



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13269 - 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 27-LUNDI 28 SEPTEMBRE 1987

Conseil de défense franco-allemand

« La France a besoin d'un président qui décide en matière de politique étrangère et en matière de défense », avait prévenu M. François Mitterrand, le jeudi 17 septembre, sur TF 1. Une semaine après, jour pour jour, le chef de l'Etat met en pratique sa conception du rôle présidentiel: il ne laisse à personne d'autre, ni au premier ministre, ni au ministre de la défense, ni même à son « ami », le chancelier Helmut Kohl, le soin d'annoncer, aux manœuvres franco-allemandes « Moineau hardi », que Paris et Bonn sont prêts à instituer un jour un conseil de défense qui devra harmoniser les analyses de sécurité des deux capitales.

Avec ce projet de conseil de défense franco-allemand, auquel sont conviés d'autres pays européens, M. Mitterrand marque son territoire constitutionnel: cette idée est bien à la confluence des intérêts diplomatiques et militaires de la France dans le monde, et le président de la République veut en partager la paternité avec le chancelier Kohl, qui en est le véritable promoteur.

Le traité de l'Elysée, qui fonde l'amitié et la coopération entre l'Allemagne fédérale et la France, avait institué, en 1963, une commission mixte pour les questions de sécurité et de défense, où coexistent, côte à côte, diplomates et militaires des deux pays au sein de trois groupes de travail consacrés le premier à la stratégie, le deuxième à la coopération militaire et le dernier à la coopération dans le domaine des armements classiques.

L'idée d'un conseil de défense va bien au-delà de l'actuelle commission franco-allemande. Le chef de l'Etat, qui sait ce qu'est un conseil de défense, lui revient de droit, en vertu de l'ordonnance de 1969, pour orienter la politique militaire nationale, choisit, avec cette initiative, de passer à la vitesse supérieure. Même si l'on ignore encore le mode de fonctionnement, la composition et les missions exactes du futur organisme, MM. Mitterrand et Kohl ont voulu ainsi souligner le rapprochement franco-allemand dans un domaine, la sécurité, où les statuts, les doctrines, les cultures et les tactiques des deux armées, sans parler de la langue, sont si différents.

Tout se passe comme si les hommes politiques, en voulant montrer le voie, appuyaient sur l'accélérateur quand, sur le terrain, au ras des pâquerettes du champ de bataille, les exécutants, sans être nécessairement de mauvaise volonté, ont, eux, le pied sur le frein en se collant avec la réalité.

On le constate, de part et d'autre du Rhin, dès qu'il s'agit d'entrer dans le concret, avec les procédures de consultations en matière nucléaire comme avec la brigade franco-allemande, il faut du temps et de l'énergie pour se concerter sans perdre son identité.

Ce décalage n'a jamais été aussi évident que lors de l'exercice « Moineau hardi ». Malgré les artifices d'une manœuvre qui n'avait pas pris en compte la dissuasion nucléaire ni même la simple menace aérienne de l'adversaire, il est apparu qu'il manquait encore beaucoup de pratique commune aux deux armées pour qu'elles marchent d'un même pas. Raison de plus, d'autant plus optimistes, pour retrouver les manches, c'est-à-dire accentuer la coopération.

(Lire nos informations page 6.)

Le gouvernement et la préparation de l'élection présidentielle

- M. Chirac est décidé à riposter à M. Mitterrand
- M. Balladur accélère le rythme des privatisations

Un jour après M. Mitterrand, M. Chirac a retrouvé le chancelier Kohl, le vendredi 25 septembre, à Berlin à l'occasion de la rencontre biannuelle des dirigeants des partis conservateurs européens. Le premier ministre, qui était au Caire, samedi et dimanche, pour inaugurer le métro, n'entend visiblement pas laisser le président de la République occuper seul le terrain. A l'hôtel Matignon, on considère que, malgré les résultats peu encourageants des sondages, M. Chirac reste bien placé pour devancer au premier tour de l'élection présidentielle

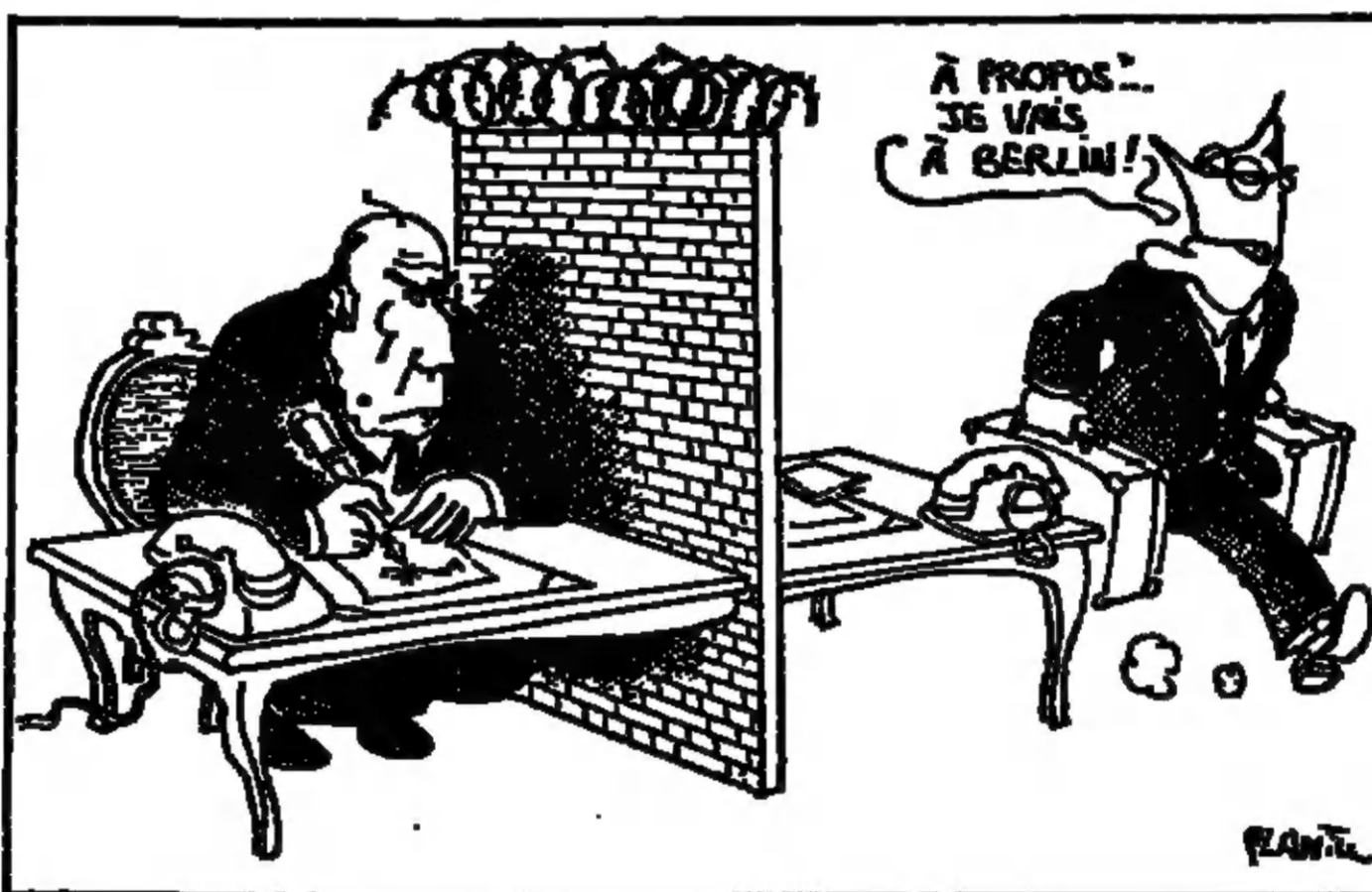
M. Raymond Barre; on se félicite également de la prestation télévisée de M. Léotard qui n'a pas encore indiqué son choix entre le président du RPR et l'ancien premier ministre.

De son côté, M. Balladur a annoncé le calendrier des prochaines privatisations: l'UAP, les AGF, une banque de dépôt et une société industrielle. Cette accélération est une manière de répondre aux critiques des socialistes et des barristes contre la politique des noyaux durs et aux accusations concernant la mainmise du RPR sur les nouvelles privatisées (lire page 28).

La satisfaction et même l'optimisme - ou tout au moins la confiance - sont de rigueur à l'hôtel Matignon. Ce constat qui néglige les enquêtes d'opinion résulte d'une analyse de la situation au sein de la majorité, et s'accompagne de critiques plus vives à l'égard des socialistes et de M. Mitterrand lui-même. Comme deux adversaires qui se marquent, l'impression prévaut donc qu'après les attaques dirigées ces derniers jours contre la majorité et contre certains aspects de la politique du gouvernement, M. Chirac à son tour contre-attaque sur le même terrain.

A. P.

(Lire la suite page 8.)



Rivalité commerciale et boursière entre Air France et UTA

La guérilla des ailes françaises

M. René Lapautre, PDG de la compagnie UTA, a demandé une entrevue au premier ministre après la décision de ce dernier de ne pas autoriser sa compagnie à se poser à New-York. On s'attend qu'il contre-attaque en demandant à desservir l'Europe.

D'autre part, UTA et SA, maison mère Chargeurs SA, présidée par M. Jérôme Seydoux, se portent systématiquement acquéreurs en Bourse des actions de la compagnie Air Inter, dont ils détiennent entre 28 % et 33 % du capital. Autant d'épisodes d'une guerre ouverte qui pourrait précéder à un bouleversement du paysage aérien français.

Jusqu'en 1985, le ciel était limpide et calme. Le gouvernement l'avait, en 1963, partagé entre les trois compagnies françaises, afin qu'elles ne se concurrencent pas. Air Inter jouissait d'un monopole sur le territoire métropolitain. UTA opérait dans le Pacifique-sud jusqu'à Los Angeles, et dans la majeure partie de l'Afrique. Air France couvrait le reste du monde. Chacun y trouvait son compte. Air France possède 108 avions, Air Inter, 45 et UTA, 11. Les trois réalisent des bénéfices.

C'est M. René Lapautre, PDG d'UTA depuis 1980 et ancien directeur général d'Air Inter, qui a déstabilisé ce bel édifice. A partir de 1985, il prend conscience que l'accord de 1963 ne tiendra plus très longtemps devant la déréglementation en marche en

Europe comme dans le reste du monde. Surtout, il sait que sa compagnie est enfermée dans des marchés de moins en moins rémunérateurs. Dans le Pacifique, il affronte des compagnies asiatiques très performantes et, en Afrique, il ne peut que constater le recul du trafic dû à la crise économique.

M. Lapautre met donc au point une stratégie destinée à faire d'UTA une compagnie internationale à part entière. Il déclare au Monde le 26 octobre 1985, qu'« UTA pourrait progressivement, sans nuire à une autre compagnie française, prendre place dans des régions qui lui sont aujourd'hui fermées ».

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 29.)

Le métro du Caire inauguré

Une réalisation financée par la France. PAGE 32

M. Jospin à Moscou

En l'absence de M. Gorbatchev, le premier secrétaire du PS a rencontré le numéro deux du Kremlin. PAGE 4

Putsch aux Fidji

Les militaires ont repris le pouvoir. PAGE 6

Horizon Elysée

M. Claude Evin, animateur de la campagne de M. Michel Rocard. PAGE 10

Les beurs sous les drapeaux

Un casse-tête pour la commission de la nationalité. PAGE 12

Clémence pour une bavure

Vives réactions dans les Bouches-du-Rhône après le procès d'un ancien CRS. PAGE 11

Les difficultés de la Cinq

M. Hersant revoit à la baisse ses ambitions publicitaires. PAGE 32

Le sommaire complet se trouve page 32

Fragonard au Grand Palais

La volupté de peindre

Après Chardin, Watteau et Boucher, Fragonard: la réurrection du dix-huitième siècle français s'achève triomphalement sur l'œuvre d'un peintre de moeurs ironique, paysagiste de talent, portraitiste de génie. Admirable.

« Petit poète de l'Art d'aimer », « chérubin de la peinture érotique », à en croire les Goncourt. « Bon papa Frago », selon une légende. Fragonard est un peintre à dégoûtements. Ses contemporains et ses redécouvreurs l'ont affublé qui d'une robe de chambre, qui d'un costume de séducteur à la Crébillon. Lequel est le vrai, le diable ou le brave homme ? Aucun des deux sans doute.

On imagine un être un peu rustique, guère mondain, essentiellement obsédé par sa toile ou par

son lavis. L'une des rares citations que l'on ait de lui affirme: « Je peindrais avec mon cul ! » Voici une esthétique claire, et juste, car Fragonard peint un peu tous les sujets, à l'aide d'un peu tous les procédés, sans système: comme ils lui viennent, au moment où ils lui viennent.

Peu importe donc la biographie. Il faut se contenter de répéter que Frago est un Méridional, né à Grasse en 1732; que cet enfant de boutique a mené une vie paisible et aisée jusqu'en 1789; que ce peintre de l'aristocratie fut un fonctionnaire ponctuel et appliqué de la Révolution, passant ses journées à administrer le Muséum, qui ne s'appelait pas encore musée du Louvre.

PHILIPPE DAGEN.

(Lire la suite page 21.)

A NOS LECTEURS

Comme les autres quotidiens, le Monde n'a pas pu paraître le vendredi 25 septembre, à la suite d'une grève des ouvriers du Syndicat du Livre CGT. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Le Monde publiera vendredi prochain (édition datée samedi 3 octobre) un numéro spécial du « Monde Affaires ».

Le Monde SANS VISA

Toronto, le Canada à l'américaine

Sérieuse, riche et provinciale, Toronto voudrait passer de ne plaire qu'à ses habitants. Son ambition: être le bastion avancé du nouveau Nouveau Monde.

■ Gastronomie. ■ Jeux.

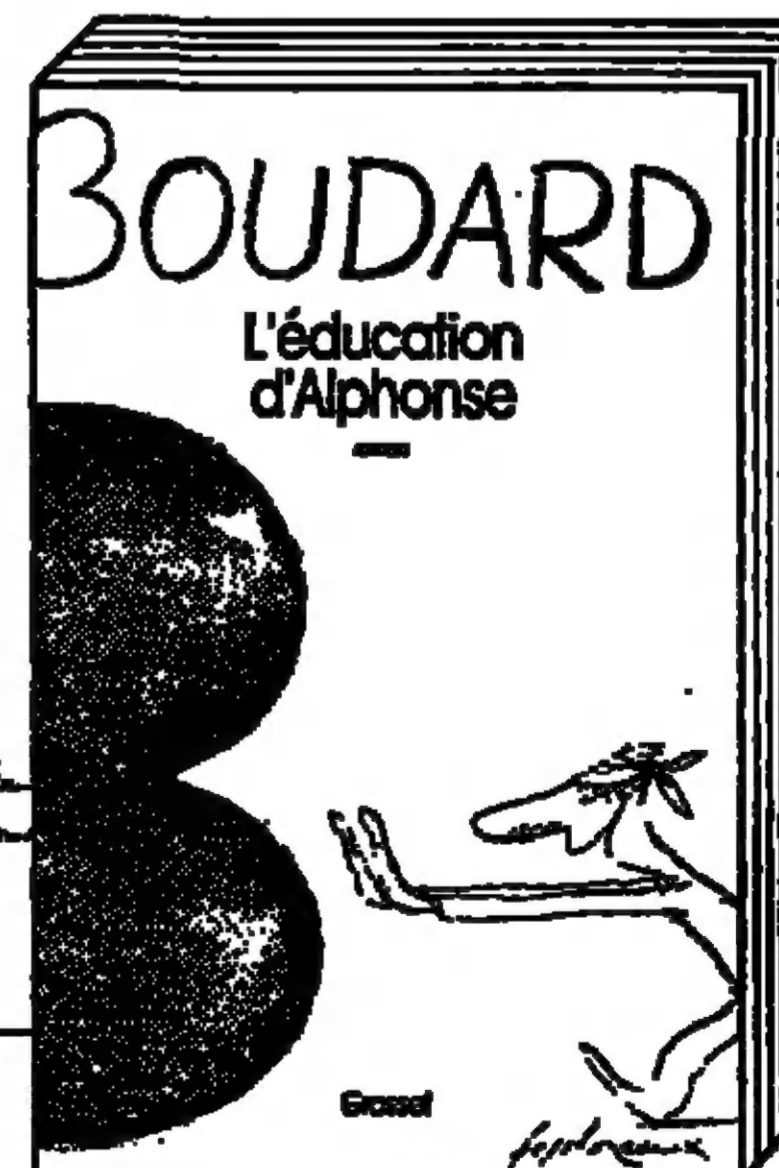
Pages 15 à 18

L'Éducation d'Alphonse

ROMAN

«... à égale distance du grand Céline et du petit Audiard, c'est-à-dire en plein Boudard.»

François Nourissier / Le Point



GRASSET

Europe

URSS : Le premier secrétaire du PS à Moscou M. Lionel Jospin a été reçu par M. Egor Ligatchev

MOSCOU
de notre envoyé spécial

En visite en URSS, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, a été reçu pendant près de cinq heures, le vendredi 25 septembre, par MM. Egor Ligatchev, numéro deux du parti, Anatoli Dobrynine, secrétaire du comité central chargé des affaires internationales, et Vadim Zagladine, le premier adjoint de M. Dobrynine.

L'hypothétique rencontre avec M. Gorbatchev n'a, en revanche, pas eu lieu — alors même que des rumeurs contradictoires continuent de courir sur l'état de santé du secrétaire général. Les hôtes de M. Jospin lui ont expliqué que M. Gorbatchev « se reposait » dans le sud du pays et n'avait reçu personne dans son lieu de villégiature, même s'il a continué de travailler pendant ces « repos ».

M. Gorbatchev a donc été remplacé par M. Ligatchev dans le rôle de principal interlocuteur de M. Jospin. Secrétaire du comité central, chargé de l'idéologie, M. Ligatchev passe pour jouer le rôle de gardien du dogme. C'est aussi l'impression qu'ont retenu les socialistes français. Certes, M. Ligatchev, qui a insisté sur l'unité dans la direction du PCUS, a employé les « mêmes mots » que l'ensemble des dirigeants soviétiques rencontrés par la délégation pour présenter la politique de « glasnost » (transparence) et de « perestroïka » (restructuration), mais il l'a fait avec une tonalité, paraît-il, très « ferme ».

M. Jospin lui a fait remarquer qu'il donnait l'impression de vouloir, lui aussi, que les choses bougent en Union soviétique, mais « dans l'ordre ». M. Ligatchev n'a pas démenti, et a entrepris de défendre

et d'illustrer la notion d'ordre socialiste.

En réponse à l'exposé du numéro deux du parti sur la situation intérieure soviétique, M. Jospin a présenté la situation française dans la perspective de l'élection présidentielle, et notamment les rapports du PS et du PCF, ce qui a particulièrement intéressé ses interlocuteurs.

Au sujet des négociations sur le désarmement, M. Jospin a précisé que les socialistes français sont satisfaits de l'accord sur la « double option zéro ». M. Ligatchev, lui, s'est étonné de l'attitude de « certains dirigeants politiques français », en mentionnant spécifiquement M. Chirac.

Quant aux négociations sur les armements stratégiques, les Soviétiques ont demandé, comme de coutume, que la France verse son « obole » à l'œuvre de désarmement. M. Jospin leur a répondu qu'il admettait la problématique de la participation de la France à l'effort de désarmement mondial, mais à un terme donné et sous certaines conditions, qui ne sont pas remplies aujourd'hui.

A propos de l'IDS américaine, les membres de la délégation française ont cru percevoir un certain assouplissement des positions de leurs interlocuteurs. Ceux-ci se disent prêts, en effet, à discuter de dispositifs spatiaux au sol, « voire dans l'espace », pourvu qu'ils ne soient pas militaires mais simplement, par exemple, d'information et de transmission.

M. Jospin devait rencontrer samedi, avant de quitter l'URSS, plusieurs personnalités qui ne font pas partie du régime, en particulier l'académicien Andreï Sakharov.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La polémique sur le passé de M. Kurt Waldheim La commission d'historiens constituée par Vienne est mise en cause

La publication par l'hebdomadaire italien *Epoca* de fac-similés de documents suggérant la responsabilité de M. Kurt Waldheim dans l'élimination de prisonniers britanniques en avril 1944 en Grèce, a déclenché une polémique sur la composition de la commission internationale d'experts chargée par le gouvernement autrichien d'établir la vérité sur l'affaire Waldheim.

Ces documents avaient été adressés en mai 1986 au Centre de documentation juive de Vienne, dirigé par M. Simon Wiesenthal, par l'historien britannique Gerald Fleming, l'un des six membres de cette commission. Dans une lettre d'accompagnement, M. Fleming, tout en jugeant ces documents

importants, priait son correspondant de ne pas les rendre publics. « La correspondance de M. Fleming démontre déjà le travail qu'est en train de faire la commission », a estimé à Paris M. Serge Klarsfeld.

Se défendant d'avoir pris la responsabilité de transmettre une copie des documents et de la lettre à *Epoca*, la collaboratrice de M. Wiesenthal, Mme Konieczny Origlia, interrogée par l'hebdomadaire, a estimé pour sa part que « du moment où Fleming est devenu membre de la commission d'historiens qui doit juger le passé de M. Waldheim, le devoir moral de rendre publics ses lettres a prévalu sur tout autre argument ».

Amériques

La visite du vice-président Bush à Varsovie

Les Etats-Unis se « réengagent » en Pologne

WASHINGTON
de notre correspondant

Le vice-président américain George Bush était attendu, le samedi 26 septembre, à Varsovie pour une visite officielle de quatre jours. Inscrite dans un « processus de réengagement » des Etats-Unis en Pologne, cette visite permettra aux deux pays d'annoncer officiellement un échange d'ambassadeurs. Venant de Rome, M. Bush devait ensuite se rendre en RFA, en France, en Grande-Bretagne et enfin à Bruxelles où il assistera à une session plénière de l'OTAN, avant de regagner Washington le 3 octobre.

L'échange d'ambassadeurs — M. John Davis, l'ancien chargé d'affaires américain à Varsovie, et M. Jean Kinast, jusqu'à présent vice-ministre polonais des affaires étrangères — met fin à un long contentieux. Le poste de Washington était vacant depuis que l'ambassadeur alors en fonction, M. Ronald Spawowski, avait demandé, en décembre 1981, quelques jours après la proclamation de l'état de guerre dans son pays (cela lui valut une condamnation à mort par contumace). L'ambassade américaine à Varsovie était, elle, restée pourvue

d'un titulaire jusqu'en 1983, mais la Pologne avait ensuite refusé d'agréer son remplaçant désigné.

Quant à la visite du vice-président Bush, par ailleurs candidat à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle, elle est la première de ce niveau depuis le temps où l'ancien premier secrétaire du parti polonais, M. Giersek, se faisait une fierté d'inviter les présidents américains (M. Carter en 1977, M. Nixon cinq ans plus tôt) dans le souci d'asseoir son image et l'espoir d'obtenir des crédits. M. Bush devait avoir des entretiens avec le général Jaruzelski, mais aussi avec M. Lech Walesa et d'autres responsables de Solidarité. Il a aussi demandé à s'exprimer à la télévision polonaise et il semble qu'il pourra le faire pendant cinq minutes.

Cette amélioration spectaculaire des relations entre la Pologne officielle du général Jaruzelski et l'Amérique de M. Ronald Reagan pour écouler après la violence des propos échangés depuis des années. Le secrétaire à la défense, M. Weinberger, avait qualifié le général Jaruzelski d'« officier russe en uniforme polonais », ce que l'Américain avait très mal pris. De leur côté, le général Jaruzelski et certains de ses conseillers les plus proches n'avaient cessé de dénoncer dans les Etats-Unis le responsable de tous les maux de la Pologne. Les difficultés économiques du pays étaient présentées comme la conséquence des sanctions américaines, tandis que la CIA était accusée de manipuler les dirigeants de Solidarité.

Quelques avantages...

Pressé par les nécessités économiques, le gouvernement de Varsovie commence à desserrer les écrous. Après la libération des prisonniers politiques à l'automne dernier, plusieurs visiteurs américains de marque ont ainsi pu se rendre en Pologne, où ils ont rencontré des officiers comme des opposants. Ces derniers, tout en maintenant que les sanctions économiques américaines avaient constitué une pression utile — notamment pour obtenir la libération de prisonniers, — ont fait comprendre aux Américains qu'il était temps de les lever, ce qui fut fait.

De cette normalisation diplomatique, la Pologne peut espérer retirer quelques avantages en matière de crédits, étant donné le rôle majeur que joue Washington au sein du FMI, tandis que le général Jaruzelski confortera son image d'homme d'état désormais admis, sinon apprécié, par le monde entier. En bonne logique, les autorités de Varsovie devraient aussi renoncer à certaines méthodes, et notamment à accuser d'espionnage des opposants connus sous prétexte qu'ils ont rencontré un diplomate américain.

JAN KRAUZE.

● ETATS-UNIS : le contre-amiral Poindexter prend sa retraite. — Le contre-amiral Poindexter, ex-secrétaire du Conseil national de sécurité (NSC) de la Maison Blanche et l'un des protagonistes du scandale de l'« Irangate », est autorisé à « faire valoir ses droits à la retraite » à partir du 1^{er} octobre. John Poindexter est âgé de cinquante et un ans. Il avait été nommé chef du NSC en décembre 1985 et avait démissionné en novembre 1986, à la suite de son implication dans l'affaire des ventes d'armes à l'Iran. — (AFP.)

● ETATS-UNIS : confirmation de la nomination de M. William Sessions à la tête du FBI. — Le Sénat a approuvé, vendredi 25 septembre, à l'unanimité, la nomination de M. William Sessions, jusqu'ici juge fédéral à San Antonio (Texas), à la tête du FBI pour dix ans, durée habituelle du mandat. M. Sessions remplace à ce poste M. William Webster, qui a été nommé à la tête de la CIA. — (AFP.)

● Chili : libération d'une enseignante ouest-allemande. — Mme Béatrice Brindman, une enseignante ouest-allemande incarcérée au Chili depuis près d'un an, a quitté vendredi 25 septembre Santiago par l'entremise de l'ambassade de la RFA. Elle était détenue à Valdivia, au sud de Santiago, et a été remise en liberté contre le versement d'une caution. Elle avait été arrêtée le 19 septembre 1986, soupçonnée d'entretenir des liens avec des groupes subversifs et avec le PC chilien. Le gouvernement de Bonn était intervenu à plusieurs reprises pour obtenir sa libération. — (AFP.)

● NICARAGUA : le ministre de la défense confirme la perte d'un hélicoptère. — Un hélicoptère Mi-24 de fabrication soviétique de l'armée sandiniste a été abattu vendredi 15 septembre par des membres de la Contra, selon une note du ministère nicaraguayen de la défense. Les anti-sandinistes ont utilisé un missile terre-air de type Red-Eye de fabrication américaine, selon la même source, et l'hélicoptère a été touché près de Rio-Blanco, dans le département de Matagalpa au nord-est de Managua. C'est le deuxième appareil de ce type abattu depuis un an et le quinzième hélicoptère perdu par les sandinistes. (AFP.)

Les étonnantes confidences de l'ancien directeur de la CIA

WASHINGTON
de notre correspondant

Le directeur de la CIA, William Casey, plaçant lui-même un miroir dans le bureau d'un dirigeant étranger : le même William Casey court-circuitant la CIA pour tenter, sans succès, de faire assassiner un chef du Hezbollah au Liban, avant de se résoudre à le payer pour qu'il renonce à commander des attentats contre les Américains au Liban : telles sont quelques-unes des frissons « révélateurs » faites par l'enquêteur vedette du *Washington Post*, Bob Woodward, dans un livre paru dans quelques jours et dont son propre journal donne un premier compte rendu dans son édition du samedi 26 septembre.

William Casey est mort d'un cancer du cerveau au mois de mai dernier : Bob Woodward, célèbre depuis qu'il contribua à « sortir » l'affaire du Watergate, qui amena la chute de Richard Nixon, ne risque donc guère d'être démenti. Il affirme qu'un bon nombre de confidences dont il fait état dans son livre, *Les Guerres secrètes de la CIA, 1981-1987*, viennent de la bouche de William Casey lui-même, au fil de près de cinquante « interviews et conversations » au domicile de l'ancien chef des services secrets, à son bureau, dans l'avion, au téléphone ou dans un coin d'une salle de réception.

Certaines de ces confidences se sont limitées à un hochement de tête affirmatif, alors que William Casey tentait de se remettre de l'ablation d'une tumeur au cer-

veau... Mais d'autres sont beaucoup plus détaillées. Ainsi, selon Woodward, William Casey aurait par trois fois entrepris des actions secrètes à l'insu de ses propres services, en particulier dans l'un de ces cas, parce que le président Reagan avait formellement interdit que la CIA se livre à des assassinats. William Casey aurait ainsi eu recours aux services de l'Arabie saoudite pour essayer de liquider cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, dirigeant du Hezbollah (Parti de Dieu libanais), tenu par les Saoudiens et les Américains pour responsable de trois attentats à la bombe contre des installations américaines à Beyrouth. Cependant l'opération échoua, et le véhicule piégé destiné au dirigeant intégriste tua quatre-vingts innocents le 8 mars 1985.

Changeant complètement de tactique, Casey aurait alors approuvé une initiative saoudienne consistant à donner 2 millions de dollars au cheikh Fadlallah sous forme de vivres et de bourses universitaires pour ses partisans, afin de le convaincre de mettre un terme aux attentats à la voiture piégée contre des objectifs occidentaux, américains entre autres, à Beyrouth. Cette fois, le plan se révéla un succès.

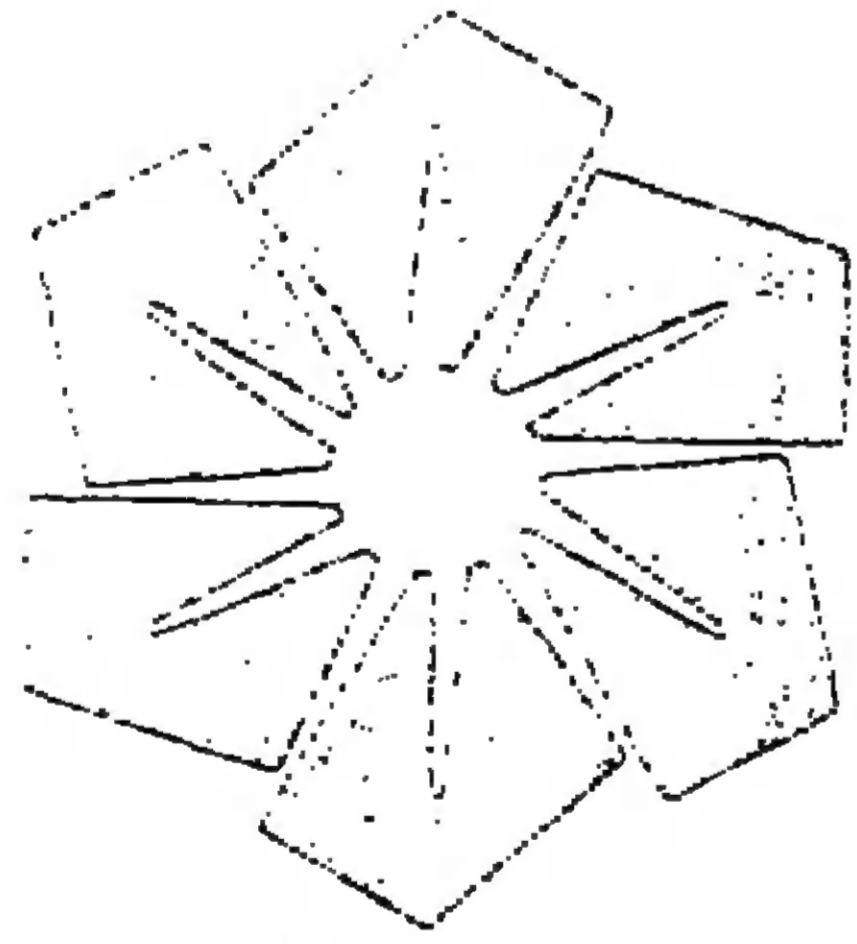
Le Tchad, le PC italien...

Ce sont aussi les services saoudiens qui seraient lancés et financés, à la demande de William Casey, des opérations destinées à aider le Tchad dans sa lutte

J. K.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

La CGE invite ses actionnaires à son Assemblée Générale au Palais des Congrès, Porte Maillot, le mardi 6 octobre 1987 à 14 h 30



GROUPE
CIGIE
L'esprit de Conquête

Les actionnaires qui souhaitent participer à l'Assemblée Générale du 6 octobre 1987 doivent, s'ils ne l'ont déjà fait, demander avant le 30 septembre une carte d'admission à l'intermédiaire financier (banque, agent de change, caisse d'épargne, bureau de poste, comptable du trésor) auprès duquel sont déposées leurs actions.

Compagnie Générale d'Électricité - CGE
Service de l'Information Financière et
des Relations avec les Actionnaires
Téléphone : (1) 42 561 561 - 54, rue La Boétie - 75008 PARIS

COURS DE LANGUES
PORTUGAIS -
BRÉSILIEN
ESPAGNOL
QUECHUA
ANGLAIS
Tél 45 41 39 60
21 bis, rue des Plantes
75014 Paris

مكتبة في الجزائر



Amériques

HAITI: la dégradation de l'économie

Les effets ambigus de la contrebande

PORT-AU-PRINCE
correspondance

Contrebande, fuite des capitaux, perte d'emplois industriels, la dégradation de l'économie : les convulsions politiques qui agitent Haïti s'accompagnent d'une inquiétante détérioration de l'économie. Exsangue à la suite de vingt-neuf ans de dictature — les Duvalier ont détourné entre 600 et 900 millions de dollars, selon les estimations, — Haïti s'enfonce dans la crise malgré un fort accroissement de l'aide internationale.

Loin d'essayer la situation, le Conseil national de gouvernement (CNG), chargé de gérer la transition vers la démocratie, a accédé au pourrissement de l'économie en favorisant la généralisation de la contrebande.

« Madame Sara »

« Même si les élections se déroulent de façon satisfaisante et que la situation politique se stabilise, le plus dur restera à faire. Seul un gouvernement d'union nationale jouissant d'un large appui populaire pourra s'attaquer aux deux problèmes essentiels : la « démocratisation » et le redressement économique », affirme un diplomate occidental. Les recettes libérales appliquées avec obstination par M. Delatour, le ministre de l'économie et des finances du gouvernement provisoire, ont affaibli, et dans certains cas anéanti, l'appareil de production qui survivait à l'abri de protections douanières. L'ouverture sur l'extérieur prônée par ce disciple de Milton Friedman s'est faite par le biais peu orthodoxe de l'extension de la contrebande.

La contrebande n'est certes pas une nouveauté en Haïti. « Cette activité, qui était réservée à quelques amis du régime Duvalier, s'est démocratisée », ironise M. Marc Bazin, candidat de centre droit à la présidence de la République et ancien ministre des finances de « Bébé Doc ». Avant la chute de la dictature, en février 1986, les ports de province étaient fermés, à l'exception de Port-de-Paix, et la grosse de la contrebande passait par la frontière terrestre avec la République dominicaine.

La réouverture de tous les ports depuis février 1986 a entraîné une forte hausse de l'arrivée illégale de produits de toute sorte. L'essentiel des marchandises débarquées à Gonâves, à Port-de-Paix, à Miragoâne ou au Cap-Haïtien entrent sans acquitter de droits. Ce boom n'aurait bien entendu pu se produire sans la complicité, rémunérée, des hauts responsables militaires. Le ministre des finances reconnaît volontiers son impuissance : « Je ne peux rien faire en raison de la délicatesse administrative générale. »

« Le paradoxe », ajoute M. Delatour, c'est que les conséquences de la contrebande sont d'abord favorables. Son impact principal a été de faire baisser le prix des aliments, ce qui n'est pas si mal dans un pays où 40 % de la population souffrait de malnutrition. Outre l'enrichissement des militaires, la contrebande généralisée a, de fait, provoqué une baisse, de 20 % à 35 %, des prix des produits alimentaires de base. Grâce à la contrebande, le taux d'inflation a été réduit d'environ 15 %, ce qui a sans nul doute modéré les revendications salariales et limité le mécontentement de la population.

Autre retombée positive : la création de milliers d'emplois, des dockers aux milliers de petits revendeurs qui encombrant les trottoirs de Port-au-Prince, en passant par les « Madame Sara » — ces commerçants sans licence qui sillonnent la

région Caraïbe encombrées de paquets. La contrebande est devenue le principal secteur d'activité après l'agriculture. Mais ces bénéfices à court terme sont dangereux pour l'avenir. La contrebande a, en effet, des conséquences graves sur l'économie locale.

Les rares industries nationales ferment leurs portes les unes après les autres. Les entreprises publiques étaient certes particulièrement mal gérées. « Elles étaient abusivement taxées au profit du régime, ce qui gravait leurs coûts de production », explique M. François Latorue, éphémère ministre de la justice après la chute de la dictature.

Après les suceries et l'entreprise nationale d'oléagineux, la minoterie et la cimenterie d'Haïti sont menacées de dépôt de bilan. Plus de dix mille salariés ont déjà perdu leur emploi du fait des restructurations, accélérées par le déferlement de produits venant des Etats-Unis. Une des conséquences de la contrebande à grande échelle est d'accroître la prépondérance des producteurs nord-américains à Haïti, mais aussi dans la région. Les marchandises non absorbées par le marché local sont réexportées, toujours en contrebande, vers les Etats voisins. C'est notamment le cas du riz de Floride, dont les stocks importants entreposés dans les ports haïtiens commencent à se déverser en République dominicaine, au grand dam des producteurs locaux. L'afflux de sacs de riz en provenance de Miami a déjà ruiné les paysans de la plaine de l'Arbonite, au centre du pays. Plus de dix mille petits producteurs de riz ou de canne à sucre sont victimes de cette escalade.

La grogne des commerçants

La grogne monte aussi chez les commerçants ayant pignon sur rue. « Mon chiffre d'affaires a chuté de 30 % », se plaint M. Bigio, le propriétaire de la bijouterie la plus importante de Port-au-Prince. Même si le grand commerce a toujours su profiter de la contrebande, sa généralisation lui porte préjudice, ne serait-ce que parce qu'il a des frais fixes supérieurs à ceux des innombrables vendeurs à la sauvette. Les banquiers sont également lésés : « Les bénéfices de la contrebande transitant par le marché parallèle », constate un des banquiers les plus importants de la place.

Ce phénomène, ajouté à une accélération de la fuite des capitaux, entraîne une dépréciation de la monnaie haïtienne. Autre grand perdant au jeu de la contrebande : le Trésor public. Les recettes douanières n'auraient baissé que d'environ 15 %, selon l'estimation de M. Delatour, car, affirme le ministre, « l'extension de la contrebande porte sur des produits qui, pour la plupart, n'entraient pas en Haïti », mais cette évaluation paraît modeste aux yeux des experts étrangers.

L'extension des troubles et de l'insécurité a, par ailleurs, porté un rude coup aux industries d'assemblage et au tourisme, qui, selon la stratégie de la Banque mondiale et de M. Delatour, devaient peu à peu se substituer aux produits agricoles tropicaux comme principales sources de devises.

Face à ce bilan catastrophique, la réaction des partis d'opposition est encore balbutiante. Une chose est sûre : l'aide des bailleurs de fonds étrangers sera encore longtemps nécessaire pour un pays qui a déjà le triste privilège d'être le plus pauvre du monde occidental.

J.-M. CAROIT.

(Publicité)
DOMINIQUE et JANINE SOLANE
DANSE expressive et musicale, création personnelle.
ENFANTS de tous âges. Mise en forme et technique pour ADULTES.
1 bis, rue de la Grande-Chaumière, 75006 PARIS - Tél. 43-64-79-78

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 190 F HT PAR MOIS
Réception et réexpédition du courrier / Permanence téléphonique
★
Permanence télé/bureau meublé, rédaction d'actes, constitution de sociétés.
GEICA/42-96-41-12 66 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

DIRECT AU COEUR.

VILLIERS-LE-BEL
GONNESSE
GARGES-SARCELLES
PIERREFITTE-STAINS
ST-DENIS
GARE DU NORD
CHÂTELET-LES-HALLES

Le 27 septembre, vous pourrez dire que vous avez de la veine : ensemble, la SNCF et la RATP créent une artère qui mène droit au cœur ! Heureux voyageurs de Villiers-Le-Bel, Garges, Pierrefitte, St-Denis, avec la mise en service de la première étape de la ligne D du RER, plus besoin de changer en Gare du Nord pour rejoindre le cœur de Paris. Pour vous, Châtelet-Les-Halles, maintenant c'est direct. Vous gagnez du temps et de plus, vous profitez du confort des nouveaux trains bleu, blanc, rouge à étage, avec deux fois plus de places assises.

RATP **SNCF**
AVEC LA LIGNE D DU RER
GARDEZ VOTRE PLACE
JUSQU'AU CHATELET
C'EST POSSIBLE!

CHEZ BURBERRYS, NOTRE PROTECTION NE SE LIMITE PAS AU MAUVAIS TEMPS...

Quand vous achetez une imperméable Burberrys, vous bénéficiez d'une protection de renommée mondiale. Cependant si vous achetez votre imperméable dans un magasin Burberrys vous bénéficiez d'un certain nombre de services.

GARANTIE CONTRE LE VOL
Burberrys de London vous garantit le remplacement de votre imperméable pendant les 6 mois qui suivent votre achat.

brodées à l'intérieur de votre imperméable Burberrys.

UN SERVICE CLIENTÈLE
Au 8 Boulevard Malesherbes à Paris un service exclusif vous permettra de faire nettoyer et réparer vos imperméables, sacs et accessoires Burberrys.

UN SERVICE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE
Pour vous permettre de mieux connaître notre collection nous vous invitons à téléphoner à notre numéro vert 05.40.54.59 pour recevoir le catalogue Hiver 1987 et passer ainsi vos commandes par téléphone. Vous pouvez également retirer ce catalogue dans nos 14 magasins Burberrys en France.

La Burberry Trenchcoat pour elle, à partir de 2950F

Burberrys
LONDON NEW YORK PARIS

PARIS. Burberrys, 8, bd Malesherbes, 82. 42.66.13.01. Burberrys, 55, rue de Rennes, 66. 45.48.52.71. Burberrys, 56, rue de Fanny, 166. 42.88.88.24.
BORDEAUX. Burberrys, 39, cours de l'Intendance, 56.44.38.80. LILLE. Burberrys, 8-10, rue de la Bourne, 20.55.54.53. LYON. Burberrys chez Picodilly, 4R, rue de la République, 26.76.42.88.00. MARSEILLE. Burberrys, 98, rue Saint-Ferréol, 01.31.85.33. NANCY. Burberrys, 34, rue Saint-Jean, 83.22.82.32. NICE. Burberrys, 3, rue Masséna, 93.87.74.08. STRASBOURG. Burberrys chez Claude Lemmel, 13-15, rue du Dôme, 88.32.60.47. TOULOUSE. Burberrys, 75, rue Alsace-Lorraine, 61.21.39.24.
La Collection Burberrys Sport est en vente à AVIGNON, 3, rue des Marchands, 09.86.12.61. CAEN, 14-16, rue Bellevue, 31.86.08.42.
VELIZY. Centre Commercial Velizy 2. 39.46.29.89.

Cette offre est valable à partir du 10 septembre 1987 pour un an. Burberrys de London vous garantit le remplacement de votre imperméable en cas de vol pendant les 6 mois qui suivent votre achat, sur présentation de l'acte de vente accompagné de l'original de la déclaration de vol délivrée de la commissariat de police et de l'original de la facture d'achat. Cette garantie couvre le vol en cours uniquement l'impermeable et non pas les accessoires assortis. Les responsabilités dérivées de son utilisation ne sont pas couvertes par cette garantie.

© BURBERRYS et BURBERRY, et les autres renseignements en double quinquets sont les marques déposées de BURBERRYS Limited.
Tous les vêtements Burberrys portent une étiquette avec la marque déposée de BURBERRYS Limited.

Varovic
ent en Pologne
ires
rale
rés,
Hot,
987
30
COURS DE L'EN
LA SOUPE!
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 45 F

Diplomatie

UNESCO
Le président de l'OUA
a présenté officiellement la candidature
de M. M'Bow à un troisième mandat

La candidature officielle de M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, à un troisième mandat à la tête de cette organisation a été officiellement présentée le jeudi 24 septembre par le président zambien Kenneth Kaunda...

L'organisation, avaient espéré alors que la perspective du départ de M. M'Bow permettrait d'entreprendre les réformes préconisées par Londres et par Washington. La formule employée par M. M'Bow laissait cependant penser qu'il ne renoncerait pas à un troisième mandat si on le priait de l'accepter...

Afrique

SOUDAN

Le chef de la guérilla sudiste
joue l'ouverture vers le Kenya

NAIROBI
de notre correspondant
en Afrique orientale

Le colonel John Garang, chef de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), a réuni, le jeudi 24 septembre à Nairobi, une conférence de presse au lendemain de la signature, par son mouvement de guérilla et six partis politiques du Sud soudanais, d'une déclaration commune qui invite le gouvernement de Khartoum à convoquer, sans tarder, une « table ronde » constitutionnelle.

en pratiquant la politique de la main tendue aux autres formations politiques soudanaises, joue, aujourd'hui, pour arriver à ses fins, l'ouverture vers d'autres pays voisins, le Kenya et l'Ouganda.

Entamées en août, en Ethiopie, ces négociations de paix entre sudistes avaient continué début septembre en Ouganda, avant de s'achever au Kenya. M. Daniel Arap Moi, le chef de l'Etat kényan, qui suit, avec inquiétude, le tour pris par les événements au Soudan voisin, depuis l'imposition de la loi islamique, n'a pas hésité à recevoir le colonel Garang et à assister en personne à la signature de la déclaration commune.

JACQUES DE BARRIN.

Poursuite des entretiens
Shultz-Chevardnadze
à Moscou
les 22 et 23 octobre

New-York (AFP). - Le secrétaire d'Etat George Shultz a annoncé, jeudi 24 septembre, qu'il se rendrait à Moscou les 22 et 23 octobre prochain pour fixer les dates du sommet Reagan-Gorbatchev et pour suivre ses entretiens de la semaine dernière avec son homologue soviétique Edouard Chevardnadze.

L'agence officielle soviétique Tass a confirmé cette information dans une dépêche datée de New-York, sans aucun commentaire.

M. Shultz a annoncé les dates de sa visite après son entretien d'une heure et demie avec M. Chevardnadze, consacré pour l'essentiel au conflit Iran-Irak. « Nous examinerons les résultats de notre travail sur l'ensemble des relations américano-soviétiques et nous fixerons des dates précises pour un sommet entre le président Reagan et le secrétaire général Mikhail Gorbatchev », a déclaré M. Shultz.

Les entretiens à Washington, la semaine dernière, de MM. Shultz et Chevardnadze avaient débouché sur un accord de principe concernant l'élimination des missiles intermédiaires et l'annonce d'un sommet cet automne. La Maison Blanche avait déclaré jeudi « supposer » que le prochain sommet se tiendrait aux Etats-Unis, après qu'un porte-parole soviétique eût déclaré que l'endroit où il aurait lieu n'avait pas encore été formellement décidé.

Tournée
latino-américaine
de M. Chevardnadze

Le ministre soviétique des affaires étrangères était attendu le samedi 26 septembre au Brésil, venant de New-York. Le chef de la diplomatie soviétique doit également se rendre en Argentine, en Uruguay et à Cuba dans la première semaine d'octobre. Les entretiens officiels de M. Chevardnadze au Brésil se doivent commencer que le lundi 28 à Brasilia, le ministre soviétique ayant souhaité se reposer pendant quarante-huit heures et visiter la ville de Rio en touristes. A Brasilia, on estime que le communiqué commun à l'issue de la visite mettra en évidence « les zones d'accord » entre les deux pays en dépit « des systèmes et des intérêts différents ». M. Chevardnadze doit rencontrer dans la capitale brésilienne le ministre des affaires extérieures, M. Roberto de Abreu Sodre, puis le président Jose Sarney. Le ministre soviétique est attendu le mercredi 30 à Buenos-Aires. - (AFP.)

Brésil

Démission du ministre
de l'éducation

Brasilia. - « La démission, le jeudi 24 septembre, du ministre de l'éducation, M. Jorge Bornhausen, a rompu l'alliance politique conclue au sein du gouvernement brésilien », a déclaré le sénateur Marco Maciel, leader du Parti du front libéral (PFL). Le PFL, fondé en 1984 par des dissidents du gouvernement militaire du président Jose Sarney, est allié au Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) au pouvoir. M. Maciel, ancien ministre de l'éducation du président Jose Sarney, est secrétaire général du gouvernement. Le porte-parole de la présidence, M. Antonio Frota, a déclaré que M. Sarney avait réuni les vingt et un membres de son gouvernement. Il a ajouté qu'il ignorait si d'autres démissions étaient attendues. - (Reuters.)

Espagne

L'Alliance populaire
perd le gouvernement
de Galice

Madrid. - A l'issue d'une crise de plusieurs mois, un socialiste, M. Fernando Gonzalez Laxe, a été élu, le mercredi soir 23 septembre, à la tête du gouvernement régional de Galice - l'une des trois « nationalités historiques » espagnoles, avec la Catalogne et le Pays basque - par une coalition hétéroclite composée du PSOE, des deux partis nationalistes galiciens et de dissidents de l'Alliance populaire. Son élection faisait suite au vote d'une motion de censure contre le chef du gouvernement sortant, M. Fernando Albor, membre de l'Alliance populaire, qui dirigeait la Galice depuis le rétablissement de l'autonomie dans cette région en 1981.

Traditionnellement toute-puissante en Galice, la droite ne peut s'en prendre qu'à elle-même d'avoir dû ainsi céder pour la première fois le pouvoir au centre-gauche. M. Albor est tombé, victime de ses pairs, en tout premier lieu de son ancien bras droit, M. Jose-Luis Barreiro, qui avait publiquement appelé à sa démission avant d'abandonner son parti.

Victime une fois de plus des ambitions personnelles et des tendances centrifuges qui caractérisent les formations conservatrices espagnoles,

l'Alliance populaire sort amoindrie d'une crise qui pourrait bien annoncer son déclin définitif. Mais le PSOE ne sort pas non plus grand gagnant. Conscients d'être minoritaires en Galice, les socialistes ont préféré profiter d'une majorité parlementaire artificielle plutôt que de recourir à des élections anticipées, qui auraient été la solution la plus logique. - (Corresp.)

République
sud-africaine

L'ambassadeur désigné
en France
va remettre
ses lettres de créance

L'ambassadeur désigné d'Afrique du Sud en France, M. Hendryck Geldenhuys, dont les lettres de créance avaient été refusées en juin par le président François Mitterrand, se présentera le 2 octobre, à-t-on appris vendredi 26 septembre à Paris.

Cette présentation mettra fin au contentieux diplomatique entre la France et l'Afrique du Sud, né de l'emprisonnement du coopérant Pierre-André Albertini dans le bantoustan sud-africain du Ciskei. Le 19 juin, pour marquer sa désapprobation, M. Mitterrand avait refusé de recevoir les lettres de créance de M. Geldenhuys, et il avait expliqué, le 14 juillet, qu'il ne les accepterait que lorsque le jeune Albertini serait libéré et restitué à la France. Pretoria avait alors décidé de rappeler son ambassadeur « en consultations ».

Départ forcé

du « premier ministre »
du Transkei

L'armée est intervenue en douceur, jeudi 24 septembre, dans le bantoustan sud-africain du Transkei, en principe indépendant mais non reconnu comme tel par la communauté internationale. Elle a obtenu du « président » du Transkei, M. Tuto Ndama, le départ du « premier ministre », M. George Matanzima, impliqué dans une affaire de corruption. Celui-ci est officiellement en « congé pour surmenage », mais a été proprement « démissionné » avec sept autres ministres. - (AFP.)

Tchad

Nouvelle aide budgétaire
de la France

Paris vient d'accorder une aide budgétaire de 15 millions de francs au Tchad, ce qui porte à 80 millions les concours financiers de la France au budget tchadien depuis le début de l'année, a annoncé, jeudi 24 septembre, un communiqué du ministère français de la coopération.

D'autre part, le comité ad hoc de l'OUA sur le conflit tchado-libyén a terminé sa réunion à Lusaka en confiant à des juristes et des cartographes le soin d'examiner le contentieux sur la bande d'Azouq le 30 octobre à Libreville. Il a prévu une réunion des chefs d'Etat des pays membres du comité dans la première quinzaine de janvier à Dakar.

URSS

Graves difficultés
pour la récolte
des céréales

Moscou. - L'URSS a publié, le mercredi 23 septembre, des statistiques qui mettent en évidence les problèmes causés à la récolte de céréales par les pluies anormalement abondantes qui sont tombées récemment dans plusieurs régions du pays. Selon les chiffres publiés par le Comité d'Etat des statistiques dans les Izvestia, au 21 septembre les agriculteurs n'avaient moissonné que 89,8 millions d'hectares de céréales, soit 83 % de la surface prévue.

Pour la même période en 1986, 100 millions d'hectares avaient été moissonnés, soit la quasi-totalité de la récolte.

Le rapport du Comité des statistiques ne donne aucune explication à ce retard, mais la Pravda a publié mercredi un éditorial en première page, selon lequel une partie des céréales récoltées pourissent sur les champs en raison des capacités réduites de stockage.

Sans donner de détails précis, la Pravda indique que des millions d'hectares de céréales n'ont pas encore été récoltés et que la situation est particulièrement critique en Sibirie, dans certaines régions du Kazakhstan, et dans le centre et le nord de la Russie.

Elle ajoute que les récoltes de maïs, de tournesol, de betteraves, de coton et de pommes de terre sont toutes en baisse par rapport à 1986. - (Reuters.)

DU NOUVEAU DANS L'AIR!...
BRETAGNE * SAVOIE
EN DIRECT
du 19 Décembre au 16 Avril 1988
TAT
en bonne compagnie!
Renseignements-Réervations:
Votre Agence de Voyages
ou TAT PARIS (1) 46.87.35.53
TAT BRETAGNE 40.84.82.82
* Sous réserve d'homologation gouvernementale

● Légère augmentation de la population israélienne. - La population d'Israël comptait au 20 septembre dernier 4 375 000 personnes - dont 3 590 000 juifs et 785 000 Arabes. - a annoncé, le mercredi 23 septembre, le Bureau central des statistiques. Ce qui représente une hausse de 1,4 % par rapport à l'année dernière. Les chiffres publiés comprennent la population arabe de la partie orientale de Jérusalem ainsi que la population druze du Golan. Selon ces dernières statistiques, on compte également 12 000 nouveaux immigrants juifs arrivés entre septembre 1986 et septembre 1987. Soit 2 800 de plus que l'année précédente. - (AFP.)

● BANGLADESH : le bilan des inondations. - 1 093 personnes sont mortes en raison des inondations au Bangladesh, les plus graves dans ce pays depuis quarante ans, selon un dernier bilan des responsables bengalis de la santé, publié jeudi 17 septembre. La diarrhée, la dysenterie et d'autres épidémies propagées par les eaux stagnantes des inondations ont fait 635 morts parmi les 500 000 personnes confinées depuis le mois d'août, et 458 personnes sont mortes noyées, mordues par des serpents ou bloquées sous les décombres de leur maison.

Darl'mat
LEUGEOT TABOT
MARD DE GRENELLE
PARIS 45 75 02 08

MICHEL POLAC
EXCEPTIONNEL
EUROPE 1
CLUB DE LA PRESSE
animé par
Gérard Carreyrou
et Alain Duhamel
DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.

Politique

La fin des journées parlementaires de l'UDF

M. Giscard d'Estaing exalte la vocation européenne de son mouvement

Les journées parlementaires UDF de Nice se sont achevées le 23 septembre par un débat de « politique étrangère et européenne ». M. Valéry Giscard d'Estaing a clos cette discussion par un vibrant plaidoyer en faveur de l'UDF. Elle a su résister à « la tentation de l'échec de 1981 » et il rappelle : « Elle pourrait se poser un problème fondamental, un problème d'identité : ce problème

d'identité ne se pose plus car vous plongez vos racines dans les idées politiques les plus profondes. Vous avez, je crois, la chance d'avoir la vision la plus juste des perspectives d'avenir pour la France et l'Europe ; la vision la plus précise des grandes chances de la France et de l'Europe », a conclu le député UDF du Puy-de-Dôme sous les applaudissements nourris de la salle.

NICE
de notre envoyé spécial

M. Giscard d'Estaing s'était d'abord livré à un vaste tour d'horizon de la politique internationale. Contrairement à son ancien premier ministre M. Raymond Barre qui avait exprimé ses inquiétudes après l'annonce de la signature de l'accord américano-soviétique sur les missiles à moyenne portée, l'ancien président de la République a expliqué à son auditoire qu'il s'agissait d'un « bon accord » (comme il l'avait fait dans le monde le 23 septembre).

S'agissant de l'Europe, M. Giscard d'Estaing n'a pas caché à son auditoire que, selon lui, l'UDF avait dans ce domaine une vocation particulière : « L'UDF pourrait réfléchir à l'émergence de la conscience européenne de défense ». Il s'est d'ailleurs félicité du déroulement des manœuvres franco-allemandes « Moineau hardi » : « La seule annonce de ces manœuvres, il y a quelques années, aurait suscité la critique. Elle est aujourd'hui unanimement saluée ». Pour autant, les pas accomplis par les Européens semblent, à son goût, encore bien timides. Comme il l'avait fait devant l'Assemblée nationale (le Monde du 18 juin), M. Giscard d'Estaing a regretté que face aux Etats-Unis et à l'Union soviétique, engagés dans de longues et multiples négociations, « les grands occidentaux, à aucun moment ne se soient réunis pour établir une position commune ».

Quant à la proposition du chancelier Kohl de création d'une brigade franco-allemande, elle apparaît « comme un fil conducteur pour ce qui peut être entrepris dans les mois prochains ». Quelles que soient les difficultés rencontrées (commandement, équipement, etc.) le président

de la commission des affaires étrangères a estimé que, une fois les obstacles surmontés, c'était « une des voies ouvertes pour des réalisations de plus grande ampleur ».

L'ancien chef de l'Etat a également abordé tour à tour, les grands dossiers internationaux : sur la guerre Irak-Iran, « la France ne doit pas s'impliquer dans ce conflit, mais veiller au respect de certains principes fondamentaux dans la région » ; sur le Liban, « dès que les circonstances le permettront, la France devra faire à nouveau la proposition d'une réunion à Paris des différentes factions » ; sur l'Afghanistan, « la France et la Communauté européenne doivent faire du départ des troupes soviétiques, le test de la volonté d'évolution pacifique des dirigeants soviétiques » ; sur le désarmement, « il n'est pas bon et souhaitable de laisser croire que la politique de désarmement dans le monde se fait à partir de l'Union soviétique ».

Intervenant dans le débat, M. Jean-François Poncet a voulu, à propos du Golfe, apporter une touche d'optimisme prudent. « L'évolution à moyen terme me paraît plus favorable : d'une part parce que le conflit Irak-Iran semble se stabiliser militairement, ce qui devrait tôt ou tard créer les conditions d'un accord. D'autre part, parce que le mouvement islamiste a atteint un peu partout un plafond ».

Enfin, le ministre chargé des affaires européennes, M. Bernard Bosson, a insisté pour sa part sur l'ampleur du défi que constitue la construction européenne et l'échéance de 1992 : « C'est un formidable défi : supprimer sans conquête et sans guerre les frontières d'un continent... cela ne s'est jamais tenté dans l'histoire de l'humanité (...) 1992 nous permet-

tra d'échapper au protectionnisme douillet qui serait synonyme de mort lente ».

Après avoir insisté sur l'« élément capital » que constitue l'harmonisation des fiscalités indirectes pour 1992, M. Bosson a proposé qu'à l'occasion des prochaines lois de finances, une fraction très importante de l'effort de réduction de la dépense publique (la moitié au minimum) soit automatiquement affectée à l'harmonisation fiscale communautaire ».

P. S.

Città di Firenze
PIAZZO STROZZI

15 Biennale
Mostra
Mercato

Internazionale
Antiquariato



19 septembre
11 octobre 1987

A cura dell'Archivio Nazionale Topografico di Firenze

LIVRES POLITIQUES par André Laurens

DEUX ouvrages seront signalés ici et ensemble parce qu'ils participent, chacun à sa manière, à ce que l'on pourrait appeler l'éducation française. Plus par analogie avec l'éducation sentimentale qu'avec l'éducation nationale. Il s'agit de ceux de la langue, des comportements, de la culture générale, d'une profession, fait que le citoyen français s'affirme comme tel dans une société qui non seulement est la sienne, mais dont il a une connaissance précise et vivante.

Deux ouvrages d'abord modestes, simples d'accès, riches d'informations et empreints de modernité, ils donnent à voir une France dépeuplée, qui n'est plus celle de l'histoire, même si elle lui emprunte beaucoup, ni celle de sa géographie traditionnelle. Une France de son vivant, dont on nous dit comment elle s'organise en tant que nation, comment elle fonctionne en tant que communauté.

Dans le *Livre du citoyen*, Alain Monchablon traite de l'Etat de droit français. Ce ne serait qu'un manuel d'instruction civique de plus — genre généraliste et aride — si l'auteur n'était parvenu, par le découpage de son propos et en mariant la concision et la clarté, à donner un rythme proprement cinématographique à sa description des principes fondateurs de notre droit, des mécanismes institutionnels de la République et du mode de fonctionnement de la société civile. Son héros est le citoyen, son scénario, le mode d'emploi de la maison France.

Alain Monchablon doit aimer le cinéma car il s'y réfère spontanément pour éclairer, par exemple, la singularité du système judiciaire français. Au dernier acte d'un procès, à l'audience publique, explique-t-il, tout est réglé, tout est contenu dans l'acte d'accusation. Aux Etats-Unis, l'instruction

contradictoire est présentée au tribunal qui ignore tout de l'affaire et arbitre entre les parties : il y a place pour les rebondissement les plus divers. Voilà pourquoi les procès américains se prêtent mieux à la dramaturgie du cinéma que les procès français !

L'auteur ne s'en tient pas qu'à ce genre de notation, et on reliera celle-ci qui, s'agissant de la justice, laisse panteller : « Histori-

description et une tentative de compréhension de la France d'aujourd'hui. On pourrait parler ici de coups de projecteur — donnés pour les mettre en valeur ou les révéler — sur des faits de société, des débats, des situations, des évolutions qui caractérisent la France contemporaine.

L'ouvrage traite des « concubins anticonstitutionnels », de l'engagement pour les jeux d'argent, du menu idéal des Français, des privatisations, de la réalité terriblement concrète du chômage, du bac, de la voiture, du sport et de la mode. Des extraits de presse, des tableaux de données chiffrées, des reproductions de documents et des photos accompagnent et illustrent cette promenade en France.

Dans les repères bibliographiques qu'il donne au terme de son travail, Alain Kimmel cite huit études récentes sur le thème de l'identité française. Lui-même s'interroge, en guise de conclusion : « Qu'est-ce que la France ? »

Il n'y a pas, bien sûr, une réponse, et s'il y en a plusieurs, à l'image de la diversité française, elles ne sont pas définitives. Peu importe : tout l'intérêt est dans la question, dans le fait qu'elle soit posée. Cela témoigne, comme le remarque avec d'autres Alain Kimmel, d'une curiosité, d'une « sensibilité renouvelée à la singularité nationale ». Cela signifie que la France n'est pas perçue comme un modèle achevé, à travers un certain nombre de clichés et de certitudes. Cela traduit, peut-être, une attente et une disponibilité. D'où l'intérêt porté aux auteurs et aux ouvrages qui vont à la découverte de la France, sans autre objet que de la connaître mieux ou vraiment.

* *Le Livre du citoyen*, par Alain Monchablon, éditions La Découverte, 306 p., 75 F.

** *Vous avez dit France ?* par Alain Kimmel, Hachette-CIEP, 225 p., 65 F.

L'éducation française

quement, en France, la magistrature n'a jamais joué de rôle majeur dans la défense des libertés individuelles. »

Sous forme de séquences, aisément repérables, notre environnement politique, administratif et social apparaît, dégage de son propos et en mariant la concision et la clarté, à donner un rythme proprement cinématographique à sa description des principes fondateurs de notre droit, des mécanismes institutionnels de la République et du mode de fonctionnement de la société civile. Son héros est le citoyen, son scénario, le mode d'emploi de la maison France.

Un pays ne se réduit pas à ses règles de vie en commun. Il a sa population, ses valeurs, ses mœurs, ses facteurs de richesse et ses faiblesses. Alain Kimmel propose, sous le titre *Vous avez dit France ?* de répondre à la question implicitement posée. C'est, à travers un ensemble d'informations concrètes, une

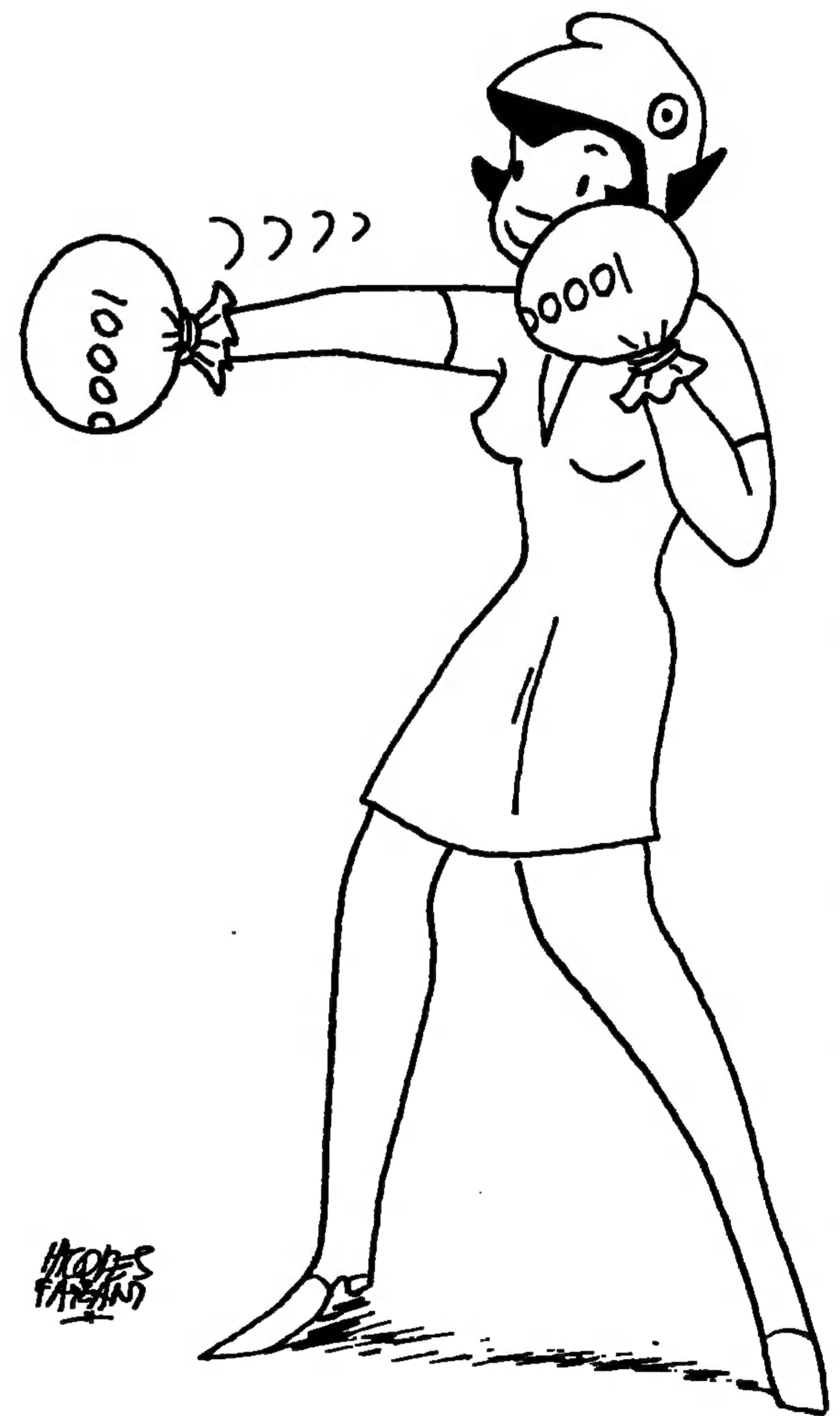
IMPOSSIBLE N'EST PAS FRANÇAIS!

UNE FRANCE COMPETITIVE

- 1** La hausse annuelle des prix (hors énergie) est descendue au dessous de 4%. Après l'Allemagne et le Japon, la France est celui des grands pays industriels qui a l'inflation la plus faible du monde. Notre taux d'inflation se rapproche de celui des Allemands.
- 2** L'investissement redémarre. Pour les trois années 1986, 1987 et 1988, l'OCDE prévoit que la France aura le plus fort taux de croissance de l'investissement productif des 7 plus grands pays industrialisés : +16%.
Alors que 500.000 emplois productifs ont été supprimés entre 1981 et 1985, la situation est aujourd'hui stabilisée. L'économie française est en mesure de recréer des emplois.
- 3** Quatrième puissance économique du monde libre, la France est le 2^e exportateur mondial dans les services, l'agro-alimentaire, l'aéronautique et l'industrie spatiale.
En moyenne chaque Français exporte plus qu'un japonais, qu'un Américain ou qu'un Anglais.

La France tient le bon cap!

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PRIVATISATION



MOULDES
PARISIAN

Politique

OBJECTIF ÉLYSÉE : LES PATRONS DE LA CAMPAGNE

Claude Evin ou la fidélité rocardienne



Nous poursuivons la publication d'une série de portraits et d'entretiens des « patrons de campagne » des candidats...

M. Claude Evin a le regard droit et le sourire franc d'un garçon sympathique. L'homme est vent, on admet qu'il s'agit là de qualités qui rendent un commerce agréable.

M. GEORGES MARCHAIS Invité du « Grand Jury RTL - le Monde »

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, sera l'invité de l'émission « Grand Jury RTL - le Monde », le dimanche 27 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Ce spécialiste des questions sociales n'a pas le profil d'un Machiavel qu'on pourrait imaginer concoquant, dans quelque sombre bureau, un plan de campagne minutieusement affiné.

Cet ancien président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale s'est déjà laissé « piéger » par la presse, en abordant le terrain glissant des rapports de M. Rocard avec son parti.

En attendant, M. Evin présente plusieurs avantages : en sa personne sont associées fidélité et jeunesse. Il peut donc représenter le renouvellement de la planète Rocard.

Quelle que soit l'issue, la ligne politique choisie par M. Rocard repose sur l'affirmation publique (même si c'est par éclipse) d'une détermination absolue. Il fallait

donc assumer une telle responsabilité vis-à-vis du PS. M. Evin était l'homme de la situation : ignorant les états d'âme, il est l'un des plus fervents défenseurs de cette ligne, dans un entourage qui compte son lot de modérés.

Cet engagement « sans esprit de recul » aux côtés du député des Yvelines n'est, au fond, qu'une étape de plus dans un itinéraire personnel marqué - depuis dix-neuf ans maintenant - du sceau de la fidélité à des idées, puis à l'homme qui les incarne : dans la foulée de 1968, le jeune Evin,



interne dans un collège, s'intéresse aux idées du PSU. La JEC, la CFDT, l'adhésion en 1970 : l'itinéraire classique de toute une génération rocardienne. Ce n'est qu'après 1974, la réunion des assises du socialisme et l'arrivée au PS des transfuges du PSU que M. Evin connaît personnellement son chef de file.

la présidence de la commission des affaires sociales de l'Assemblée, et sera, après mars 1986, vice-président de cette commission. Il aura manqué au jeune député le couronnement de cette carrière rapide : un portefeuille ministériel.

Tout comme le maire de Conflans-Sainte-Honorine, M. Evin jouera quitte ou double en 1988. Le parti lui a donné beaucoup, le parti lui reprendra sans doute beaucoup, s'il l'abandonne avec pertes et fracas.

Le parlementaire Evin juge qu'il a réussi son implantation. Dans cette région riche de traditions ouvrières, ses électeurs lui garderont-ils leur confiance s'il revient les voir coiffé d'une casquette de « diviseur de la gauche » ? Quant à son « patron » à Saint-Nazaire, le maire Joël Batteux, il vient de faire connaître son soutien à M. Jean-Pierre Chevènement dans les primaires à l'intérieur du PS (le Monde du 3 septembre). On imagine avec quelle joie il prendrait sur sa liste le dissident Evin aux municipales de 1989...

Le député accueille avec son calme habituel l'évocation de ces sombres lendemains qui déchantent. Laconique, il répond : « Quand on a trente-huit ans, on peut prendre des risques. Et puis, en politique, la fidélité, c'est quelque chose d'important. »

J.-L. A.

ENTRETIEN

« Constituer une majorité pluraliste »

« Quels seront les thèmes de campagne de M. Michel Rocard ?

— Ils tournent, d'abord, autour de trois valeurs : justice, démocratie, paix. D'autre part, ils touchent à quatre actions prioritaires que, pour les commodités de la présentation, je regrouperai autour de quatre E : l'emploi, l'enseignement, l'environnement... mais pris dans tous les sens du terme, sur le plan écologique certes mais aussi en termes de vie quotidienne - et l'Europe. Troisième grand thème de la campagne de Michel Rocard, une démarche. Une démarche culturelle que l'on retrouve d'ailleurs sur chacune de ces actions prioritaires.

— Par exemple ? — En matière d'emploi. Ce doit être l'affaire de tous. C'est l'affaire de l'Etat, l'affaire des patrons, l'affaire des salariés. C'est l'affaire de l'Etat, qui doit conduire une politique, notamment dans les secteurs où une conversation est nécessaire. C'est l'affaire des patrons, qui assument une responsabilité dans l'entreprise. Mais tout cela ne peut pas aboutir si chacun des salariés de ce pays ne se sent pas concerné par la compétitivité, par l'activité économique.

— Et puis, c'est aussi redonner plus de souplesse, redonner du mouvement à notre société. C'est un objectif général de Michel Rocard. Il revêt une signification particulière à l'intérieur de l'entreprise : par le contrat, il est possible de redonner de l'espace à la négociation en termes de revenu, en termes de formation, en termes d'aménagement du travail, et de redonner aussi de la souplesse, y compris dans de nouvelles formes d'activités, notamment dans le champ social. Sur les autres thèmes, on pourra retrouver le même type de démarches.

— Si M. Rocard s'oppose à M. Mitterrand au premier tour de l'élection, ne sera-t-il pas amené, pour se différencier, à un « rajouter » dans l'agressivité face au président de la République ?

— Nous ne travaillons pas, actuellement, sur l'hypothèse de deux candidatures issues du mouvement socialiste. Nous nous en tenons à la déclaration de François Mitterrand selon laquelle il ne serait candidat que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles.

— Dans l'hypothèse que vous évoquez, et que j'accepte de traiter au nom du respect que je dois à votre question - mais qui n'est vraiment pas l'hypothèse que nous recherchons et que nous souhaitons, - il n'y aura pas d'agressivité particulière à développer à l'encontre du président de la République. Notre agressivité, ou plutôt notre opposition devra se manifester à l'égard des candidats de la majorité présente, c'est-à-dire Jacques Chirac et Raymond Barre.

— Il sera nécessaire, simplement, d'affirmer ce qu'est Michel Rocard, ce qu'est son originalité. Tout le monde note aujourd'hui que les socialistes tiennent le discours que tenait

Michel Rocard avant 1981. Eh bien ! Il nous faudrait simplement affirmer que, quitte à faire avec Michel Rocard. Il y a suffisamment de thèmes sur lesquels identifier une démarche originale sans que, pour autant, nous ayons à agresser à l'intérieur de la gauche.

— En traçant, le jeudi 17 septembre sur TF1, le portrait d'un président de la République actif, qui « éclipse », M. Mitterrand ne coupe-t-il pas l'herbe sous le pied de M. Rocard, qui veut être un candidat qui « entraîne » la France ?

— Non, cela montre, au contraire, que Michel Rocard et François Mitterrand ont la même conception du rôle du président de la République.

— Si M. Rocard est le candidat de la gauche au deuxième tour, dans quelle mesure le fait d'avoir en face de lui M. Barre ou M. Chirac influera-t-il sur sa campagne du second tour ?

— C'est entre le premier et le second tour qu'effectivement peut se créer une dynamique susceptible de rassembler des électeurs autour des propositions formulées par un candidat à l'élection présidentielle. Il est très vraisemblable que les idées défendues par des responsables politiques qui se reconnaissent dans Raymond Barre au premier tour leur permettront de mieux se reconnaître dans Michel Rocard au second. En tout état de cause, il est prématuré de traiter de cette affaire maintenant, car il est hors de question, compte tenu de la nature du débat politique dans notre pays et de cette bipolarisation, d'avoir toute négociation avant le premier tour.

— Dans l'hypothèse où M. Rocard, dès le premier tour, serait le candidat du PS, comment des électeurs qui auront, au premier tour, voté pour M. Barre pourraient-ils, au second, voter pour M. Rocard ?

— Pour des raisons diverses. Je ne suis pas certain que, malgré toutes les déclarations de Raymond Barre et de Jacques Chirac appelant à tout faire pour battre le candidat socialiste, un tel appel émanant des appareils soit accepté par les électeurs. Donc, il faut redonner de l'espace à des électeurs. Pour faire une majorité, il est nécessaire de faire plus de 50 %, et si nous n'obtenons pas a priori « éclipse » des gens qui auront, à un moment, voté pour l'un ou pour l'autre des candidats de droite, nous n'espérons jamais faire plus de 50 % dans ce pays.

— Comment voyez-vous la nouvelle majorité présidentielle de M. Rocard ?

— Notre objectif est de pouvoir constituer une majorité pluraliste, dont il est impossible aujourd'hui de définir les contours. Cette pluralité doit être le résultat de la dynamique créée par l'élection présidentielle elle-même.

Propos recueillis par JEAN-LOUIS ANDRÉAN.

LE 17 OCTOBRE 1987, AU TROCADÉRO, A PARIS RASSEMBLEMENT DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Sous le haut patronage de M^{me} Corazon Aquino Le 17 octobre 1987, des défenseurs des droits de l'homme et du citoyen de divers pays se rassembleront avec le quart-monde pour rendre hommage aux victimes de la faim, de l'ignorance, de l'exclusion et de la violence ; pour affirmer que la misère n'est pas fatale ; pour proclamer leur solidarité avec ceux qui, à travers le monde, luttent pour la détruire.

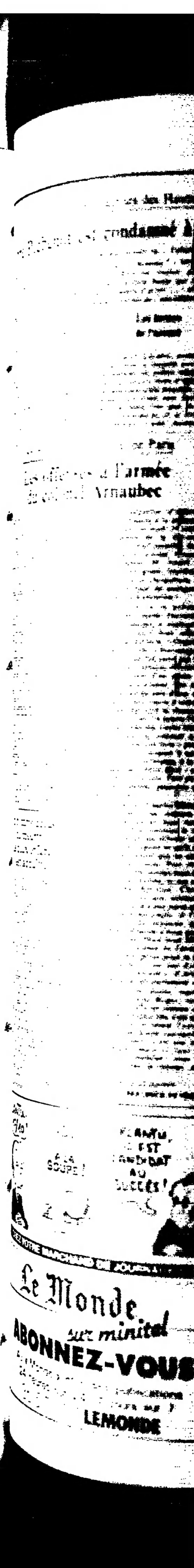
- Personnalités et associations ayant apporté à ce jour leur soutien à ce rassemblement : 1. Personnalités non françaises ou appartenant à des organisations internationales : Gordon ADAM (dir. BIT), Karl AHRENS (ancien prés. de l'Assemblée par. Cons. eur.), Estefania ALDABA-LIM (anc. sous-sec. gén. ONU), etc.

- 2. Personnalités françaises : Jean-François ABELIN (dir. eur.), Jean AUBOURN (magistrat), Gilbert AUBRY (écrivain), Jacques BARROT (prés. comité. off. soc. Ass. nat.), Henri BARTOLI (prof.), Jean BAUBEROT (prés. Cent. pro. études et doc.), Dominique BAUDIS (prés. cons. rég. dép. eur.), Jean BAZAIRE (artiste peintre), Marie-Joséphine BECCARIA (journaliste), etc.

Advertisement for 'Le Monde' magazine featuring a cartoon character and the text 'Y'EN A GU'UN! C'EST PLANTU!'. It promotes the magazine's focus on natural sciences and traditional medicine.

Tous les ouvrages sur le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles... à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES 6, rue de Savoie, 75006 PARIS - Tél. : 43-28-80-72

Handwritten signature or text in Arabic script.



Aux assises des Hauts-de-Seine

Pierre Pichenot est condamné à douze ans de réclusion

Après trois jours de débats, Pierre Pichenot, cinquante-trois ans, inculpé d'homicide volontaire et de détention illégale d'armes de la quatrième catégorie, a été condamné, vendredi 25 septembre, par la cour d'assises des Hauts-de-Seine à douze ans de réclusion pour le meurtre de Marc Pinkert, un étudiant âgé de vingt ans.

La cour est allée au-delà des réquisitions de M^{me} Michelle Requin, avocat général, qui demandait une peine de dix ans. Pour M^{me} Requin, l'intention homicide était certaine : « Pierre Pichenot a eu une pulsion meurtrière quelques instants, ce soir du 25 mai 1984, où mourut Marc Pinkert. Puis il manipula justice et famille avec un cynisme jamais vu... Fallait-il juger « l'acte et l'homme ? » M^{me} Requin le fit. Elle ne voulait pas d'une « sanction trop basse qui banalisait ce genre d'actes (...) aboutissement extrême de l'autodéfense ».

Les larmes de l'accusé

M^{re} Henri Leclerc, avocat de la partie civile, a rappelé avec simplicité, devant un public ému, ce que furent les trente mois d'une instruction insupportable émaillée de menaces : « C'était tuer [un] enfant une deuxième fois, ce que j'ai pu savoir comment il a été tué ». Dénonçant « une monstrueuse

machination qui a failli réussir », M^{re} Leclerc s'est adressé à l'accusé : « Vos enfants ont fait beaucoup pour vous, ils vous ont rendu humain à l'audience. Entendez votre fils Michel, vous avez pleuré sur vous, sur votre famille brisée par ce geste mortel... C'est à cet unique moment du procès que l'accusé a, en effet, abandonné son masque : Michel Pichenot, vingt-huit ans, rappelé à la barre comment il revêtit, deux ans après les faits, le véritable rôle de son père dans le meurtre de Marc Pinkert. Eclatant en sanglots, le jeune homme se tourna vers le box de l'accusé : « C'est mon père, je l'aime... ». Pierre Pichenot pleura un bref instant et lampa, de nouveau muré dans son système de défense : « Menteur ! ».

Avant que la cour ne se retire pour délibérer, Pierre Pichenot, défendu par M^{re} Jean-Marc Aucuy, est un mot de compassion pour la famille de sa victime. Allait-il éclairer le flot des circonstances du tir mortel ? Les quatre experts, dont le professeur Coccolini, qui se sont succédés au cours de l'instruction n'ont pas élucidé les conditions de tir, mais, à quelques heures du verdict, Pierre Pichenot maintenait encore sa pression : « J'ai eu une réaction maladive. Je n'ai pas voulu berner la justice, c'est la réaction gauche d'un homme voulant sortir d'un engrenage. Je ne sais pas si je suis responsable ou pas, je n'ai jamais eu l'intention de commettre cet acte ».

Après une heure et demie de délibération, la cour a reconnu Pierre Pichenot coupable de meurtre sans intention homicide, avec circonstances atténuantes, mais l'a condamné à douze ans de réclusion.

DANIELLE ROUARD.

Dix mois de prison, dont quatre avec sursis, pour un CRS qui avait tué un jeune Maghrébin

Clémence pour une bavure

AIX-EN-PROVENCE de notre correspondant

L'arrêt rendu le jeudi 24 septembre par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, condamnant l'ancien CRS Jean-Paul Taillefer, accusé du meurtre d'un jeune Maghrébin, à dix mois de prison dont quatre avec sursis, a suscité de vives réactions chez la famille et les amis de la victime venus suivre les débats ouverts la veille au palais de justice d'Aix-en-Provence (le Monde du 25 septembre). Le risque d'avoir d'autres répercussions dans les quartiers nord de Marseille, et particulièrement à la cité de la Buserine, près de laquelle s'était déroulé le drame.

La cour d'assises, qui se trouvait saisie d'une affaire d'homicide volontaire après sept années d'instruction et une déclaration d'incapacité du tribunal correctionnel de Marseille — pour lequel les faits étaient susceptibles de conduire à entraîner une condamnation criminelle, — a jugé en effet que Jean-Paul Taillefer n'était pas coupable d'homicide volontaire, mais de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

De surcroît, elle a accordé à l'accusé de larges circonstances atténuantes. Car, si l'avocat général, M. André Vienget, avait lui aussi estimé que les faits constituaient un homicide involontaire, il avait requis une peine ferme de deux ans de prison. En allant encore plus loin dans l'indulgence, la cour d'assises ne pouvait manquer de provoquer

cette colère qui fit crier à la famille et aux amis de la victime : « Justice traïson ! Justice complice ! »

En fait, il apparaît que dans leur majorité, les membres de la cour d'assises, jurés et magistrats, ont admis le système de défense de Jean-Paul Taillefer. Il se ramenait à ce leitmotiv : « Je n'avais pas l'intention de tuer. C'est un accident. Il s'est baissé, je me suis senti menacé. J'ai armé. La rafale est partie. »

La thèse de la peur

L'ennui est que ce soir-là, 18 octobre 1980, l'homme qui se sentait menacé était CRS et avait en face du canon de son pistolet-mitrailleur un jeune homme de dix-sept ans, paisible et en règle, qu'il a tué de deux balles à bout portant. Houari Ben Mohamed est mort ainsi parce que le policier qui le contrôlait avait peur de lui... Mais l'ex-CRS Jean-Paul Taillefer, exclu de la police après les faits, aujourd'hui chômeur, n'a pas varié. Il l'a répété à maintes reprises aux jurés : c'est une maladresse, un concours malheureux de circonstances. Et dans son réquisitoire l'avocat général sans faire siennes cette thèse n'en avait pas moins estimé que la cour ne devait pas retenir l'homicide volontaire.

De surcroît, Jean-Paul Taillefer repoussait toute idée de racisme. Tout gosse, ne jouait-il pas au football avec Jean Tigana ? De la même façon, il rejetait le portrait d'un homme violent que faisait de

lui la partie civile. Non : il n'était qu'un être insignifiant, médiocre et surtout... maladroît.

L'expert psychologue l'a décrit comme « un sujet mal assuré, une personnalité fragile, devenu insomnieux depuis le drame ».

Dans le climat de tension qui régnait dans les quartiers nord marseillais ce soir-là, à proximité d'une cité réputée « chaude », la peur aurait donc pris le dessus. Cela ne ferait pas de doute puisque Jean-Paul Taillefer était le seul des quatre CRS, occupés à contrôler les occupants de la voiture où se trouvait Houari Ben Mohamed, à s'être muni d'un pistolet-mitrailleur qu'il était allé chercher dans le fourgon, au mépris des consignes. Mais qui l'obligeait à effectuer sa fouille en pointant le canon de son arme chargée à l'intérieur du véhicule ? Le conducteur venait d'être invité à repartir, après vérification de ses papiers, et Jean-Paul Taillefer continuait de tenir les jeunes gens sous la menace de son arme, soulignant du canon le couvercle de la boîte à gants. La cause du drame, selon Taillefer, serait son inexpérience, imprudente à une formation hâtive. « Je n'avais tiré que deux fois avec ce type d'arme au cours de mon stage chez les CRS », disait-il d'ailleurs. La tactique a été payante. Il resta, comme devait le déclarer après l'arrêt M^{re} Gilbert Collard, avocat de la famille partie civile, qu'il « ce verdict n'apaise aucune souffrance et que les amis de Houari garderont le sentiment que la société n'est pas de leur côté ».

JEAN CONTRUCCI.

« Spartacus », au tribunal de Paris

Les offenses à l'armée du colonel Arnaubec

Spartacus dirige la révolte des gladiateurs contre Rome. En empruntant ce nom pour signer son livre « Les Dossiers secrets : Opération Manta. Tchad 1983-1984 », le colonel Gérard Arnaubec s'abritait derrière un pseudonyme chargé de symboles. L'ouvrage publié en mai 1985, évoquait avec sévérité les carences dont l'armée aurait fait preuve lors de la mise en place du dispositif militaire au Tchad. S'il faut en croire l'officier, les troupes libyennes n'auraient eu qu'à reprendre leur offensive à ce moment pour infliger de lourdes pertes aux forces françaises.

La première réaction du ministère de la défense, alors occupé par M. Charles Hernu, fut de déposer une plainte pour injures envers l'armée. Il est vrai que le colonel Arnaubec parlait des officiers supérieurs en dénonçant leur « naïveté » et leur « incommensurable sottise » et critiquait leur comportement « frileux, traditionnel et irresponsable ». Quatre mois et demi plus tard, et certains s'étonneront de ce délai, le successeur de M. Hernu, M. Paul Quilès, engageait des poursuites

pour « divulgation d'informations de nature à nuire à la défense nationale ». Mais, le jeudi 24 septembre, à l'audience de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, qui jugeait le colonel Arnaubec, le ministre actuel M. André Girard demeurait plaignant, représenté par M^{re} Jean-Marie Durgnobert, qui ne pouvait manquer de souligner cette forme de « collaboration ».

Répondant à la présidente, M^{me} Marie-Claude Duverrier, le colonel Arnaubec a expliqué comment, alors qu'il était adjoint au chef de la division « Organisation logistique » de l'état-major des armées, il avait été outré par le comportement de certains officiers supérieurs. La mort d'un pilote abattu par la DCA libyenne, une maladie grave contractée lors d'une mission au Tchad et des soucis d'ordre familial avaient éprouvé la résistance de l'officier. Quand il a appris l'évacuation simultanée des forces françaises et libyennes, le colonel a donc décidé d'écrire un livre « pour dire la vérité ». Un rapport à ses supérieurs eût été préférable, il le reconnaît volontiers. Mais dit-il « un rapport ça ne sert à rien. Tant pis si j'ai fait une connerie, peut-être que ça pourra servir ».

Les généraux Charles Mainguy et Étienne Copel, les colonels Jean-Claude Ganeau et Jean Armange sont venus dire combien le colonel Arnaubec était un officier sérieux, intègre et courageux et qu'il n'avait rien publié d'autre que ne soit déjà paru dans la presse. Pour ces officiers, le délai de ce procès est de venue service à l'armée, et son avocat, M^{re} Georges-Antoine Chresteil devait résumer son attitude en déclarant : « Il n'a pas porté atteinte à la défense nationale, il l'a servie », avant de rappeler que la deuxième opération s'était parfaitement déroulée. Mais pour M^{re} Durgnobert « la défense de l'armée est une chose trop grave pour la laisser aux militaires. N'est pas Zola qui veut. Le « l'accusé d'Arnaubec aurait pu être fait autrement ».

Le ministère public représenté par M. Philippe Bilger, tout en considérant l'officier comme coupable des délits reprochés, s'est montré modéré : « Il a révélé l'existence d'un passé militaire susceptible de servir à l'avenir ; c'est une imprudence grave mais il faut tenir compte des mobiles ; vous serez indulgents avec le colonel Arnaubec. »

Jugement le 22 octobre. MAURICE PEYROT.

A la cour d'assises du Val-d'Oise

Un homme accusé du meurtre de deux enfants est acquitté

Hanibal Pinto-Guimar, vingt-quatre ans, a été acquitté vendredi 25 septembre par la cour d'assises du Val-d'Oise, devant laquelle il comparait depuis jeudi.

Il était accusé d'avoir incendié, en novembre 1983, l'habitation qu'il partageait avec sa compagne pour tuer les deux enfants de celle-ci, âgés de trois et cinq ans. Ceux-ci avaient effectivement péri dans les flammes. L'inculpé avait passé des aveux circonstanciés en reconnaissant être jaloux des enfants, dont, de surcroît, il n'aimait pas la couleur. Mais il s'était ensuite rétracté et nié les faits depuis trois ans.

L'avocat général avait requis la réclusion criminelle à perpétuité contre lui, tandis que son défenseur, se fondant sur l'absence de preuve matérielle, plaidait le bénéfice du doute et réclamait l'acquiescement, ce que les jurés ont accepté au terme d'un délibéré de trois heures.

PLANTU-10/10!

PLANTU, IL EST CANDIDAT AU SUCCÈS!



CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 45 F

Le Monde

sur minitel
ABONNEZ-VOUS
Au « Monde » et à ses publications
24 heures sur 24, 7 jours sur 7
36.15 TAPEZ LEMONDE



L'AUTOMNE

ça se savoure

à JERSEY



Savourez le calme, la nature encore très fleurie et la chaude ambiance des pubs et des hôtels.
Savourez le plaisir de fouler le sable fin durant les grandes balades au bord de la mer.
Savourez cette campagne teintée de roux qui dispense l'odeur de toutes les essences d'arbres.

Savourez le don que vous fait Jersey : une merveilleuse détente qui vous permettra d'aborder l'hiver en pleine forme.
Savourez à l'heure du thé, les « cookies » et les « scones » accompagnés de crème fraîche jersiaise et de confitures de fraises, avant d'aller rejoindre votre confortable hôtel (et il y a le choix !).
Savourez l'excellente cuisine faite avec les produits

du cru : légumes, poissons, crustacés, laitages... et n'oublions pas les vins français, très sélectionnés, et d'un prix abordable.
Savourez enfin les prix ; exemple : un homard entier et cuisiné à 120 F, une location de voiture à moins de 85 F la journée, etc.
JERSEY en automne, c'est une tranche de vie qui vaut la peine d'être vécue!

Liaisons par air, par mer et par car-ferry. Départs de Paris, Bretagne, Normandie... Pour recevoir une documentation en couleur, avez la gentillesse de retourner ce coupon à Maison de l'Île de Jersey, Département M2, 18, boulevard Malherbes, 75008 Paris. Tél. 47 42 93 68

NOM _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

M2

Société

Privé de prison

Le 3 septembre 1986, Gilles Bergues était satisfait. Conformément à sa demande, il entrerait en prison...

« Pouvoir discrétionnaire »

Président de SOS-Racisme à Poitiers, conseiller syndical du SNI-FECC (Syndicat national des instituteurs)...

Un recours hiérarchique est formé sur la demande à la fois du SNI et de l'instituteur. Dans une affaire de commercialisation clandestine de sucre détourné de sa destination...

lettre du 19 janvier 1987, M. André Luc, alors directeur de l'administration pénitentiaire, affirme que la décision, qui n'a pas « le caractère d'une sanction »...

La direction régionale de l'administration pénitentiaire avait déjà, dans une lettre du 9 octobre 1986, estimé que « la participation (de Gilles Bergues) à des mouvements mettant en cause l'institution pénitentiaire ne permettait pas de garantir la nécessaire neutralité dans l'enseignement dispensé au sein des établissements pénitentiaires ».

On n'en saura pas plus après le rejet d'un recours hiérarchique. Un recours devant le tribunal administratif est pendante. Reste que Gilles Bergues — qui a saisi la Commission nationale de l'information et des libertés pour avoir communication de sa fiche des Renseignements généraux — ne sait toujours pas ce qu'il lui reproche.

Gilles Bergues enseigne, aujourd'hui, dans une institution spécialisée pour enfants en difficulté. Il souhaite toujours enseigner en prison, où à défaut comprendre enfin pourquoi on lui interdit d'exercer en prison. Il sourit en disant que la prison et lui « c'est peut-être une affaire de sang ».

A Lyon Ouverture d'une information judiciaire après l'incident raciste à l'entrée d'une boîte de nuit

M. Christian Gallot, procureur de la République au tribunal de Lyon, a requis, mercredi 23 septembre, l'ouverture d'une information judiciaire sur l'incident survenu dans la nuit du samedi 29 août au dimanche 30 août, devant la boîte de nuit lyonnaise « l'Actual », dont l'accès avait été interdit à un groupe de clients comprenant une jeune Ivoirienne, fille d'un spécialiste en urologie d'Abidjan, médecin personnel du président Houphouët-Boigny et ami du professeur Jean-Michel Dubertard, député RPR du Rhône et adjoint au maire de Lyon (Le Monde du 2 septembre).

Le dossier a été confié à M. Gilles Raguin, premier juge d'instruction. L'information ouverte est fondée sur l'article 416 du code pénal qui vise « toute personne, ayant refusé de fournir un bien ou un service à celui qui le demande en raison de son origine, de son sexe, de sa situation de famille ou de son appartenance ou de sa non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ».

Fausse étiquette Lacoeste, une condamnation. — Thérèse Rodouthis, cette Thaïlandaise de vingt-six ans interpellée le 2 septembre à Paris en possession de 3 800 reproductions d'étiquettes Lacoeste et d'autant de copies du crocodile de la marque, qu'elle avait elle-même importées de Bangkok, a été condamnée, vendredi 25 septembre par la 25^e chambre correctionnelle de Paris, à seize mois de prison dont douze avec sursis et vingt mille francs d'amende (Le Monde du 20/21 septembre).

La jeune Thaïlandaise a aussi été condamnée à verser 200 000 F de dommages et intérêts aux établissements Lacoeste en réparation du préjudice subi par ce trafic qui consiste à faire entrer en France dans les bagages de pseudo-touristes thaïlandais des logos contrefaits.

Un casse-tête pour la Commission des « sages »

Les binationaux sous les drapeaux

Est-il acceptable qu'un jeune Français choisisse de faire son service militaire dans l'armée algérienne ? Cette question délicate, rarement posée de manière aussi brutale, et au cœur des débats sur la réforme du code de la nationalité. On ne s'étonnera pas qu'elle ait dominé la deuxième séance publique de la Commission des « sages », le 24 septembre, devant laquelle sont venus s'exprimer deux responsables des armées, le général Jean Burin, directeur central du service national, et le contrôleur général Roqueplo, directeur de la fonction militaire et des relations sociales au ministère de la défense.

La France — comme d'autres pays d'Europe — compte un nombre croissant de binationaux. Il s'agit, soit d'étrangers naturalisés qui ont légalement conservé leur nationalité d'origine, soit d'enfants d'étrangers qui acquièrent automatiquement la nationalité française à la naissance ou à dix-huit ans. Pour ne pas obliger ces binationaux à faire un service militaire dans chacun de leurs deux pays, la France a conclu une convention avec le Conseil de l'Europe, ainsi que des arrangements ou des conventions bilatérales avec une quinzaine de pays.

L'accord signé entre l'Algérie, le 11 octobre 1983, est naturellement le plus controversé, compte tenu des drames de l'histoire récente et du nombre important de jeunes gens concernés. Ce texte autorise les Franco-Algériens à opter pour l'un ou l'autre des services nationaux, de telles dispositions « n'affectent pas la nationalité des personnes auxquelles elles s'appliquent, ni leur condition de séjour et d'emploi dans l'un ou l'autre Etat ». L'accord est « conclu pour une durée illimitée », étant entendu que « chacun des deux gouvernements pourra à tout moment le dénoncer ».

Cet accord avait été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Aujourd'hui, seul le Front national le conteste ouvertement et réclame une limitation de la binationalité (1). Argument-choc : plus de 90 % des Franco-Algériens choisissent de servir sous le drapeau vert, rouge et blanc. Les autorités algé-

riennes — d'accord pour une fois avec M. Le Pen — ne se sont pas privées de souligner, de leur côté, que le choix se portait massivement sur l'Algérie.

Tout dépend, en réalité, de la manière dont on veut lire les chiffres. 13 812 Franco-Algériens ont rempli des déclarations d'option depuis le 1^{er} décembre 1984. Parmi eux, 1 136 ont opté pour un service en France et 12 676 ont opté pour un service en Algérie. Mais ces chiffres sont trompeurs, car ces classes

riennes de la nationalité dans l'établissement de leurs statistiques sur les dispenses, les exemptions, les réformes ou les insonnifications.

Une autre difficulté tient au caractère récent de l'accord franco-algérien. Celui-ci n'est entré en application qu'en 1984, alors que la gestion d'une classe d'âge s'étend sur une douzaine d'années : entre le recensement (à dix-sept ans) et la date limite du service actif (à vingt-neuf ans). C'est dire que les statistiques qui portent sur les années les

Le choix des Franco-Algériens

Table with 6 columns: CLASSE, NOMBRE (sans option), Ajustement (service en Algérie), Service en Algérie (en option), TOTAL (sans option), POURCENTAGE (sans option). Rows for years 1984, 1985, 1986, 1987.

La plupart des jeunes des classes 1984 et 1987, titulaires de la double nationalité française et algérienne, ont été déjà appelés sous les drapeaux et ne peuvent donc plus formuler une demande d'option. Ces classes représentent un total de 49 250 jeunes. Selon ce tableau, établi par la direction du service national français, 19 % ont opté pour l'Algérie. Les 81 % restants ont été, soit en service appelé pour faire leur service en France.

plus récentes — et sur lesquelles s'appuie le Front national — sont en cours d'évolution.

Le tableau ci-dessus montre tout de même que l'option pour l'Algérie n'a cessé d'augmenter, passant de 13,3 % pour la classe 1984 à 26,3 % pour la classe 1987. Mais les autorités militaires françaises s'attendent à une stabilisation de ce chiffre, voire à sa diminution dans les années suivantes.

Un facteur d'intégration

Cette acrimonie affichée n'empêche pas les autorités françaises de constater, avec inquiétude ou agacement, la grande activité déployée par les consuls algériens pour attirer de jeunes conscrits en Algérie, quitte ensuite à les dispenser de service militaire. Dans quelques cas, souligne-t-on, des signatures ont été obtenues sous la contrainte.

La possibilité de faire son service militaire dans un autre pays que la France apparaît comme une « anomalie » à certains membres de la commission de la nationalité. Interrogés à ce propos, les deux généraux consultés se sont contentés de dire : « Notre rôle est d'appliquer les lois de la République ». En tout cas, les leurs sous les drapeaux ne posent pas de problèmes particuliers et se révèlent de bons soldats. L'armée française est consciente de son « rôle intégrateur » dans la nation et veut le poursuivre.

Dans un intéressant ouvrage collectif consacré au code de la nationalité, Jacqueline Costa-Lascoux fait état des « hésitations de l'armée française à incorporer les jeunes hommes » (2). C'est parfois exact, mais incontestablement, aucun ordre écrit n'ayant jamais été rédigé dans ce sens. Le fait est que les binationaux sont souvent suspects dans leurs deux pays : on a tendance à les juger trop français en Algérie et pas assez français en France.

Ce n'est pas le seul inconvenient de la double nationalité. Beaucoup de ses titulaires ignorent, en particulier, qu'ils ne peuvent être défendus par l'un des deux Etats lorsqu'ils se trouvent sur le territoire de l'autre.

Cette question, qui va bien au-delà du service militaire, sera posée tôt ou tard. Mieux vaut tard que tôt. Ne faut-il pas laisser le temps faire son œuvre ? Car, paradoxalement, la double nationalité peut être un facteur d'intégration. Nombre d'étrangers, appelés à vivre définitivement en France, hésitent à renoncer à leur statut d'origine, à rompre avec un pays où ils pourraient éventuellement retourner un jour. Et beaucoup d'enfants d'immigrés, s'ils avaient à choisir entre deux nationalités, resteraient probablement des étrangers avec la pression de leurs parents. Avec le temps, l'une des deux nationalités — celle du pays de résidence et de la culture acquise — finit toujours par supplanter l'autre. C'est sans doute à ce moment, et pas avant, qu'il faudrait régler administrativement cette « anomalie ».

ROBERT SOLÉ.

(1) Les thèses du Front national sont exposées par Jean-Yves Le Gallou et Jean-François Jallat dans Euro-francisme, cela se mérite, éditions Albatros, 162 pages, 75 F.

(2) Questions de nationalité. Ouvrage collectif sous la direction de Smaha Lascoux, éditions Cienit-L'Harmattan, 1987.

LA RENAULT 25 VOUS INVITE A LA GRANDE CASCADE.



Renault vous invite à la Grande Cascade du Bois de Boulogne pour vous faire essayer la Renault 25 dans la version de votre choix. Avec la nouvelle Renault 25 V6 2,8 litres et la série Fairway, ce sont 13 versions essence ou diesel pour vous séduire sur le thème de l'exigence absolue. Du lundi au dimanche 27 septembre à la Grande Cascade du Bois de Boulogne de 10 h à 19 h. Si vous souhaitez prendre un rendez-vous pour un essai, téléphonez au numéro vert : 05.25.1987.



Advertisement for 'Société' real estate services. Text includes 'Société', 'REPÈRES', 'Le Monde sur minute IMMOBILIER', 'LE MONDE', and 'Le Monde sur minute IMMOBILIER'.

Handwritten Arabic text: 'مكتبة ابن خلدون' (Library of Ibn Khaldun).

sous les drapeaux

choix des Français Algériens

Société

REPÈRES

Catastrophe

Cyclone sur les Bermudes

Un très violent cyclone, comme on n'en avait pas vu depuis vingt ans, s'est abattu le 25 septembre sur l'archipel des Bermudes. Baptisé Emily, ce cyclone a arraché les toitures de centaines de maisons et hôtels et durablement secoué le paquebot *Atlantia*, qui a rompu ses amarres dans le port d'Hamilton. Un premier bilan fait état de plusieurs blessés et de millions de dollars de dégâts. (Routier.)

SIDA

Premières nominations au Comité international

M. François Mitterrand vient de nommer les trois spécialistes français qui siègeront au Comité international d'éthique sur le SIDA. Il s'agit de M. Jacques Ruffié, professeur au Collège de France, du professeur Alain Compagnon, conseiller technique au ministère de la Santé, et du docteur Willy Rosenbaum (hôpital Claude-Bernard à Paris). M. Ronald Reagan a, dans une lettre adressée à M. François Mitterrand, confirmé son accord quant à la création de ce comité, qui avait été suggérée par la France lors du sommet de Venise (le Monde du 17 juin). Le président des Etats-Unis a choisi comme membres de la délégation américaine les docteurs Eugene McHenry (Mayo Clinic de Rochester), président de la commission américaine sur le SIDA, Charles McCarthy (Institut américain

de la santé) et Leroy Walters (Centre de bio-éthique de l'Institut Kennedy à l'université de Georgetown).

Superphénix

Une fissure de 15 cm

Les techniciens de la centrale nucléaire de Cray-Matville (Isère) ont pu observer pour la première fois le fonctionnement du barillet du surrégénérateur Superphénix, après depuis plusieurs semaines. Observée à l'aide d'une microcaméra, la fente paraît être due à une fissure horizontale de 15 centimètres de longueur environ, dont l'origine n'est toujours pas connue. Des prélèvements de métal dans cette zone devraient permettre d'en savoir plus et de choisir la manière dont le réacteur sera réparé.

Espace

Eutelsat choisit un lanceur américain

L'organisation européenne de télécommunications par satellite (Eutelsat) a annoncé, vendredi 25 septembre, qu'elle avait passé commande à la société américaine General Dynamics d'une fusée Atlas-Centaur pour le lancement futur d'un de ses satellites (Le Monde du 17 septembre). Cette décision, qui ne rejette pas les promoteurs de la fusée européenne Ariane, pour autant retenue pour d'autres satellites d'Eutelsat, devrait permettre à General Dynamics de se replacer sur le marché des services de lancement. La firme américaine avait annoncé en juin son intention de construire dix-huit Atlas-Centaur.

MÉDECINE

Dans les Yvelines

Des syndicats s'élèvent contre la proposition de nomination d'un directeur d'hôpital

ROUEN
de notre correspondant

La proposition de nomination de M. Henri Dehu, directeur du centre hospitalier spécialisé du Rouvray à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime) à un poste similaire à l'hôpital départemental des Petites-Près à Plaisir (Yvelines) provoque une vive réaction de la part des syndicats CGT et CFDT dans les deux établissements.

M. Dehu avait été suspendu de ses fonctions à Sotteville-lès-Rouen à la fin du mois de juin, à la suite d'une enquête effectuée par l'inspection générale des affaires sanitaires et sociales (IGAS), faisant état de « constatations de nature à ébranler la confiance de la gestion du centre hospitalier ». Les accusations portées contre M. Dehu, personnellement mis en cause, concernent la gestion budgétaire de l'établissement, les procédures d'achat et l'exercice des fonctions de directeur. Parmi les irrégularités figurait le financement d'une association de formation continue interne à l'établissement, ALPHA,

l'Association pour les personnels hospitaliers actifs dont la présidente est Mme Annie Boucard, conseillère générale UDF du canton de Lodières, représentante du conseil général de Seine-Maritime au conseil d'administration. Le rapport de l'IGAS faisait état « de fausses factures, d'un montant total de 631 704 francs ». M. Dehu avait été personnellement mis en cause, en raison de dépenses « relevées bien d'un certain mépris des finances de l'établissement ». A l'appui de cette affirmation figurait l'achat de trois voitures de fonction « haut de gamme » en trois ans. Pour sa défense, le directeur a notamment produit des rapports administratifs très favorables signés par les représentants successifs du conseil général, le directeur de la DDASS ainsi que le préfet de Seine-Maritime.

La proposition de nomination de M. Dehu à Plaisir, actuellement sur le bureau de M. Barzach, ministre de la Santé, est jugée « inadmissible » par la CGT et la CFDT.

E. B.



LA SOUPE À 45 FET? MAIS, C'EST DIABLEMENT ÉCONOMIQUE!

À LA SOUPE!

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 45 F

Le Monde
sur minitel

IMMOBILIER

Pour trouver un logement
30 000 affaires Paris-Provence. Garantie FNAIM.

36.15 TAPEZ LEMONDE

Le Carnet du Monde

Naissances

Olympe

a le plaisir d'annoncer sa naissance, à l'Hôtel Dieu, en compagnie de ses parents.

Martine ROUSSEAU
et Luc JULIENNE.
Le 19 septembre 1987.

Décès

Cornet, Berlioz.

M^{me} Jacqueline Chambrier,
M^{me} Odette Silioux,
M. Edouard Darmon,
M. et M^{me} Ivan Assicot,
Le docteur Henry Chatel,
M^{me} Maria Soudron,
M. et M^{me} Lucien Choukroun,
M. et M^{me} Albert Choukroun,
leurs enfants,
Ses petits-enfants, parents et alliés,
font part du décès de

M. Jacques CHOUKROUN,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre,
médaillé des Engagés volontaires.

Les obsèques ont eu lieu le 17 septembre 1987.

« Le Mari-Antonetto »,
15, rue Léo-Blanc,
66400 Caméras.

Le docteur et M^{me} Roger Michel,
M. et M^{me} Patrice Ratin
et leurs enfants,
M. et M^{me} Yves Michel
et leurs enfants,
ont le tristesse de faire part du décès de

M^{me} René CLOZIER,
né Marie-Cécile-Cécile-Croisy.

survécu le 15 septembre, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu le 19 septembre, à Limogne-en-Quercy (46).

6, rue Jeanne-d'Arc,
56250 Elven.

M^{me} Guillemette Gillet,
M. et M^{me} Germain Gillet
et leur fils,
M^{me} Florence Gillet
et son fils,

M^{me} Robert Demangel,
ses filles et ses petits-enfants,
Le docteur et M^{me} Jean-Michel Gillet
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Jérôme Gillet,
leurs enfants et petits-enfants,

M^{me} Colin Morris,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Maroger, Doumic,
Lagnage et Le Bris,
ont le deuil de faire part du décès de

M. Guillaume GILLET,
architecte,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,
survécu le 23 septembre 1987.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 23 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris (6^e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue de Saint-Simon,
75007 Paris.

M^{me} Léon Josephson,
son épouse,
Annie Berloquin,
sa fille,
Nicolas et Olivier Berloquin,
ses petits-enfants,
toute la famille et ses amis,
ont le deuil de faire part du décès de

M. Léon JOSEPHSON,
survécu le 24 septembre 1987.

Les obsèques auront lieu le lundi 28 septembre au cimetière parisien de Bagneux, où il repose auprès de son fils.

Alain.
Réunion à la porte principale, à 15 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
66 bis, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.
11, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Le 24 septembre 1987 nous a quittés

Amie
LANGUILLON-BENSAÏON,
dans sa quarante-septième année.
De la part de
M. Edouard Languillon
et ses enfants, Olivier et Pascal,
M^{me} Suzanne Bensaïon,
M. et M^{me} Pierre-Etienne Joly
et leur fille Véronique,
M. et M^{me} Jean-Michel Jambres
et leur fille Mélody.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Boulogne, le lundi 28 septembre 1987, à 16 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU MONDE
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques 69 F
Abonnés 60 F
Communiq. diverses 72 F

Renseignements : 42-47-95-03

Messes anniversaires

Il y a un an.

Cyril GENET
était enlevé à l'affection de ses
Il avait dix-sept ans.
Ses parents et amis gardent le souvenir de sa tendresse, de sa gentillesse et de son humour.
Des messes seront célébrées le dimanche 27 septembre, à 9 h 30, à Rochefort-en-Yvelines; à 10 h 30, à Portovenicio; à 11 heures en la chapelle Fleur-des-Néiges de Saint-Gervais, et en l'église de Nogent-sur-Marne.

M. Raymond WEIL,
son épouse,
Le docteur et M^{me} Jean-Claude Weil
et leur fille,
M. et M^{me} Jean-Jacques Weil
et leurs fils,
Ses enfants et petits-enfants,
M^{me} Elia Halin,
sa belle-sœur,
ont le deuil de faire part du décès
accidentel de

M. Raymond WEIL,
survécu le 20 septembre 1987, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 28 septembre.
Réunion à 10 heures, à la porte principale du cimetière parisien de Pantin.

85, rue Lafontaine,
75016 Paris.
23, rue des Bâts,
95160 Montmorency.
23, boulevard du Maréchal-Ledoux,
51100 Reims.

Dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses lettres et témoignages d'affection qui lui ont été adressés lors du décès de

M. Jacques MEYER,
M^{me} Jacques Meyer, son épouse, prie toutes celles et tous ceux, sans oublier les représentants de l'ORTF, qui se sont associés à sa peine de bien vouloir trouver ici l'expression de ses remerciements.

Il y a six ans disparaissait
Jacques BARRICHON.
Ses amis ne l'oublient pas.
Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue des Cailloux,
92110 Cliecy,
42, rue Jacob,
75006 Paris.

Le directeur général et le personnel d'Eurocontrol ont le tristesse de faire part du décès de

M. Claude SILVAIN,
directeur du service central des redonnances de route d'Eurocontrol,
né à Corbeil-Essonnes, France, le 26 juin 1924 et décédé subitement à Bruxelles, le 23 septembre 1987.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Feytaud, le mardi 29 septembre 1987, à 17 h 30.

M^{me} Sydney Solal,
Danielle et Jacques Solfer,
Dany et Jean-Paul Solal,
Martine et Bernard Goise,
David, Judith, Eve,
Véronique et Emmanuel,
Michaël et Nicolas,
M. et M^{me} Fernand Solal
et leurs enfants,
M. et M^{me} Jacques Solal
et leurs enfants,
M^{me} Paulette Chardacot,
Parents et alliés,
ont le tristesse de faire part du décès de

M. Sydney SOLAL,
survécu à Paris, le 23 septembre 1987.
Les obsèques auront lieu le lundi 28 septembre 1987.
Réunion à 9 h 30 au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

3, avenue Saint-Honoré-d'Eylau,
75116 Paris.
M. et M^{me} J. Solfer,
M^{me} Campagne-Berger, le Zénon,
13009 Marseille.
M. et M^{me} J.-P. Solal,
16, rue Mathieu-Orfila,
66000 Perpignan.

Le conseil d'administration de la CAM,
Le conseil d'administration de la SA des Silos de Bomrières,
Leurs directeurs,
L'ensemble du personnel de la CAM et de la SA des Silos de Bomrières, ont le tristesse de faire part du décès de

M. Sydney SOLAL,
leur administrateur,
survécu à Paris, le 23 septembre 1987.

M. et M^{me} Alain Stahl,
M. Laurent Stahl,
M. et M^{me} Olivier Borot
et leurs enfants Tristan, Daphné, Clément et Florian,
M. et M^{me} Saïza Nouri
et leurs enfants Selim, Sonia et Nadia,
M^{me} Laurence Figand,
Et toute la famille,
ont le tristesse de faire part du décès de

M^{me} Léon STAHL,
née Juliette Figand,
le 20 septembre 1987, à Versailles.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale par M. le pasteur Fichet.

4, rue de Beauvau,
78000 Versailles.

Aldo et Jackie Veroli,
Magda et Robert Rebutain,
Guy et Danièle Veroli
et leurs enfants,
ont le deuil de faire part du décès de

M^{me} Simone VEROLI,
née Lévy,
survécus le 23 septembre 1987.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 septembre, à 15 heures, au cimetière parisien de Pantin (entrée principale).
Cet avis tient lieu de faire-part.

Messes anniversaires

Il y a un an.

Cyril GENET
était enlevé à l'affection de ses
Il avait dix-sept ans.
Ses parents et amis gardent le souvenir de sa tendresse, de sa gentillesse et de son humour.
Des messes seront célébrées le dimanche 27 septembre, à 9 h 30, à Rochefort-en-Yvelines; à 10 h 30, à Portovenicio; à 11 heures en la chapelle Fleur-des-Néiges de Saint-Gervais, et en l'église de Nogent-sur-Marne.

M. Raymond WEIL,
son épouse,
Le docteur et M^{me} Jean-Claude Weil
et leur fille,
M. et M^{me} Jean-Jacques Weil
et leurs fils,
Ses enfants et petits-enfants,
M^{me} Elia Halin,
sa belle-sœur,
ont le deuil de faire part du décès
accidentel de

M. Raymond WEIL,
survécu le 20 septembre 1987, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 28 septembre.
Réunion à 10 heures, à la porte principale du cimetière parisien de Pantin.

85, rue Lafontaine,
75016 Paris.
23, rue des Bâts,
95160 Montmorency.
23, boulevard du Maréchal-Ledoux,
51100 Reims.

Dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses lettres et témoignages d'affection qui lui ont été adressés lors du décès de

M. Jacques MEYER,
M^{me} Jacques Meyer, son épouse, prie toutes celles et tous ceux, sans oublier les représentants de l'ORTF, qui se sont associés à sa peine de bien vouloir trouver ici l'expression de ses remerciements.

Il y a six ans disparaissait
Jacques BARRICHON.
Ses amis ne l'oublient pas.
Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue des Cailloux,
92110 Cliecy,
42, rue Jacob,
75006 Paris.

Le directeur général et le personnel d'Eurocontrol ont le tristesse de faire part du décès de

M. Claude SILVAIN,
directeur du service central des redonnances de route d'Eurocontrol,
né à Corbeil-Essonnes, France, le 26 juin 1924 et décédé subitement à Bruxelles, le 23 septembre 1987.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Feytaud, le mardi 29 septembre 1987, à 17 h 30.

M^{me} Sydney Solal,
Danielle et Jacques Solfer,
Dany et Jean-Paul Solal,
Martine et Bernard Goise,
David, Judith, Eve,
Véronique et Emmanuel,
Michaël et Nicolas,
M. et M^{me} Fernand Solal
et leurs enfants,
M. et M^{me} Jacques Solal
et leurs enfants,
M^{me} Paulette Chardacot,
Parents et alliés,
ont le tristesse de faire part du décès de

M. Sydney SOLAL,
survécu à Paris, le 23 septembre 1987.
Les obsèques auront lieu le lundi 28 septembre 1987.
Réunion à 9 h 30 au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

3, avenue Saint-Honoré-d'Eylau,
75116 Paris.
M. et M^{me} J. Solfer,
M^{me} Campagne-Berger, le Zénon,
13009 Marseille.
M. et M^{me} J.-P. Solal,
16, rue Mathieu-Orfila,
66000 Perpignan.

Le conseil d'administration de la CAM,
Le conseil d'administration de la SA des Silos de Bomrières,
Leurs directeurs,
L'ensemble du personnel de la CAM et de la SA des Silos de Bomrières, ont le tristesse de faire part du décès de

M. Sydney SOLAL,
leur administrateur,
survécu à Paris, le 23 septembre 1987.

M. et M^{me} Alain Stahl,
M. Laurent Stahl,
M. et M^{me} Olivier Borot
et leurs enfants Tristan, Daphné, Clément et Florian,
M. et M^{me} Saïza Nouri
et leurs enfants Selim, Sonia et Nadia,
M^{me} Laurence Figand,
Et toute la famille,
ont le tristesse de faire part du décès de

M^{me} Léon STAHL,
née Juliette Figand,
le 20 septembre 1987, à Versailles.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale par M. le pasteur Fichet.

4, rue de Beauvau,
78000 Versailles.

Aldo et Jackie Veroli,
Magda et Robert Rebutain,
Guy et Danièle Veroli
et leurs enfants,
ont le deuil de faire part du décès de

M^{me} Simone VEROLI,
née Lévy,
survécus le 23 septembre 1987.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 septembre, à 15 heures, au cimetière parisien de Pantin (entrée principale).
Cet avis tient lieu de faire-part.

LA PUBLICITE & LA LOI

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'INSTITUT Pierre et François GREFFE
6^e Edition - 670 pages

Le 6^e édition de cet ouvrage, devenu classique, n'est pas une simple mise à jour, mais un ouvrage nouveau comprenant quatre tomes, enrichi de nombreuses décisions de jurisprudence, pour la plupart inédites.

Le titre 1 traite de l'organisation de la profession publicitaire, des règles de déontologie, des rapports entre annonceurs publicitaires et supports et de la question du refus de vente des supports.

Le titre 2 est consacré à la Propriété Littéraire et Artistique et aux dispositions de la loi du 3 juillet 1985. Il traite de la protection des photographes et du droit à l'image, notamment.

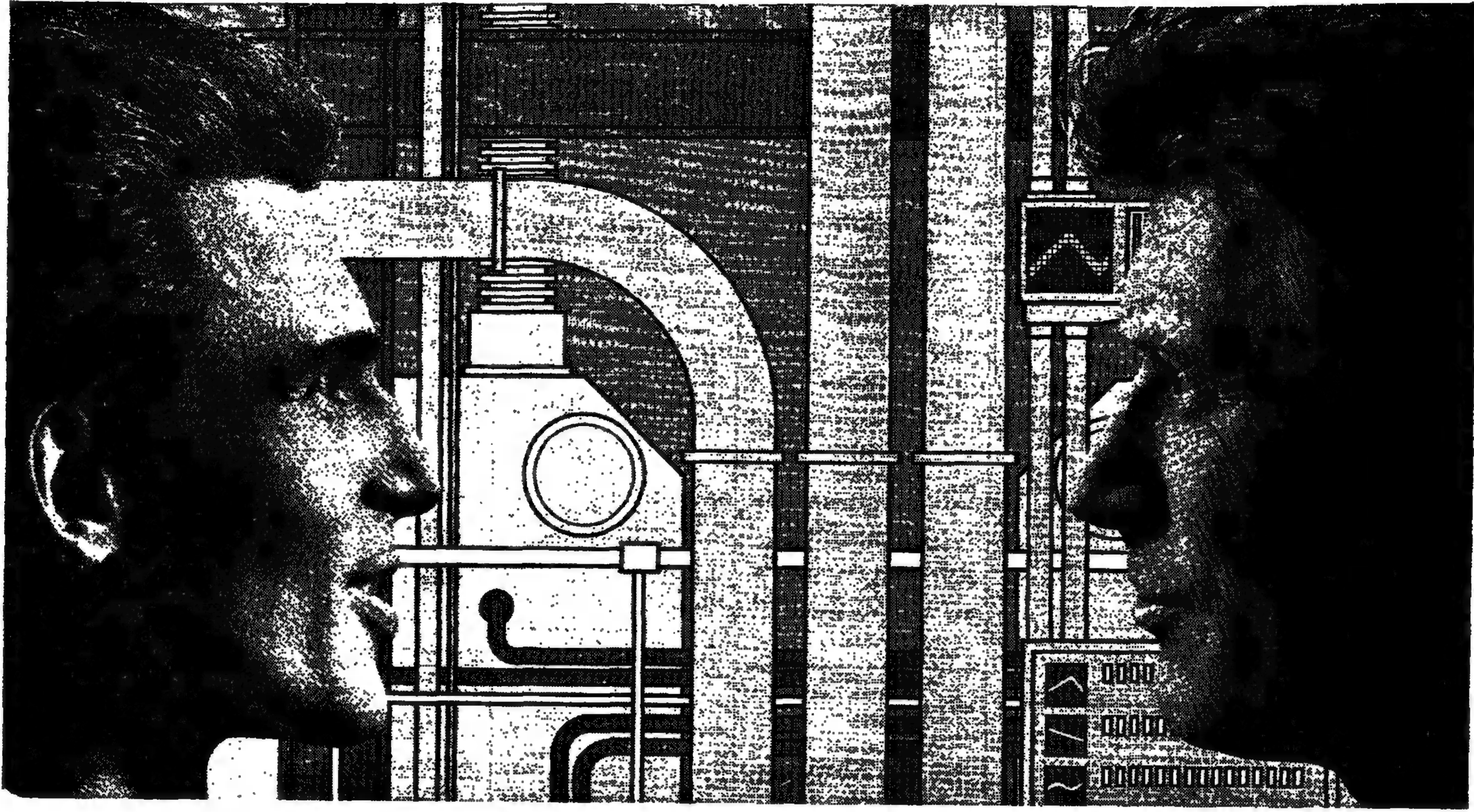
Le titre 3 concerne la concurrence déloyale et la publicité mensongère avec les dernières décisions de la Cour d'Appel de Paris.

Le titre 4 est le commentaire des textes des réglementations spécifiques à la publicité (ventes avec primes ; Ordonnance du 1^{er} décembre 1986. Tabac, Alcool. Protection de la langue française. Affiches, etc.).

En annexe figurent des textes et des documents d'accès parfois difficile. Cet important ouvrage dont la première édition remonte à 1964, a été couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Jan VAN AAL, dans sa préface, écrit « une des principales caractéristiques qui marque les grandes campagnes de publicité, c'est de s'inscrire dans la durée... voici la 6^e édition de cet ouvrage. S'il s'inscrit ainsi dans la durée, c'est, à n'en point douter, qu'il l'a fait, lui aussi, partie des grands ».

LIBRAIRIES TECHNIQUES - 27, place Dauphine - 75001 PARIS

LE MONDE, POINT DE RENCONTRE DES GRANDES AMBITIONS.

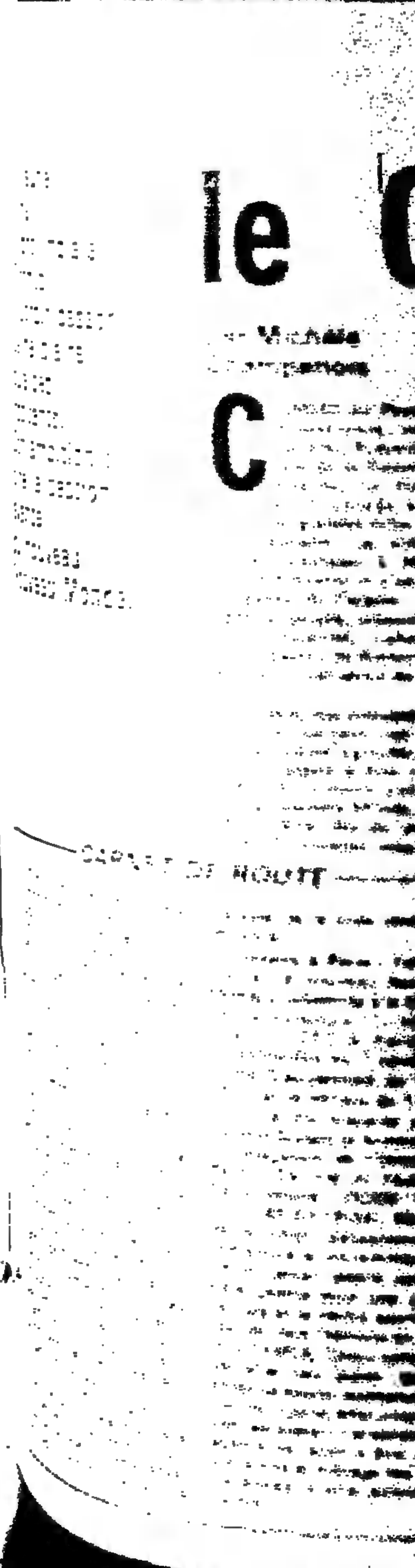


Aujourd'hui plus que jamais, c'est l'efficacité qui prime. Il ne suffit plus d'être bon. Il faut être le meilleur. Pour sortir de l'ombre et réaliser ses ambitions, l'entreprise doit savoir choisir ses cadres : dynamiques, efficaces, disponibles, en un mot, performants. Quand il n'y a pas de temps à perdre, que le défi est quotidien, le plus court chemin d'une entreprise compétitive à un homme de talent passe par Le Monde. C'est parce que Le Monde est le point de rencontre des grandes ambitions qu'il est le premier journal d'offres d'emploi encadrées.

PREMIER JOURNAL D'OFFRES
D'EMPLOI DES CADRES

Le Monde

مكتبة في الجزائر

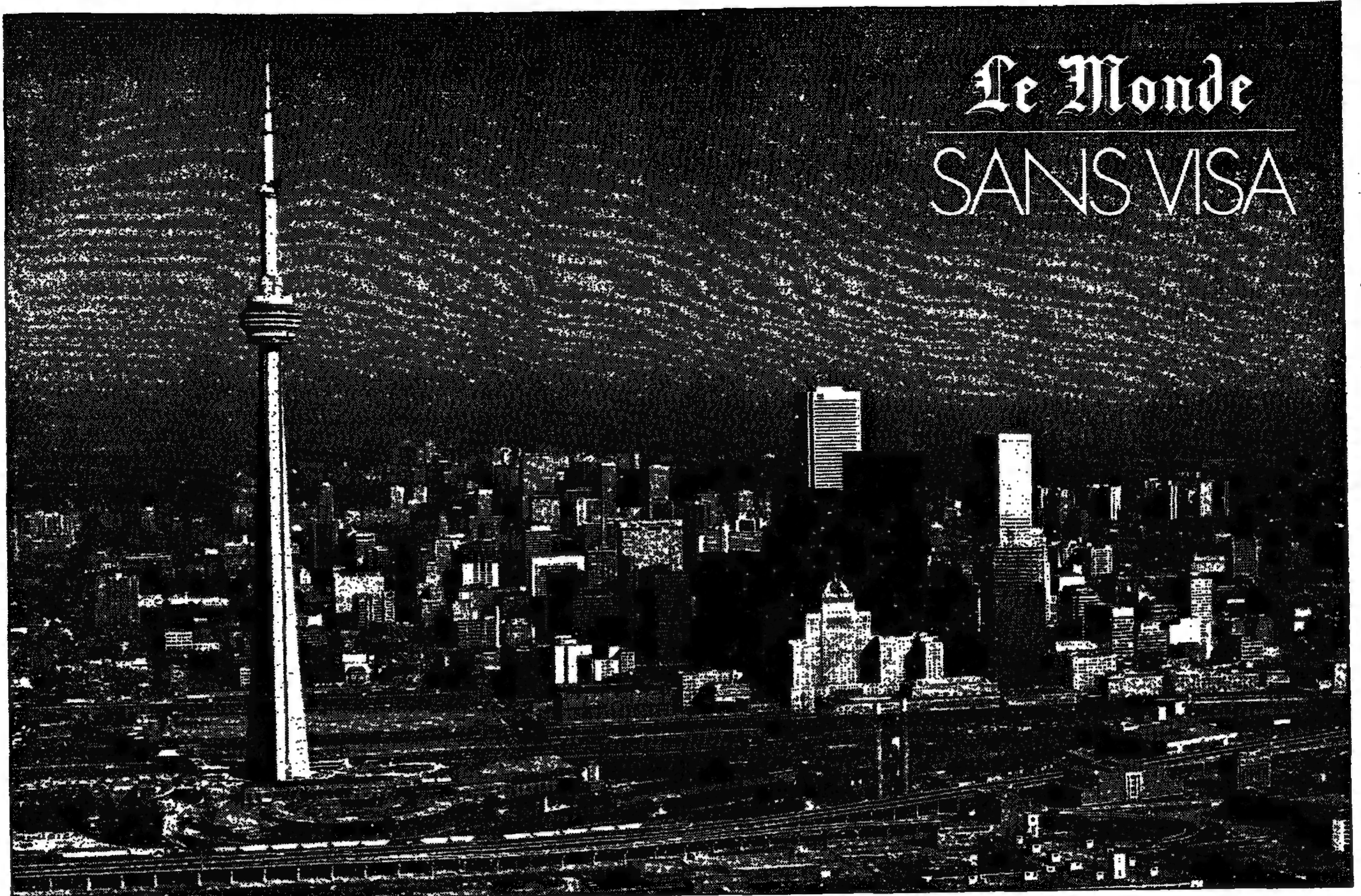


هنا من أصل

ES AMBITIONS.



plus que
ité que
as d'éto
e médi
ombre et
ons, l'él
it élar
divan
isponib
mants
e temps
est que
Cherch
compét
talent
C'est po
est le p
dey gra
Il est l
autres d
URNAL D
DES CA
Monde



Le Monde
SANS VISA

Toronto le Canada à l'américaine

Sérieuse, riche et provinciale, Toronto voudrait cesser de ne plaire qu'à ses habitants. Son ambition : être le bastion avancé du nouveau Nouveau Monde.

par Michèle Champenois

COMME les Pays-Bas ont Amsterdam, carrefour culturel, Rotterdam, bastion de la finance et des affaires, La Haye, tête politique, le Canada a réparti entre trois grandes villes les fonctions capitales : on aime vivre, étudier, s'amuser à Montréal, Ottawa gouverne et c'est Toronto qui gagne de l'argent. Mais un argent si propre, tellement informatisé, binarisé, « abstracisé » qu'il risquerait de donner à la ville sa couleur, qui serait de n'en pas avoir.

Pourtant, non contents d'être le coffre-fort du pays tout entier et tout de même agréable à vivre, Toronto aspire à être reconnue, considérée comme une grande cité du Nouveau Monde, une ville digne d'être désirée pour elle-même. Et puisque nous n'avions

pas l'idée d'aller à Toronto, Toronto vient à nous et s'expose à Paris (1). Comme s'il ne lui suffisait pas d'avoir la plus haute tour du monde (553 mètres, dix-sept de plus que la moscovite) pour vaincre des complexes de provinciale. Si tu ne vas pas à Toronto, Toronto viendra-t-à-toi... Nous y fumes.

Les ascenseurs filent sur la colonne tripode, vers la coupole d'observation. Béton très lisse, lignes très pures, personnel en combinaison argentée, voix et sourire de synthèse. « The high quality binocular used in their machine is a product of Bausch & Lomb. » Les gros yeux de la lunette d'approche (fabriquées donc par Bausch et Lomb, Incorporated), instrument obligé du curieux en altitude, annoncent : « Magnification x 9 ».

Les optiques agrandissent, magnifient neuf fois. Neuf fois pour saisir d'un seul regard le quartier des affaires, des milliers de mètres carrés de bureaux rangés derrière les façades-noiristes aciculées. Neuf fois pour mesurer ce grand terrain vide (près de quatre hectares) au pied de la tour et face au récent et massif palais des Congrès et des Expositions où vont être construits d'ici à 1991 le nouveau siège de Radio-Canada et un vaste complexe audiovisuel (c'est Cadillac Fairview, le promoteur canadien qui construit aux Etats-Unis, et Philip Johnson, l'architecte américain, fameux iconophile, celui qui met des bigoudis aux grattoirs, qui ont emporté le moroccau). Neuf fois pour discerner à l'horizon la fin (mais est-ce possible ?) de Yonge Street, cette rue qui démarre en plein centre et, devenue route, va se jeter à 80 kilomètres au nord, dans le lac Simcoe, sans dévier, sans quitter la ligne droite de ses débuts.

Quittant le binocular, et se penchant vers le pied de la tour CN (le vilain nom !) que fréquentent 1,5 million de visiteurs par an, on pourrait observer l'échec de voies ferrées qui a fait cette ville, là, au bord du lac Ontario, tout en la séparant du rivage, rivage qu'elle se réappro-

prie aujourd'hui en projetant d'immenses quartiers au bord de l'eau. On verrait aussi, côté ouest, un grand chantier. Celui d'un stade à toiture escamotable, audacieux pari urbain puisqu'on le prévoit sans parkings, en misant uniquement sur le train et le métro pour acheminer les 55 000 spectateurs qu'il pourra contenir.

La cité sans violence

Pari urbain. Toronto est une ville qui n'a pas peur des paris, qui pratique de longue date un urbanisme volontaire et un libéralisme tempéré, et se flatte, après quelques massives bévues, de résultats de bonne qualité. « The livable city, a city that works. » Une ville vivable, une ville qui marche, sont des titres, presque des slogans, que l'on répète volontiers à son propos, les premiers à l'avoir remarqué étant les grands voisins américains accablés d'échecs dans ce domaine. Une ville équilibrée, sûre, une ville brave, même si la bonne ville ne fait pas forcément le bon « papier », même si ce que nous recherchons dans les villes américaines, c'est justement l'exotisme un peu morbide de la violence, des tensions latentes, des exagérations. Ici, la bonne humeur, l'ambiance tempérée, l'air avenant des habitants de Toronto — les vrais disent Toronto — et leur goût très prononcé pour l'exercice physique (jogging, bicyclette) pourraient lasser.

Raisonnée et raisonneuse, Toronto a su, prenant parfois du retard, garder la mesure et paraître ainsi, paradoxalement, en avance sur son temps, ayant déjà intégré des paramètres de confort, d'échelle urbaine, de mixité des fonctions que d'autres cherchent encore et que soutient une croissance économique continue (à part la crise-pause de 1982).

Un exemple ancien : c'est à la suite d'un long et difficile débat que le conseil municipal avait admis, en 1906, tandis que New-York en possédait déjà cent soixante-quinze, le premier immeuble de plus de quinze

étages... Un exemple récent : c'est après de vives polémiques publiques autour de 1968 que l'opinion donna en 1972 le pouvoir municipal à une équipe réformatrice, c'est-à-dire hostile aux rénovations brutales non respectueuses du patrimoine.

Rares sont les villes du continent nord-américain qui ont su préserver des quartiers résidentiels à proximité des centres d'affaires (d'où l'usage immodéré de la bicyclette). Et, véritable médaille du mérite urbain, c'est à Toronto que, quittant Greenwich Village, s'est établie Jane Jacobs, auteur d'un livre intitulé *Death and Life of Great American Cities*, qui, en 1961, pour toute une génération d'urbanistes anglosaxons, sonna le réveil du pragmatisme, contre les théories dévastatrices du fonctionnalisme, des autoroutes urbaines, des banlieues sans fin et de la mort des centres. Elle vit là, comme on vivrait sur une île urbaine, îlot de santé sur le continent des folies.

« Les villes qui ont évolué avec lenteur et prudence ont moins souffert », dit Ken Greenberg. *Toronto était assez mal pourvue en autoroutes urbaines. L'inertie a eu ses bons côtés.* « Venu de New-York au moment de la guerre du Vietnam terminer ses études au Canada, champion de judo et grand lecteur de Camus, Ken Greenberg dirige depuis huit ans le bureau de design urbain, une équipe de quatorze architectes, relativement autonome par rapport aux administrations municipales. « Je passe le plus clair de mon temps à me battre — nous appelons cela poliment « négociation » — avec les promoteurs pour changer leurs projets. Et comme ils sont nombreux à vouloir construire, de temps en temps, on peut dire non. »

(Lire la suite page 16.)

(1) Exposition « Le nouveau Nouveau Monde », à la Maison de l'architecture, à partir du 30 septembre.

CARNET DE ROUTE

Toronto est une ville simple à comprendre. Si l'on est d'abord surpris de traverser, en plein centre, un véritable campus universitaire, où les styles et les époques se juxtaposent admirablement de part et d'autre d'University Avenue, on constate bientôt que la vie commerciale et culturelle tient pour l'essentiel aux abords de la croix formée par Yonge Street et Bloor Street.

Plus ancien, plus intimiste est le quartier de Saint Lawrence Market, où se trouve la très belle salle de concerts d'O'Keefe Center. Enfin, plus récemment aménagé, le quartier du port (bel ensemble rénové de Queen's Quay, terminal avec logements, boutiques et bureaux) est très fréquenté par les Torontonians, notamment le dimanche matin quand s'installent des marchés aux puces. Le bateau qui conduit aux îles, sorte de bois de Boulogne posé dans la baie, s'appelle joyeusement le « traversier ». Il permet évidemment d'embrasser du regard une skyline que la

pratique de la voile rend plus belvédère.

Toronto à Paris : l'exposition « Le nouveau Nouveau Monde », présentée à la Maison de l'architecture (7, rue de Chaillot, 75016 Paris) du 30 septembre au 7 novembre, du mardi au vendredi, de 13 h à 18 h, et le samedi de 11 h à 17 h, a été préparée par la Toronto Society of Architects et la délégation de l'Ontario à Paris (108, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 45-63-16-34). Elle présente vingt réalisations. On remarquera notamment le Eaton Center, galerie commerciale géante sous une grande verrière et le centre sportif réalisé par Jack Diamond en 1986 pour l'YMCA. Conçu comme un véritable lieu public (piscine, salles de sports, auditorium, circuit de jogging empruntant l'un des escaliers), l'ensemble est agencé de façon à être ouvert sur la ville et ménage des transparences d'une activité à l'autre.



TUNISIE CONTACT

le spécialiste de la Tunisie amie

- une longue expérience,
- un grand choix d'hôtels et de circuits
- des voyages à la carte et des week-ends

UNE SEMAINE AU CLUB SANGHO ZARZIS
(Sud Tunisie)

à partir de 2.950 F

Paris/Paris

TUNISIE CONTACT
30, rue de Richelieu - 75001 PARIS
☎ 42.96.14.23 - 42.96.02.25

VOYAGE

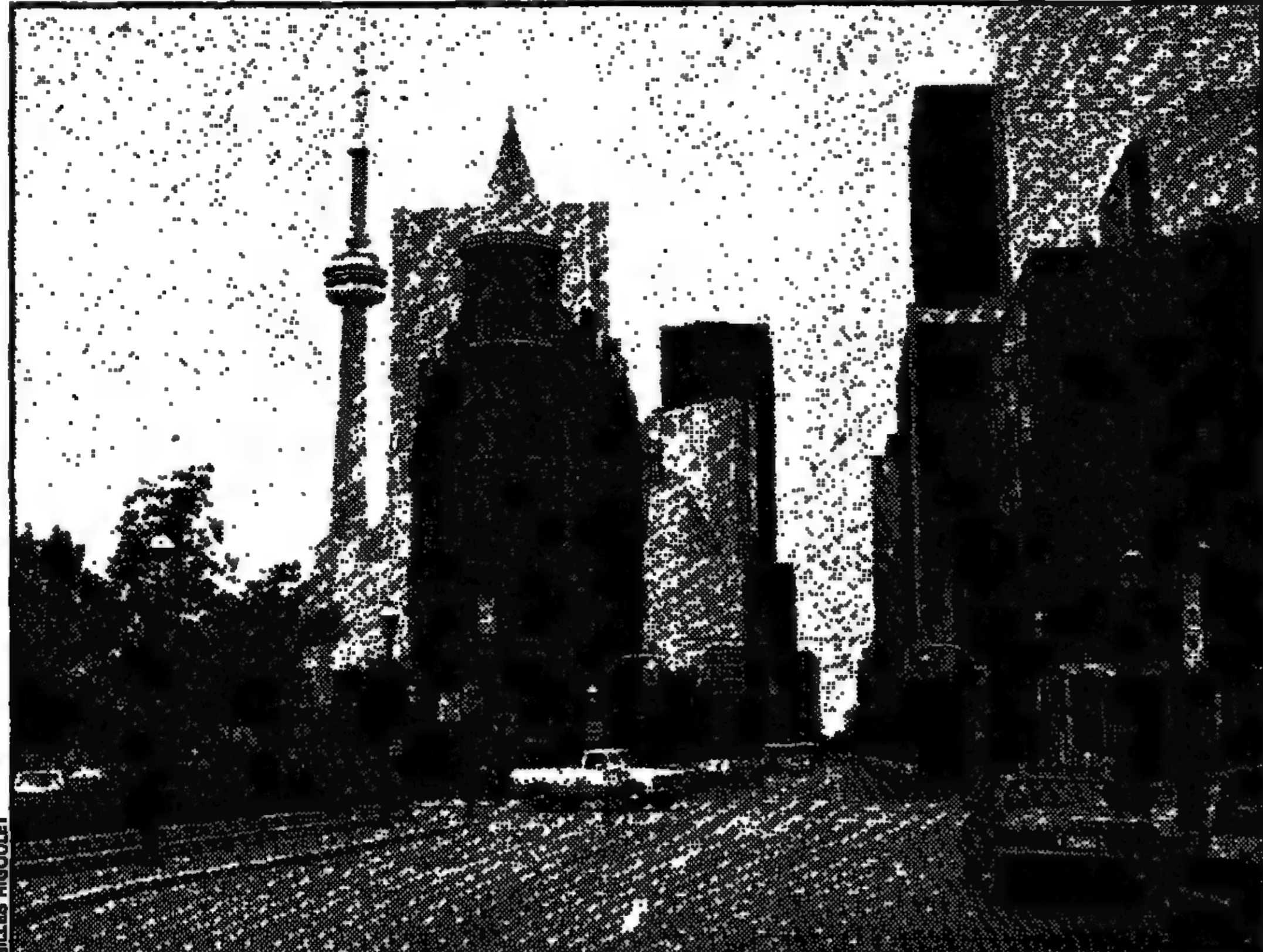
Toronto, le Canada à l'américaine

(Suite de la page 15.)
Le bureau de design urbain contrôle les opérations, organise les consultations et prône un urbanisme de détail rigoureux, proche des besoins des citoyens. « La rue ne sert pas seulement à circuler. C'est un lieu d'échanges, de mélanges. L'agencement des activités pourrait paraître chaotique, aléatoire, inefficace. Pourtant, il répond subtilement aux besoins profonds. Mais c'est très difficile de reconstruire cette polyvalence en une seule opération. » On essaie pourtant, sur le port par exemple, où l'on rénove logements, commerces et activités juxtaposés, anciens entrepôts.

Toronto a la chance d'avoir une population très mélangée, faite de fortes communautés étrangères (400 000 Italiens, 90 000 Chinois de Hongkong, 70 000 Polonais, etc.), qui ont conservé des habitudes, des quartiers typés avec commerces, restaurants, églises. Américaine par la forme, la ville a un type de gestion municipale qui la rapproche des traditions du Vieux Continent, jusqu'aux conflits... possibles entre un conseil régional d'esprit plus banlieusard et qui veut des routes, et un conseil municipal qui pense « urbain ».

Dans ce face-à-face de l'argent triomphant et d'une communauté civile forte tient l'originalité de Toronto, sans doute l'une des plus sincèrement démocratiques parmi les mégapoles modernes. D'ailleurs, les symboles parlent : si la ville possède le siège des cinq grandes banques nationales — y compris la Banque de Montréal, — elle a aussi trois hôtels de ville successifs et choqués.

Chaque des cinq banques a sa tour : Nova Scotia, en construction ; Banque de Montréal, 72 étages couverts de granit blanc ; Royal Bank, carrément habillée (40 étages) de lamé d'or, feuilles d'or glissées dans ses vitrages (architecte : Zervas), à deux pas des colonnades « Beaux Arts » de la gare Union, comme



on doit dire en français pour Union Station.

Restent deux qui, sur King Street, se côtoient, se mesurent, se défient : Commerce Court, où, à côté d'une tour des années 30, massive, drue, avec un hall façon thermes romains décoré de portraits façon château en Ecosse, l'agence new-yorkaise d'I.M. Pei a bâti trois nouveaux bâtiments (65 étages au plus), qui forment une place d'aimables proportions.

Le contraire d'une improvisation

En revanche, le décor, les couleurs — gris clair et acier — du nouveau hall paraissent d'autant plus fades et peu maîtrisés qu'on les compare au chef-d'œuvre

absolu, là, de l'autre côté de la place, le bloc noir de la Dominion Bank qu'en passant vite on avait cru reconnaître. Oui, c'est bien la même silhouette, la même ligne, la même finition qu'à Chicago ; oui, c'est bien Mies van der Rohe qui donne ici (en 1963, terminé en 1967) un modèle de l'immeuble de bureaux, ou plutôt trois immeubles (l'un a été fait après sa mort) de hauteurs différentes, décalés, situés, articulés, tout nervurés de métal noir, et ce fameux édifice bas qui, à Chicago, est un bureau de poste (ici, une agence de la banque) où le crayon est tenu de bout en bout, où l'âme du dessin ne s'interrompt jamais, suit le pavage au sol de l'extérieur à l'intérieur, se calc sur les dimensions des baies vitrées, court jusqu'au comptoir où, dans une

lumière verte, le soir, des candéliers semblent posés (en fait, ils sont vissés en place) à l'endroit précis où les a voulus le maître. Le mobilier, du même, est là, complémentaire, obsessionnel, parfaitement cadré. Le contraire d'une improvisation.

Entre Mussolini et Louis II de Bavière

Un classique de l'architecture, une réussite de l'aménagement urbain avec cette place, cette vaste piazza que regarde aussi l'ancien hôtel de ville, celui de 1899, lourde silhouette de granit rouge, remarquable exemple de style « romanesque », ce néoroman, propre aux pays anglo-saxons et dont le Bostonien Richardson donna l'exemple. Et comme les Torontonien sont très attachés à leurs institutions, il y a, pour faire bonne mesure, une maquette du précédent City Hall, celui de Saint-Lawrence Market, dans le vestibule de celui qui fonctionne aujourd'hui.

On ne s'éloignera pas de l'importante question des hôtels de ville en quittant la cité vers l'ouest, vers une commune de banlieue (300 000 habitants) qui vient de s'offrir un « palais » municipal que Louis II de Bavière, pour l'emphase, lui aurait envié.

A Mississauga, l'hôtel de ville attend la ville. Posée entre un centre commercial suburbain et son immense parking, deux lotissements géants et un terrain vague, l'œuvre d'Ed Jones et Kirkland domine la campagne plate avec une tour-beffroi de 100 mètres de haut, coiffant une composition asymétrique. On se croit d'abord devant un décor dressé, la réalis-

tion en stoc du dessin utopiste d'un Boullée ou d'un Ledoux, qui se révèle finalement exister en trois dimensions. Et quelles dimensions !

Lauréats d'un concours national (246 réponses), les architectes ont produit 400 planches et plus de 2 500 dessins pour ce chantier qui a coûté environ 300 millions de francs et qui a été partagé en 80 appels d'offres. On disait l'architecture moderne en perte de sens, morte d'être muette, celle-ci est prête à découvrir, mêlant les registres symboliques classiques — dôme, fronton, beffroi — et, selon les auteurs, une imagerie directement inspirée par les fermes, granges et silos du voisinage.

Exterminant les théories fonctionnalistes (« Il faut en finir avec l'éradication de la mémoire », déclare en gesticulant l'auteur) à coups de serre géante, de patio de marbre, d'escalier théâtralement posé de biais, les architectes ont multiplié les hommages, les références et les remakes. La salle du conseil, peinte d'azur, illustrée par les signes du zodiaque (« L'homme ordinaire est au centre de l'univers, pas la machine », dit Ed Jones), est composée pour assurer le maximum de solennité aux réunions. Et il y a dans cet ensemble pas moins de trois balcons à discours. On ne sait si les élus en feront volontiers usage ; l'architecte, lui, s'y voit très bien.

Le public, intrigué, vient en foule visiter l'endroit, et c'est sur le prince Andrew et la rouasse Sarah, « their Royal Highnesses the Duke and the Duchess of York », que l'on comptait, le 18 juillet dernier, pour fêter en grande pompe l'ouverture du dernier avatar de l'architecture-spectacle. Vingt années séparent l'hôtel de ville de Toronto de celui de Mississauga. Rendez-vous dans vingt ans.

MICHELLE CHAMPENOIS.

ACCESS VOYAGES
LES AMÉRIQUES AU MEILLEUR PRIX

| | | | | | |
|--------------|--------|--------|------------|--------|--------|
| NEW YORK | 1150 F | AS | 3200 F | AS | AR |
| ANCHORAGE | 2050 F | 4800 F | 1900 F | 3200 F | 3700 F |
| ATLANTA | 1800 F | 3000 F | 1400 F | 3000 F | 3000 F |
| BALTIMORE | 1300 F | 2200 F | 2800 F | 4100 F | 4100 F |
| BOSTON | 1300 F | 2400 F | 2200 F | 4100 F | 4100 F |
| CHICAGO | 1600 F | 3000 F | 1300 F | 3500 F | 3500 F |
| CLYDELAND | 1600 F | 3000 F | 1400 F | 2700 F | 2700 F |
| DALLAS | 1600 F | 3000 F | 2300 F | 4200 F | 4200 F |
| DEWET | 1900 F | 3700 F | EN DEMANDE | 5000 F | 5000 F |
| DETROIT | 1600 F | 3000 F | EN DEMANDE | 5500 F | 5500 F |
| HOUSTON | 1600 F | 3000 F | EN DEMANDE | 5700 F | 5700 F |
| LAS VEGAS | 1900 F | 3700 F | EN DEMANDE | 6100 F | 6100 F |
| LOS ANGELES | 1900 F | 3500 F | EN DEMANDE | 5200 F | 5200 F |
| MIAMI | 1600 F | 3000 F | EN DEMANDE | 4900 F | 4900 F |
| NEW ORLEANS | 1600 F | 3000 F | EN DEMANDE | 5000 F | 5000 F |
| ORLANDO | 1600 F | 3000 F | EN DEMANDE | 5000 F | 5000 F |
| PHILADELPHIE | 1300 F | 2500 F | 3200 F | 4800 F | 4800 F |
| PHOENIX | 1900 F | 3700 F | EN DEMANDE | 6000 F | 6000 F |
| PITTSBURGH | 1600 F | 3000 F | EN DEMANDE | 6000 F | 6000 F |
| PORTLAND | 1900 F | 3700 F | 3800 F | 7300 F | 7300 F |
| SANT-LOUIS | 1600 F | 3000 F | EN DEMANDE | 6040 F | 6040 F |
| SAN DIEGO | 1900 F | 3700 F | AUSTRIE | 5700 F | 5700 F |

ET ENCORE D'AUTRES DESTINATIONS
Réduction possible en 1^{re} classe et classe affaires
Taxes soumis à modifications sans préavis des restrictions peuvent s'appliquer.

ACCESS VOYAGES
6, rue Pierre-Lescot - 75001 PARIS - Métro et RER Châtelet-Les-Halles
Tel. (1) 40 13 02 02 ou 42 21 46 94

NOUVEAU et en exclusivité avec **ACCESS VOYAGES**

Pour gagner du temps, réservez et payez votre voyage par téléphone, avec votre Carte Bancaire
☎ (1) 40 13 02 02 ou 42 21 46 94

AIR HAVAS

MARRAKECH à partir de 1290F
NEW YORK à partir de 2130F
PALMA à partir de 990F
DAKAR à partir de 2200F

Prix au 01.09.87

En vente à la Boutique AIR HAVAS
15, avenue de l'Opéra - 75001 Paris - Tel. 42 56 91 31
et dans les 279 agences HAVAS-VOYAGES.
Conditions générales dans le catalogue AIR HAVAS.

Havas Voyages - faites la différence

LE VOL VA ENTRER DANS LES MŒURS.

NOUVELLES FRONTIÈRES
66 BD SAINT-MICHEL
75006 PARIS 42 73 10 64

LE VOL PARIS BORDEAUX ALLER RETOUR A PARTIR DE 495 F

CAEN
NOUVEAU PORT DE PARIS POUR L'ANGLETERRE

Brittany Ferries
Toutes agences de voyages
Tél. : 31 96 80 80

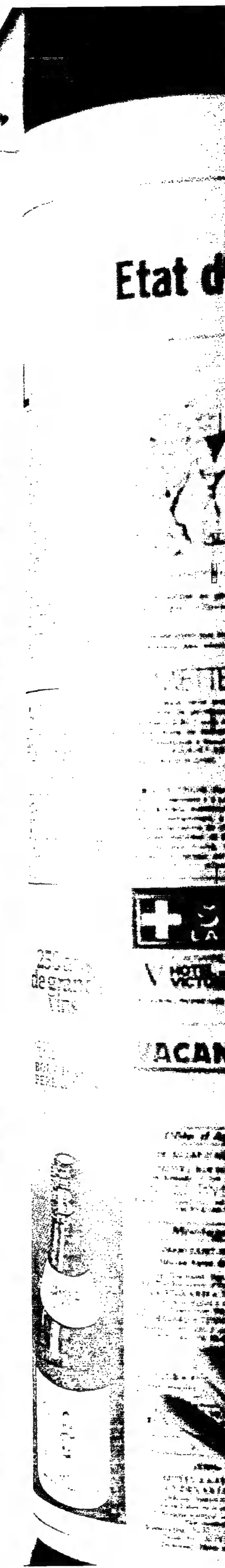
La nouvelle Brochure est parue !
Pour vos vacances hiver-été 87/88 consultez, choisissez, réservez dès maintenant

La solution c'est **AV** **SELECTION**

4 contacts
CATALOGUE GRATUIT*
(Vente par correspondance)
MINITEL
46.61.96.37
42.89.08.31
L'ACCUEIL
au 06, Champs Élysées
75008 Paris

* sur simple demande écrite ou par téléphone.

Je t'is, is, is



JEUX

échecs N° 1247 DÉFERLEMENT (Tournoi de Tachkent, 1987)

NOTES a) 5... Fx7 est également naturel. b) Après 6. Cf3, Ff5 les Noirs n'ont pas de problème particulier dans l'ouverture...

développement du F-D ennemi en f5 par 6. Dg2 qui peut donner lieu à la suite 6... Fx7 (ou peut-être 6... g6; 7. Cxd5, Dxd5; 8. Fxf6, Fb4+; 9. Rd1, 0-0; 10. g4, Tg8) comme dans la partie Vladimir-Diaz (La Havane, 1986); 7. Cf3, h6; 8. Fh4, Ca6.

22° championnat de l'URSS. Ou bien 11... Cg7; 12. Cf5, Fxf5; 13. Fxf5, g6; 14. Fd3, Cc6; 15. Fh4, Ch5 et les Noirs n'ont rien à craindre.

o) Ou 26... Cg7; 27. Ca4 suivi de Ca-c5-Dc3-Db6-Cg5. p) Si 29... Fxg3; 30. Cg5. D. Petrov, 1947. (Blancs: Ra1, Dd8, Cg8, Fb4. Noirs: Rh3, Db6, Fb6, g7, g7.)

ÉTUDE N° 1247 A. KUSNETSOV (1984) Soluções de Fidele n° 1246 D. Petrov, 1947.

bridge N° 1245 LA RELÈVE

R9 ARV73 A10854 3 DV73 DV976 DI0987 N O E S 10642 DV10954 V652 A85 R62 RV32 AR4

Ouest Nord Est Sud X. Pennec Y. Desrous. Passe 10 passe 20 Passe 30 passe 4SA Passe 50 passe 6SA...

trois Coeurs (si non Sud aurait donné un coup à blanc). Est se trouva à la fin dans cette situation où, après avoir jeté un Coeur à la première levée, il dut défausser quatre cartes noires.

La favorite de Truscott Si vous demandez à Alan Truscott, le rédacteur du New York Times, la dame qu'il préfère, il est probable qu'il vous montrera la main suivante où il était sans doute le déclarant à un contrat de 3 SA.

Y109 8 V108763 DV3 62 RV942 4 R10953 7 R73 4 VAD653 4 RD 4 A Ann.: S. dom. N.S. val.

dames N° 311 MI-NUIT POUR DOCTEUR GOUDT Championnat des grands maîtres des Pays-Bas, 1986

NOTES a) Un coup inhabituel fut joué par le maître international Verco (Lyon), contre le G.M.I. Sijbrands, dans le championnat d'Europe individuel 1969: les Noirs poursuivent en effet par 3... (9-14) puis 4. 35-30!

14); 13. 44-40! [les Blancs confortent le système Rozenburg] (14-19) [il aussi (14-20) était fort]; 14. 40-35 (19x30); 15. 35x24 (5-10); 16. 49-44! (21-26), etc. Victoire de Sijbrands au cinquantième temps.

(20-25) [acceptée]; 6. 33-29! (17-21); 7. 40-35 (11-17); 8. 39-33 (9-14); 9. 44-39 (5-10); 33-28 (21-26); 11. 38-33! (3-9); 12. 45-40 (7-11); 13. 43-38 (1-7), etc. [Bellegooijen-Rijkseart, championnat des Pays-Bas, 1981, le Monde du 9 octobre 1982].

PROBLÈME I Weiss (1923) Les Blancs jouent et gagnent en 7 temps.

Le Blanc joue et gagne en 7 temps. Des invités de bon niveau dans le classement national, et qui ne connaissent pas cette finale, y consacreront plusieurs quarts d'heure avant d'en trouver la solution.

mots croisés N° 476

Horizontalement 1. Chacun tient au sien mais déplore parfois que l'autre le siffle. - 11. En grande excitation. - 12. Sur la chemise. Elles peuvent facilement vous étourdir. - 14. Met dehors. Sur les flots ou à la bouche. Article. - 15. Une montagne. Il paraît qu'on doit désirer qu'il se lève. - 16. Mît au jour. Rivière ou bien garai. A ses fidèles. - 17. Boulevardier mais ravi. Ou par le fer ou par le rirc. - 18. Rôl. Se faisait vieux. - 19. On l'a bien reçu. Pronom. - 20. Retrouve son mandat. Attaque par percussion. - 21. Les scandales le font fréquemment.

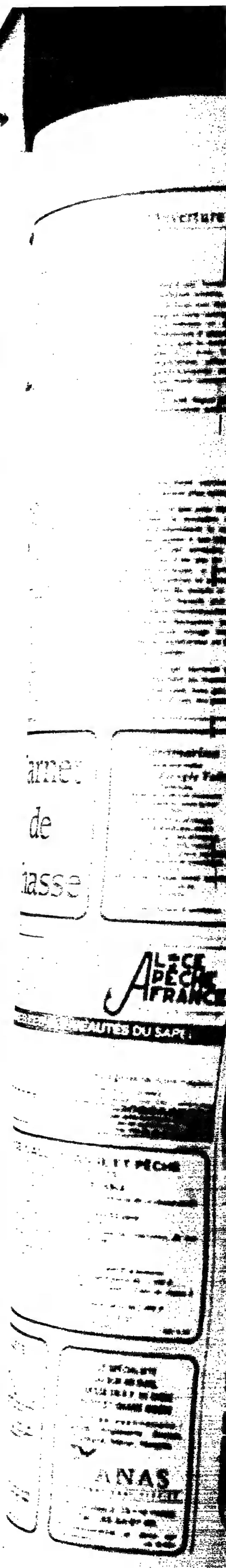
anacroisés N° 476 Horizontalement 1. ABEINSUX - 2. CDEHR. - 3. AMRTU (+1). - 4. AAALNPT. - 5. AEGIRV (+5). - 6. AACESU - 7. ABEHMOOR. - 8. AELORTV (+3). - 9. EEMORT. - 10. EILNOS (+3). - 11. DEHNO. - 12. AACEBON. - 13. CEIKLU. - 14. ABEHNRU. - 15. ABEHNRU. - 16. ABEHNRU. - 17. ABEHNRU. - 18. ABEHNRU (+2).

Le scrabble est un jeu où l'on utilise des lettres pour former des mots.

SOLUTION DU N° 475 1. CURETAT (ERUCAT). - 2. BENZOL. - 3. NUTATION, balancement subi par l'axe de rotation de la terre. - 4. ANXIEUSE. - 5. MELEZE. - 6. OKALIDE. - 7. CARATES, maladie de peau (ECARTAS, ECASAT, RECASAT). - 8. ESTRENT (NETTETE). - 9. CALITEZ. - 10. ICAQUE (CAIQUE). - 11. GIBORUM, édition sur-normale d'un outil. - 12. DECOUSE (COUDEES). - 13. ESCRIMA (CRAMES, CREMAIS, CRAMBES, RACISME). - 14. IRENISME (MINIERES). - 15. VOUTAIN, portion de votte. - 16. ESSARTE.

17. THULUM. - 18. CLABOTE. - 19. IODISME (IDIOMES). - 20. CRENAINS (SARCINE, ARSENIC, etc.). - 21. RIXDALE, ancienne monnaie d'argent. - 22. TAQUOR (TROQUAI, ROQUAIT). - 23. TRE-VISE (SIEVERT, SERVITE, VERISTE, etc.). - 24. USURIER. - 25. DONNEUSE. - 26. INSPECTE (PECTINES). - 27. SENEVE. - 28. COCAINES. - 29. BANBARA, langue africaine. - 30. BISMUTH. - 31. NILGAUT (LANGUIT, LIGUANT). - 32. INITIA. - 33. ONZISME. - 34. ZAMIAS, sorte de yeux. MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.



Loisirs

Ouverture : les chasseurs sont moins nombreux et le gibier plus abondant

Les bienfaits de la gestion

Le 4 octobre, la totalité des départements français seront ouverts à la chasse, en plaine et au bois. Ce sera l'ouverture générale. L'enquête menée par les fédérations de chasseurs sur l'état du gibier naturel implanté sur les territoires semble, là où la chasse est autorisée depuis la mi-septembre (les trente-sept départements du Midi), se confirmer. Un mieux très sensible est constaté pour toutes les espèces à « plumes », sauf la perdrix, qui a beaucoup souffert, une fois encore, d'un printemps pluvieux et froid. Une très bonne perspective pour le « poil » en général est à noter.

retard qui faisait craindre le pire voilà quelques années. Il faut voir dans ce succès le résultat des efforts entrepris par les chasseurs eux-mêmes et à leurs frais. Efforts financiers d'abord, d'autant plus importants que les nombres des adeptes diminuent (1) avec le vieillissement de la population, efforts de gestion ensuite, généralement mieux acceptés parce que bien compris et donc plus efficaces. D'une façon générale, et malgré un mouvement anti-chasse qui ne désarme

pas, l'image de cette activité de loisir qui touche bien souvent à la passion semble par ailleurs se maintenir. Un sondage d'opinion réalisé par le Centre de documentation avancée voilà deux saisons (septembre 1985) révélait que la chasse apparaissait aux yeux d'une large majorité de Français comme « une activité de plein air passionnante pour des amateurs ». L'enquête indiquait également que près de 80 % des Français estimaient que la chasse était une « activité économique importante » (11,7 milliards de chiffre

d'affaires en 87). La majorité des personnes interrogées pensaient par ailleurs que la chasse n'était pas la principale responsable de la diminution du gibier sauvage dans notre pays. Pour autant, et toujours selon cette enquête, la moitié des Français conteste la chasse. Près d'un cinquième en réclamerait l'interdiction. Heureusement pour les amoureux de plaine du dimanche, 90 % des Français sentent aussi que la chasse est une bonne occasion de se retrouver entre amis. Ouf!

Il ne semble pas que ces opinions parfois contradictoires aient sensiblement évolué. Ce qui a changé, en revanche, c'est la façon dont les chasseurs eux-mêmes ont compris que s'ils voulaient encore, chaque année, foiler les sentiers mouillés de l'automne, quand les bécasses sont de retour, il fallait être les plus acharnés des protecteurs de la nature.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) On estime à 1 750 000 le nombre des chasseurs en France, contre 2 000 000 voici quatre ans.

Expéditions lointaines

Si le développement du tourisme cynégétique est parfois critiquable - certains vendeurs de chasse à l'étranger n'ayant, concernant la faune, les contraintes de quotas de prélèvement et les impératifs de sécurité, que des connaissances vagues - plusieurs spécialistes français de ce genre d'aventure proposent des programmes généralement bien conçus tant en Europe qu'en Afrique, voire en Amérique ou en Asie.

Afrique ou dans certains pays d'Asie, nettement plus rustiques... Ne serait-ce que pour des raisons climatiques, la première exigence concerne évidemment la santé. Ne jamais se risquer à une expédition, fit-elle « en tout terrain », sur des pistes, si l'on n'est pas en parfaite condition physique, a fortiori ne jamais aller camper en pleine nature à l'autre bout du monde si l'on est cardiaque. Si banale que puisse paraître cette recommandation, les exemples ne manquent pas, qui prouvent qu'un voyage longtemps rêvé peut se transformer en déroute. Autant le rappeler.

tout à fait intéressantes. Pour l'essentiel, la réussite du séjour dépend de l'expérience de l'organisateur local, mais aussi, si l'on part en groupe, de la qualité des compagnons de voyage.

Nouvelle destination pour le sanglier

Aussi bien pour le perdreau rouge que pour les bécasses, en saison, le Maroc est une bonne destination. Se renseigner toutefois sur l'importance du groupe au départ, qui ne doit être ni trop important ni trop faible d'effectif, car les conditions de chasse, notamment dans les marais au nord du pays, exigent un dispositif à mailles assez serrées si l'on veut atteindre des oiseaux qui ont de l'aile et qui connaissent la musique.

Pour le sanglier, la Tunisie apparaît comme la destination idéale pour qui veut chasser en battue. L'accueil est en tout état de cause chaleureux, l'hébergement, autant que la cuisine, soigné.

Le canard aux Caraïbes

Ceux qui veulent faire l'expérience d'une première expédition africaine se doivent d'aller au Sénégal. Le gibier y abonde, tant à plume, notamment le francolin ou la pintade, qu'à poil, avec le phacochère. Ici, les armes rayées sont autorisées, en revanche, les munitions font l'objet d'un monopole de vente local. Le coût total du séjour peut donc être largement plus élevé que prévu pour peu que la zone abonde en volatiles.

plages sont séparées de l'aéroport par un estuaire traversé par un bac. Hélas ! le bac est unique et l'expédition aussi longue que la durée du voyage Europe-Languedoc (du nom de l'aéroport).

Autre destination pour le canard, Cuba. Là, les chasseurs auront avant tout l'avantage de vivre hors de la Havane, ce qui n'est pas donné à tout le monde. La route aboutit dans un camp fait de cabanes en dur avec piscine située dans le sud-ouest de l'île. La chasse se fait à la passée, à bord de plates qui conduisent les préposés locaux en uniforme de l'armée. Les colonies de moustiques sont particulièrement organisées, mais la densité de canards fait parfois oublier les inconvénients d'une attente nocturne qui prévient pour peu que la zone abonde en volatiles.

D'une façon générale, les chasseurs logent sur le terrain même, dans des huttes de construction locale. Le dépaysement pour qui découvre l'Afrique est total. Les paysages sont splendides et la température au-delà du mois de février est particulièrement élevée. Les animaux comme les hommes s'adaptent volontiers dans ces conditions à la sieste.

On pourrait encore citer bien des destinations qui ne sont en fait que les premières approches d'expéditions plus ambitieuses. Car comment ne pas suivre un jour la route qui mène aux grands animaux ?

Mais cela est, on le sait, une autre histoire. Secrète, bien sûr.

C. L.

* Les destinations et voyages de chasse cités dans cet article sont proposés par Jet-Tours (Toute agence Air France) ; Oréape (16, rue d'Armaillé, 75017 Paris) ; Chasserbis (123, rue de Meaux, 75019 Paris) ; Maurias (27, rue du Temple, 33000 Bordeaux) ; Océanide (27, rue Democostes 75015 Paris).

Carnet de Chasse

Ultramarina

ou la plus récente
Pêche Plongée Voile

avec l'aide de vos vacances sur l'océan, ou sous la mer

ANTILLES AUSTRALIE
MER NOIRE MALDIVES
SEYHELLES MICRONÉSIE
PHILIPPINES POLYNÉSIE
GALAPAGOS THAILANDE INDONÉSIE
CAP-VERT MAURICE COMORES...

60 Quai de la Foire 44000 NANTES
(01) 40 73 50 65
(01) 14 40 21

Créateurs Séjours Expéditions

Une arme « populaire » chez Browning

Petit événement dans le monde de l'armurerie de chasse et de tir. Browning, jusqu'ici spécialisée dans les armes de luxe et dont les succès en compétition ne se comptent plus, va lancer sur le marché des armes de chasse adaptées également au sport, dont le tarif ne devrait pas dépasser les 8 000 francs, malgré le choix entre les crosses (anglaise ou pistolet) et la présence d'Invector (système de déchargement). Il faut savoir qu'une arme de fabrication industrielle vaut en moyenne de 4 000 à 6 000 francs, tandis que les fusils dits « fins » peuvent valoir de 30 000 à 150 000 francs.

Des pistons de fusils fabriqués par Purday à Londres peuvent atteindre plus du double, et l'amateur doit à l'heure actuelle attendre deux ans pour se voir livrer ces pièces de collection avec lesquelles il arrive tout de même qu'on tire le faisan.

Browning, qui compte parmi les dix plus grands armuriers au monde, avait déjà, dans le courant de l'année 87, diffusé une arme de compétition, baptisée GT1, mise au point avec le champion français Michel Carreau.

NOS CLIENTS SONT DES GAGNEURS !

1^{er} aux 24 Heures de pêche 1985 et 1987

ALICE APÊCHE FRANCE

Le N° 1 de la compétition

TOUTES LES NOUVEAUTÉS DU SAPEL

BROCHETS ! SANDRES ! PERCHES !

Vos besoins passent par notre magasin.

VILS - LESTRES - LEURRES - RAPALIS - CULLERS - MONTURES

VEULEZ-VOUS AGRANDIR VOTRE CATALOGUE ?

NOUS : 18780000

ADRESSE : COUNTRY 47 F. ELZOUZI

UNIVERSAL ARM'S

Mais aussi :

- Archerie
- Couteaux - Dagues
- Katanas - Epées
- Holsters - Ceintures
- Mailettes - Accessoires
- Militaria
- Vêtements de chasse
- Randonnée - Survie
- Librairie

3, boulevard Voltaire
75011 Paris
Tél. : 47-00-27-85.

CHASSE EN ESPAGNE

Perdrix rouge, Mouflon, Sanglier...

MARSANS :

Agence espagnole N° 1

30 bureaux

Département chasse spécialiste.

DOCUMENTATION
RÉSERVATION : 43-59-72-36

MARSANS représente
LES PARADORS

7, rue Arènes-Houmayes,
75008 PARIS. Lc. 47 028

AGENCE WALLI CHASSE ET PÊCHE

(GROUPE WAGONS-LITS)

UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE !

Allée détente, repos, tourisme en assouvisant votre passion de la chasse ou de la pêche.

- Plus de 80 destinations différentes dans 53 pays.
- Catalogue général gratuit sur demande.

Hommes d'affaires chasseurs ou pêcheurs, favorisez la conclusion de vos contrats en impliquant vos clients à partager votre passion.

- Séminaires, invitations.
- Promotions saison 87-88.

IRLANDE : du cottage au château-hôtel à partir de 5.400 F la semaine.
SÉNÉGAL : une semaine de chasse au soleil en hiver à partir de 11.900 F.
ALGÉRIE (CRÉATION 87) : 4 jours en complexe luxe, 2 jours de chasse à partir de 4.000 F.
HONGRIE, W.E. : les plus belles chasses d'Europe à partir de 5.000 F.

42 bis, rue Alsace-Lorraine, 31000 TOULOUSE.
Tél. : 61-23-40-13 - Téléc. : 520.800. Lc. A.28

SOS CHALEUR

UNE INNOVATION pour les chasseurs, les pêcheurs, les sportifs, les enfants exposés au froid !

SACHETS HOTGEL...

- Glace dans un gilet, une ceinture ou un chapeau-cape, ils dégagent une chaleur agréable et instantanée pendant 2 à 4 heures, par météo hivernale.
- Réchauffement instantané 300 fois, leur recharge s'effectue en les plongeant 20 secondes dans l'eau tiède.

PRIX PUBLIC :
Chapeau-main HOTGEL... 99 F
Ceinture... 299 F
Gilet + 3 recharges... 990 F
La recharge supplémentaire 190 F

En vente chez Sport 2000, Decathlon, La Halle et chez Triton International, 87, rue Belland, 75018 PARIS.
Tél. : (01) 46-06-30-62.
* Documentation sur demande.

LE SPÉCIALISTE DU SUR-MESURE

CHASSE EN R.P. DE CHINE (PETIT ET GRAND GIBIER)

et autres destinations : Irlande, Angleterre, Ecosse, Espagne, Maroc, Hongrie.

ANAS
INTERNATIONAL SERVICE

15, rue Meunier, 75118 PARIS.
Tél. : 45-53-67-69.

* Documentation et devis sur demande. Lc. N° 851

BROWNING

Invector Browning

Le premier choke interchangeable invisible

- L'invector Browning invisible à l'avantage de ne pas nuire à la superbe ligne de votre fusil.
- L'invector vous permet d'adopter votre fusil à toutes les situations, à toutes les saisons.
- L'invector équipe déjà une large gamme de fusils Browning.

- Les chokes Invector peuvent être changés en quelques secondes à l'aide de la clé spéciale.
- Six chokes sont disponibles : 1/4, 3/4, 1/2, 1/4 étroit, lisse.

VIRI

LA FÊTE DE LA CHASSE

LE SPÉCIALISTE DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE EN URUGUAY ET ARGENTINE

79, bd de Courcelles, 75008 PARIS.
Tél. : 47-66-78-74.
TÉLÉX : 643.284 F.

Gulfoer
ADVENTURES

Lc. ATT 028

V.A.: MARIIGNAN CONCORDE PATHÉ • FORUM HORIZON • PARNASSIENS
ST-GERMAIN STUDIO
V.F.: FRANÇAIS PATHÉ • MAXEVILLE • MONTPARNASSE PATHÉ • Clichy PATHÉ
MISTRAL • FAUVETTE • GAMBITTA

Il
Existent.
Craignez-
Les.

ENVOUTÉS

V.F.: PARYL 2 - 9 DÉFENSE 4 Temps - POISSY Rax - ORSAY, Lits 2 • COLOMBES Club
ARGENTEUIL Alpha • THAIS Belle-Epine Pathé • CHAMPIGNY Multiciné Pathé

THEATRE 14 JEAN-MARIE SERREAU 48.45 49.77
du 15 septembre au 18 octobre

UN HOMME QUI SAVAIT

EMMANUEL BOVE

adaptation Anne-Marie KRAEMER avec mise en scène Jacques KRAEMER
CRISTINE COMBE, ELEONORE HIRT, DENIS MANUEL

La Mairie de Paris présente

Festival de France

1987

SALLE PLEYEL

OPERAS
(Version Concert)

27 sept. GUERCŒUR - Magnard (Extraits)
TOULOUSE - Plasson
et HILDEGARD BEHRENS

29 sept. PADMAVATI - Roussel (Intégrale)
TOULOUSE - Plasson/Chœur du Capitole/
Senn/Sardinero / Dume/Stutzmann...

Location: Salle Pleyel, 3 RVAC - Renseignements: 45 61 06 30

QUAND KUBRICK PARLE C'EST EN EXCLUSIVITÉ DANS PREMIERE

PREMIERE
Le Magazine du Cinéma

PREMIERE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 15 F.

Culture

Démisionnaire du Musée national d'art moderne M. Bernard Ceysson s'explique

A peine plus d'un an après Dominique Bozo, Bernard Ceysson a démissionné à son tour de son poste de directeur du Musée national d'art moderne (voir le Monde des 23 et 24 septembre). Faudrait-il en conclure que la maison est devenue ingérable ?

Pour Bernard Ceysson, là n'est pas la question. La seule, vraie et

profonde raison de son départ, c'est qu'il a « des attaches profondes, peut-être même un peu ridicules, avec le musée de Saint-Etienne », qu'il a animé, fort bien, d'ailleurs, pendant vingt ans.

Né à Saint-Etienne, élève à Saint-Etienne, étudiant à Saint-Etienne, Bernard Ceysson avait fait ses armes de conservateur au musée de Saint-Etienne.

Mais son départ du Musée national d'art moderne n'est sans doute pas motivé par la seule nostalgie de sa ville natale. Discret quant aux

raisons extra-stéphanoises qui pourraient l'avoir incité à regagner ses pénates, Bernard Ceysson reconnaît cependant deux ou trois choses : « La mécanique parisienne est lourde, complexe, j'ai affaire à un musée pris dans un ensemble dans lequel mon identité est parfois perdue. Alors qu'à Saint-Etienne je dirigeais vraiment une unité, que là-bas je jubile, j'ai l'impression d'avoir vingt ans, d'être en possession de mes moyens, de pouvoir faire ce que j'ai envie de faire à ma façon, tandis qu'ici j'ai l'impression d'avoir mon

âge, d'être dans le rite, l'incantation et l'administration ». Et de conclure : « N'est-il pas humain de choisir plutôt ce qui fait plaisir ? » Bernard Ceysson sera donc, le 10 décembre, à la tête du nouveau musée de Saint-Etienne, pour son ouverture.

En attendant, la nomination d'un nouveau directeur devient urgente, et même « plus qu' urgente », reconnaît Jean Mabon, le président du Centre Georges-Pompidou. Certes. Le moral des troupes est plutôt bas au sein du musée du plateau Beaubourg où les décisions sont bloquées, où la programmation souffre de ces changements de tête, où, si les prévisions de 1988 sont faites, celles de 1989 restent dans un grand flou artistique.

THÉÂTRE

« Bréviaire d'amour d'un haltérophile », de Fernando Arrabal

La sueur de tous nos fronts

Arrabal est un grand poète hors norme obsédé par les souffrances du Christ, la vie du corps, et qui trouve difficilement des metteurs en scène à sa mesure.

Fernando Arrabal, s'il lui manque quelque chose, au fond, c'est des stigmates.

Oui, s'il était stigmatisé, s'il avait des plaies bien placées, des plaies de crucifié, parlant le sang et le pus, et lui faisant un mal de chien, eh bien Arrabal, parfois, à ses moments perdus, aurait enfin le droit de relâcher un peu.

Et cela lui amènerait du monde. Parce que les stigmates, c'est payant. Ce n'est pas du tout qu'Arrabal soit homme à chercher la gloire. S'il l'avait cherchée, avec les dons et le génie dont indiscutablement il dispose, il l'aurait eue.

Mais en écorchant exprès les oreilles, il a tout fait pour créer, autour de lui, des poignées d'inconditionnels, c'est-à-dire un immense vide. Et le vide, à la longue - Arrabal a cinquante-cinq ans, - ça assombrit son homme.

Arrabal ne joue pas la comédie ; il est, c'est sûr, une imagination créatrice en éruption. Imagination elle-même faite de deux choses qui se confondent, qui se relient :

La première : Arrabal est sujet à une hyper-sensibilisation aux réflexes et aux fonctions du corps humain. Sans oublier la douleur et la sensation de bien-être. Mais les sécrétions et excréments du corps, surtout, sueur, sang, larmes, urines, excréments, tourmentent la conscience d'Arrabal.

La seconde : Arrabal est sujet à une fixation à la personne de Jésus

Christ. En particulier aux « phases prodigieuses » des Évangiles : les miracles et la Passion.

Sécrétions du corps et actes du Christ sont liés. C'est avec de la sueur que Jésus guérit l'aveugle. Brutalisé par les soldats, Jésus est couvert de sueur, de sang, de crachats. C'est le sang et la sueur que Véronique recueille sur son voile. Puis ce sont les plaies de la croix.

Arrabal aurait pu, comme Molière avec ses clystères, ne pas dépasser certaines bornes, trouver avec le grand partenaire familial, le « public », un terrain d'entente. Mais non, Arrabal, tout à ses passions, à son Christ, aux intensités de sa vie des corps, n'a jamais « composé » avec personne. Et c'est là qu'il « écorche les oreilles », comme j'ai dit tout à l'heure, pour dire les choses gentiment, en souriant.

Souvent, il y a des gens qui disent : « Arrabal, ses dérapages dans l'incongru, que voulez-vous, c'est normal, il est espagnol, et il a vécu, dans sa toute-espérance, les honneurs de la guerre civile ». Bon, peut-être que la corrida nationale est à la fois une cérémonie et une boucherie, peut-être que des statues de la Vierge ont, là-bas, des larmes de sang, mais non, tout de même, l'« explication espagnole » ne tient pas debout, Arrabal est seul.

Arrabal est un grand poète hors norme. Et les non-convenances d'Arrabal trouvent toujours une évidence, une beauté, dans un ensemble sincère, brûlant, de méditations et d'images.

Prenez la pièce de lui qui vient d'être créée au Petit Odéon : « Bréviaire d'amour d'un haltérophile ». Il s'agit, une fois de plus, d'une saisie mystique des qualités du corps humain. Un « corps par définition », une composition de muscles, de

sang, d'énergie, à l'état presque brut, le corps d'un athlète, est approché, provoqué, transpercé, par les agressions d'un être imaginaire, dont nous ne savons pas s'il est un homme ou une femme. Une fois de plus chez Arrabal, la sueur et le sang de la Passion sont là, et la mort prochaine. Mais Arrabal a pris soin de situer cet échange « sacré » d'un corps et d'un esprit dans le décor d'un très grand et très superbe jardin, qui rappelle de toute évidence celui de l'Éden. C'est-à-dire que sous les apparences profanes d'un soigneur qui, avant l'épreuve sportive, masse un athlète dans le vestiaire d'un stade, Arrabal invente une fable très curieuse, un véritable mystère dramatique, qui réunit des rappels de la Genèse, du Paradis terrestre et du Golgotha.

Cette vision d'Arrabal perd son sens, sa substance, et la rencontre des deux protagonistes n'a pas lieu dans le site essentiel du jardin d'Adam et Ève.

Or la mise en scène de M^{me} Suskka Cohen-Taugi, au Petit Odéon, place l'action dans un décor minuscule, laid, sans air, une sorte de placard, dans quoi un jeune dandy qui a des allures de petite frappe tripote un gros bonhomme qui fait penser à de jambon. La pièce d'Arrabal est massacrée. Fie ! elle est tout à fait absente. N'en disons pas plus. C'était tout au moins l'occasion de saluer de loin Fernando Arrabal, l'une des grandes voix de ce temps.

MICHEL COURNOT.
* Petit Odéon, 18 h 30.

Mais qui ? Le président du Centre ne peut répondre. C'est au ministre de la culture de nommer le directeur du Musée national, et à ce jour sa décision n'est si souvent prise.

Alors, pour Jean Mabon, quel profil doit avoir le futur patron du musée ? Quelqu'un qui a « des compétences en matière d'art moderne et d'art contemporain, en matière de collections, qui a du souffle, de l'enthousiasme et qui ne soit pas pour la maison ». Un « battant », en somme.

Si l'on en croit la rumeur, un tel profil n'existerait pas en un seul homme puisqu'on envisagerait une direction bicipitale. Poulès Hulben, premier directeur du musée dans le Centre Georges-Pompidou et actuel directeur artistique du Palazzo Grassi à Venise, serait l'une des têtes. L'autre pourrait être Germain Viatte, un ancien du musée, aujourd'hui à Marseille ; ou Jean-Hubert Martin, lui aussi un ancien, parti pour diriger la Kunsthalle de Berne, puis revenu à Paris pour repenser la Biennale ; ou encore Werner Spies, un Allemand de Paris auquel le Centre Georges-Pompidou doit la réussite de l'exposition « Paris-Berlin ». Trois noms déjà entendus il y a un an lorsque s'est posé le problème de la succession de Dominique Bozo.

MUSÉE DE L'HOMME
Palais de Chaillot
Exposition du cinquantesième ANCIEN PÉROU
Vie, pouvoir et mort
du 6 MAI AU 31 JANVIER

THEATRE DU SOLEIL

L'INDIADE

OU L'INDE DE
LES INDIENNES

de JEAN-LOUIS BARRON

Cartoucherie 43.74.24.08 - 18h30

à partir du 30 septembre

JEAN RACINE

IPHIGÉNIE

Mise en scène
SILVIA MONFORT

avec MESS
CLAUDE BROSSET
HENRI LAMBERT
BENOIST BRIONE
CHRISTIAN BENEDETTI

et MESSIMES
SILVIA MONFORT
LAURENCE FROSSARD
AGNES DELUME
AINIIFEN
AMALIA METZGER

CARRE SILVIA MONFORT
43 31 28 34

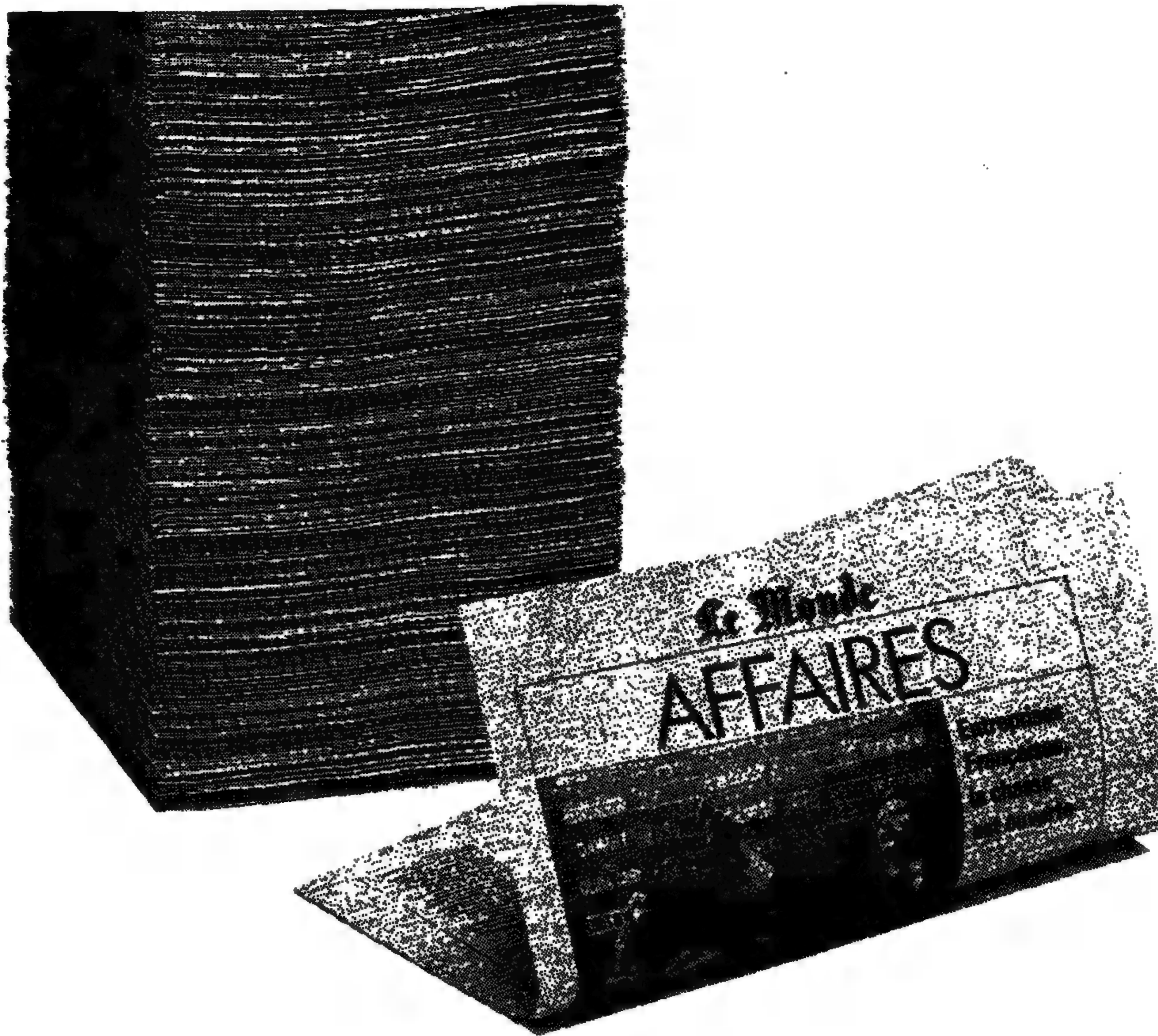
Culture

Mrs Astor

Actuellement

LES SORCIERS D'EASTWICK

« On jure que... »



VENDREDI PROCHAIN * NUMERO SPECIAL "LE MONDE AFFAIRES"

48 PAGES

Aujourd'hui l'esprit d'entreprise souffle dans tous les domaines de la société. C'est pourquoi, chaque semaine, **Le Monde Affaires**, raconte l'aventure des entreprises et des hommes qui la vivent. Grâce à ses journalistes et à son réseau de correspondants en France et à l'étranger, **Le Monde Affaires** vous fait découvrir le versant économique de l'actualité : la politique sociale des entreprises ou leur stratégie commerciale, la gestion des salles de spectacles ou les difficultés de l'hôtellerie de luxe.

Le Monde Affaires, c'est aussi le développement des nouvelles carrières et un important cahier d'offres d'emploi réservées aux cadres.

Le Monde Affaires est en vente sans supplément de prix chaque vendredi après-midi avec le quotidien **Le Monde**.

Le Monde

* Ce numéro exceptionnel du **Monde Affaires** sera disponible sans supplément de prix avec votre quotidien.

N'oubliez pas de le demander à votre marchand de journaux.

سكنا في ايدو

G
R
E
N
O
B
L
E

Hoche s

Le Monde REGIONS

Une ville sous le regard de son recteur



La nouvelle image de Grenoble : dans la presqu'île scientifique, ASTEC, la pépinière d'entreprises du Centre d'études spatiales.

« Les Grenoblois n'aiment guère les Lyonnais, se défiant de l'autorité de Paris, se sentent très facilement européens pour peu qu'ils trouvent en cette nouvelle frontière leur compte d'efficacité et de liberté. »

Dans la plupart des villes françaises, la convention fœdérée et l'oséisme seraient plutôt de rigueur. A Grenoble, mieux vaut l'affirmation de soi et le parler-vrai. Les Grenoblois adoptent d'autant plus aisément une telle attitude que la très grande majorité d'entre eux sont des autochtones, nés ailleurs, venus d'ailleurs, sans enracinement sur place, très souvent d'origine modeste, plus proches des nouveaux territoires à conquérir que des vieux centres à conserver. Ils n'aiment guère les Lyonnais, ces bourgeois complaisants et veteux. Ils se défient de l'autorité de Paris. Ils se sentent très facilement européens, pour peu qu'ils trouvent en cette nouvelle frontière leur compte d'efficacité et de liberté. En peu de mots, tout est dit.

Ce portrait, incisif et quelque peu moqueur, est celui de l'un de ces hauts fonctionnaires que l'Etat promène à son gré, en l'occurrence le recteur de l'académie de Grenoble, M. Armand Frémont.

Il est rare qu'à ce niveau de responsabilité un agent de l'Etat s'engage le devoir de réserve vis-à-vis de sa ville d'accueil. Mais c'est précisément ce qui fait l'intérêt de cette communication consacrée au « cas grenoblois » et donnée au printemps dernier lors d'un colloque organisé à l'université de Paris-IV. Nommé à Grenoble il y a moins de trois ans, le recteur Frémont pose un regard neuf, et qui plus est celui d'un géographe, sur le phénomène grenoblois. Sans prétendre livrer une monographie sur une ville qui a déjà donné lieu à une abondante littérature,

Armand Frémont a, de toute évidence, été frappé par un certain nombre de caractères propres à Grenoble mais qui souvent échappent à nombre de ses habitants.

Parmi ceux-ci, la croissance de Grenoble de 1955 à 1975 lui paraît se distinguer de celle de l'agglomération parisienne comme de « l'essor des grandes villes de la province bourgeoise comme Lyon, Bordeaux ou Rouen » et de « la poussée très contemporaine des métropoles du midi comme Toulouse, Montpellier ou Nice », et ceci grâce à « une conjonction très rare d'intérêts dans les trois domaines inter-férents de l'industrie, de la science et de l'enseignement ». « Les cas grenoblois méritent tout particulièrement analyse, affirme Armand Frémont, parce que cette conjonction est rare, tout au moins en France, parce qu'elle est plus souvent recherchée ou célébrée que vraiment réalisée ».

L'heure du doute

Pour l'observateur privilégié qu'est le recteur d'académie, ces inter-relations forment à Grenoble un véritable système, concrétisé par l'émergence, « à côté des hommes de la boutique et de la terre, de l'hôpital et du palais, élites habituelles de la province bourgeoise », d'une communauté vivante de scientifiques et d'ingénieurs. Visiblement satisfait de la place prise dans la cité par ses collègues enseignants-chercheurs,

Armand Frémont ne méconnaît pas cependant la période la plus récente de l'histoire grenobloise.

« L'heure est au doute, écrit-il. Grenoble pourrait devenir un pôle majeur de l'innovation européenne au cours des prochaines années. Tout aussi bien, si l'on n'y prend garde, la capitale de la physique et de l'innovation pourrait subir le sort d'une sorte de sidérurgie de la recherche ».

Sans choisir véritablement entre les deux termes de cette alternative, le recteur Frémont met cependant en valeur quelques signes, du projet de laboratoire européen à rayonnement synchrotron à la saturation de la zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques de Meylan, qui témoignent à la fois de la persistance et de l'entraînement du dynamisme grenoblois. « Le fait est qu'aucune entreprise de quelque poids n'a recherché au cours des dix dernières années une implantation sur les sites grenoblois, constate l'auteur. Serait-ce la fin de la dynamique grenobloise ? Le fait est aussi que très peu de villes françaises peuvent se prévaloir, en pleine crise, d'une association de projets aussi remarquables dans les domaines de l'enseignement, de la recherche scientifique et des nouvelles industries. Ne serait-ce pas tout aussi bien une nouvelle mutation en cours du système grenoblois, toujours sur les mêmes bases, mais avec une internationalisation plus marquée des projets et des finance-

ments, une diversification plus grande des structures et des activités, une part plus importante encore dans l'innovation (...) ce qui ne va pas sans risque notamment en matière d'emploi ? »

Selon le recteur Frémont, le système grenoblois s'exprime aussi par une culture spécifique, dominée par la liberté, la science et le sport. Ce point de vue est sans doute le plus original dans l'esquisse du Grenoble d'aujourd'hui. « Grenoble, ville de province, n'a pas une culture provinciale », affirme Armand Frémont. L'idéologie grenobloise en constitue plutôt le contre-exemple. (...) Dans beaucoup d'autres villes, la valeur de la science ne s'est inscrite qu'assez récemment et souvent superficiellement. A Grenoble, elle s'impose, non sans rugosité quelquefois. (...) Le campus universitaire et le polygone scientifique de la vie grenobloise, relèvent de cette inspiration faite de rigueur et d'efficacité plus que de fantaisie, d'incertitude ou d'atavisme ».

Un homme contemporain

Le géographe d'origine normande qu'est Armand Frémont s'amuse manifestement de l'orgueil que tirent encore aujourd'hui les Grenoblois de la réunion en 1788 de l'assemblée de Vizille, prélude à la Révolution de 1789, ou encore de leur façon de

s'adonner aux sports. « Ils courent, elles courent, écrit-il, ils skient, ils montent, ils descendent, ils stalmont, ils escaladent, ils font des randonnées, des courses, des raids, ils s'entraînent, ils sautent, elles sautent, ils pédalent, elles pédalent, ils plangent, ils s'envolent, ils suent, ils peinent, elles peinent, ils affrontent l'effort et le risque. Leur bonheur supérieur semble bien se trouver dans cette activité sans limite que leur procure la montagne, en une découverte quasi infinie. Sur ce seul terrain, les Grenoblois deviennent quelque peu affectifs, lyriques, voire mystiques ».

Comme pour l'enseignement, la recherche et l'industrie, le recteur Frémont affirme que les interrelations sont multiples entre les trois groupes de valeurs résumés sous les mots de liberté, de science et de sport. Parmi d'autres figures de la ville, il estime ainsi que « la personnalité d'Hubert Dubedout, par exemple, l'ancien maire de Grenoble, résume bien un profil d'homme très contemporain : néo-Grenoblois, ingénieur au CENG, animateur des Groupes d'action municipale, homme de gauche sans attache ni orthodoxie, amoureux de la montagne, mort en montagne. Beaucoup de Grenoblois pourraient se retrouver dans ce triptyque, le destin exceptionnel en moins. Le jeune et dynamique maire actuel, Alain Carignon, d'origine et de sensibilité pourtant très différentes, adversaire politique d'Hubert Dubedout, se sent aussi personnellement très à l'aise dans le triple domaine de la liberté, de la science et du sport ».

Pour autant, Armand Frémont ne perçoit pas ce mystère : « Est-ce le système des activités qui a peu à peu suscité la formation d'une culture grenobloise ? Ou bien, au contraire, est-ce l'existence ancienne d'une certaine idéologie en ce lieu qui a permis l'émergence du système des activités ? Telle est la vraie interrogation posée par le cas grenoblois. Les Grenoblois ont-ils fait Grenoble, ou bien Grenoble les Grenoblois ? ». Mais, après d'autres, il est clair que le recteur s'est déjà pris de passion pour cette « ville singulière ».

J.-L. S.

RETOUR A

GRENOBLE

Le Monde a publié, le 4 septembre dernier, un supplément de 12 pages consacré au nouveau tramway mis en circulation, aux projets et aux ambitions de la ville. Pour prolonger notre enquête, voici quelques nouveaux éléments de réflexion.

POINT DE VUE

Hoche signé Carignon

Jean Verlhac, qui fut, de 1965 à 1983, l'adjoint d'Hubert Dubedout, maire de Grenoble et chargé de l'urbanisme, a relevé dans notre supplément la légende que nous avons donnée à une photo représentant un aspect du quartier Hoche, en attribuant la réalisation de celui-ci à l'équipe Carignon. Il s'agissait là d'une erreur évidente et dont nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser. Il précise à cette occasion les conditions dans lesquelles fut conçu et évolua ce quartier.

par Jean VERLHAC
adjoint d'Hubert Dubedout,
de 1965 à 1983,
chargé de l'urbanisme.

Le quartier Hoche, bâti sur un terrain militaire acheté par la première municipalité Dubedout en 1966 et libéré en 1973, a fait l'objet d'une consultation longue, approfondie et délicate, d'autant qu'il s'agissait du seul terrain libre jouant immédiatement le centre-ville. En 1977, le troisième municipalité Dubedout a décidé de bâtir, dans des volumes se rapprochant de ceux du centre-ville (six à sept étages), en construction continue donnant sur un parc, un nouveau quartier d'habitat social.

Bâti du logement social en centre-ville était une innovation. Le ministre gardien de l'époque, responsable de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Michel d'Ornano, avait d'ailleurs promis une aide supplémentaire de l'Etat aux maires qui oseraient bâtir du loge-

ment social en centre-ville. Mais une cabale montee par quelques élus de l'actuelle municipalité Carignon amena le préfet de l'époque à s'opposer au projet Hoche, puis à obtenir du ministre d'Ornano un blocage de l'opération, ce qui fut d'ailleurs rapporté dans les colonnes du Monde comme un fait du prince sans précédent (1).

Après l'élection de François Mitterrand, le projet fut immédiatement débloqué, et il était quasiment terminé lors des élections municipales de 1983. Il restait à Alain Carignon à procéder aux attributions, en changeant brutalement les conditions. Après une campagne électorale où la rumeur raconta sur le grand-maître kabyle de Hubert Dubedout avait nourri le bouche à oreille, aucun Maghrébin ne fut logé dans le quartier Hoche, tandis que les attributions aboutissaient à la plus forte proportion de ménages n'ayant pas droit à l'aide personnalisée au logement parmi tous les quartiers d'habitat social de l'agglomération.

Le dossier décisif du Club du Polygone

Une autre originalité du quartier Hoche réside dans la reconstruction en continuité immédiate des logements sociaux d'une nouvelle chambre de commerce. Celle-ci avait été décidée à la suite d'une négociation menée en 1980 avec le président de la chambre, aujourd'hui encore en place et adjoint dans la municipalité Carignon. La CCI ne boudait pas le voisinage des logements sociaux, en même temps qu'elle construisait à côté de la ville un parking public.

Le supplément du Monde contient une autre inexactitude qui appelle

rectification. L'article sur « La presqu'île du futur » a le mérite de décrire pour la première fois le projet du Club du Polygone, mais il est regrettable que le nom de Michel Suscillon, ancien directeur du Centre d'études nucléaires de Grenoble et depuis évincé ou ne sachant pour quelles raisons, n'ait pas été cité alors qu'il a joué un rôle important dans la constitution de ce club. Le projet des scientifiques propose un développement dans la presqu'île entre l'hôtel et le Drac, où se trouve déjà rassemblé le plus fort potentiel de recherche au même carré de toutes les villes de France.

Jean-Jacques Payan, président de l'université Grenoble-I, a raison de dire que « les époques où la ville a avancé sont celles où elle a écouté les universitaires » et, ajouterais-je, les chercheurs. Cela fut le cas notamment lors de l'achat par le professeur Louis Néel des terrains du CENG et jusqu'à l'implantation du synchrotron, qu'on doit à une poignée de chercheurs grenoblois appuyés par Louis Mermaz.

Soutenir aujourd'hui le projet du Club du Polygone, cela consisterait pour la ville à acheter les terrains nécessaires à la réussite de ces projets : zones de transfert de technologie, réserves pour l'extension des établissements existants et surtout rapprochement des outils de formation de l'Ecole supérieure de physique, d'une future école de génie industriel et d'une nouvelle école supérieure de commerce. Il n'y a rien de plus indispensable que de rapprocher étudiants et formateurs à orientation « gestion » et à orientation « recherche » ou à orientation « technico-industrielle ».

Les élus socialistes de Grenoble se sont jetés à corps perdu dans cette bataille à un moment où le méfiance et le doute ont envahi les esprits et où les affaires devaient être surmontées pour le bien commun. Qualifier cette demande, comme le fait votre rédacteur, de « ralliement des élus de l'opposition » ne correspond nullement à la vérité.

Ce dossier décisif du Club du Polygone ne peut réussir que si les méfiances tombent et si les politiques, ensemble, apportent leur aide avec les moyens qui sont les leurs : maîtrise des sois, recherche des financements auprès des grands établissements bancaires, et au premier chef de la Caisse des dépôts, association des uns et des autres dans une grande fondation du Polygone-Europe. En quelques mois, bien des obstacles ont été levés : la chambre de commerce ne parle plus des chercheurs comme des « assistés », comme elle le faisait naguère. Les chercheurs et les universitaires ont su, comme avant 1983, se faire écouter des politiques.

L'obstination égale des Grenoblois de souche et des néo-Grenoblois peut faire mûrir à Grenoble non pas une combinaison passagère managée par des appareils, mais un travail commun de tous les politiques, véritablement responsables et qui feraient passer avant leur promotion personnelle l'avenir de leur ville, avec les chercheurs, les industriels, les universitaires et formateurs pour construire avec des investissements en matière grise l'avenir du Grenoble de l'an 2000 sur la presqu'île du futur.

(1) Le Monde du 31 janvier 1981.

Lever de rideau pour l'ESA nouvelle « école universitaire »

Le 1^{er} octobre 1987, les étudiants de tous les programmes de formation de l'Ecole Supérieure des Affaires (ESA) de Grenoble effectueront ensemble leur rentrée, en présence de personnalités du monde économique régional. Cette manifestation solennelle est destinée à conforter l'identité de cette jeune école, dont l'ouverture par l'université de Grenoble-II en 1986 illustre l'une des toutes premières retombées de la loi sur l'enseignement supérieur du 26 janvier 1984.

En application du concept nouveau d'école universitaire dont elle demeure à ce jour — avec quarante-trois enseignants-chercheurs permanents — le seul exemple français d'une telle école, l'ESA associe les caractéristiques d'une grande école (sélection et promotion limitées, forte identité, ouverture internationale) aux atouts universitaires. C'est-à-dire une pluralité de programmes, ainsi qu'une importante implication du corps enseignant dans la recherche, au travers des quatre spécialités (finances, marketing, stratégie, systèmes d'information) d'une unité de recherche associée au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Les deux forces constitutives de la jeune ESA — Institut d'études commerciales et insti-

tut d'administration des entreprises — forment de longue date (1912 pour l'IEC, 1956 pour l'IAE) un pôle grenoblois dans le domaine de la gestion. Les deux instituts développent ensemble un programme doctoral depuis plus de dix ans, et c'est un projet pédagogique conjoint qui leur a valu de décrocher une accréditation pour l'un des deux masters de gestion créés en 1985 (le second ayant été attribué à Paris-Dauphine).

Aux autres diplômes de second et troisième cycle (maîtrise, diplômes d'études supérieures, doctorats) délivrés aujourd'hui sous le sceau de l'ESA s'ajoutent traditionnellement plusieurs programmes de formation continue, dont les plus importants sont le certificat d'aptitude à l'administration des entreprises, destiné à un public déjà diplômé dans un autre cursus, et le diplôme d'études comptables supérieures. Au total, l'ESA accueille un flux global d'environ six cents étudiants, sur la base d'une sélection rigoureuse. Cette année, par exemple, vingt étudiants sur deux cent quarante candidats au magistère, et cinquante sur huit cents candidats à la maîtrise de gestion ont été recrutés.

ELISABETH DEVAL.

PUBLICITE : Karen Robe-Pinault,
« le Monde Rhône-Alpes »
62, rue de la République, 69002 LYON
TEL : 78 42 30 60

Le Monde

Economie

Rivalités commerciale et boursière entre Air France et UTA

La guérilla des ailes françaises

Fassaillent libre de se porter sur un autre terrain : Air Inter, la compagnie domestique privée, qui représente également un enjeu stratégique. Car elle dispose d'un monopole en France qui disparaîtra le 31 décembre 1992.

signifiée de se poser à New-York, UTA a mis les bouchées doubles et ne cache plus qu'elle veut obtenir les 33 % qui lui donneront la minorité de blocage chez Air Inter.

Comment le ciel peut-il s'éclaircir ? En continuant de zigzaguer entre le libéralisme de M. Doufflauges et le protectionnisme de M. Chirac, le gouvernement risque de pousser UTA à faire entrer le loup dans la bergerie, en s'associant avec un égal, comme le scandinave SAS, l'autrichien Austrian, voire avec une « petite » compagnie américaine.

En tout cas, l'offensive d'UTA rend urgente une réponse gouvernementale à trois questions : la France doit-elle fusionner ses compagnies, comme la Grande-Bretagne, où British Airways et British Caledonian sont en instance de mariage afin d'atteindre une taille de 180-200 avions, supportant ainsi la comparaison avec Lufthansa ou Alitalia, seules dans leur pays d'origine, ainsi qu'avec les « géants » américains, comme Texas Air, forte de 500 avions ? Dans un monde où les compagnies d'Etat s'engagent, les unes après les autres, de British Airways à Japan Airlines, dans la voie de la privatisation, les ailes françaises doivent-elles être publiques, privées ou mixtes et obéir aux règles du service public ou à celles de la libre entreprise ? Enfin, sur quelles bases et jusqu'à quel point les compagnies françaises seront-elles autorisées à s'associer, et même à fusionner, avec d'autres transporteurs européens, dans la perspective du grand marché européen de 1992 ?



Air Inter doit se préparer à sortir des fromières et à affronter une concurrence sur son territoire. Avec qui s'alliera-t-elle ? A qui apportera-t-elle sa dot de douze millions de passagers ?

cette semaine en Bourse les 3 800 F, sous les assauts conjugués d'UTA et de la maison mère, Les Chargeurs.

Libéralisme ou protectionnisme

La bataille met en évidence les blocages du monde aérien français. Air France aimerait pouvoir conclure avec UTA le même type d'accord que celui en passe d'être signé avec Air Inter pour l'exploitation sous leurs deux pavillons d'un Boeing-757 qui dessertira en 1988 Marseille, Toulouse, Nice et Paris pendant la semaine, et les Antilles durant le week-end. Elle ne peut espérer prendre sous son aile de cette manière UTA : celle-ci n'a aucune envie de devenir une compagnie « complémentaire ». A l'inverse, UTA ne peut prétendre acquérir la majorité du capital d'Air Inter qui restera dans les mains de propriétaires publics.

SOCIAL

Légère remontée du chômage en août

M. Philippe Séguin l'avait annoncé dès l'émission « Questions à domicile », le jeudi 24 septembre : le chômage a augmenté de 0,4 % à la fin du mois d'août en données corrigées des variations saisonnières. Les chiffres définitifs publiés le lendemain confirment cette aggravation momentanée qui rompt avec la tendance observée depuis cinq mois. On comptait 2 574 900 demandeurs d'emploi à la fin du mois en données brutes, soit 87 300 de plus qu'à la fin juillet (+ 3,5 %). C'est la hausse la plus importante à cette période depuis 1984. En données corrigées, il y avait 2 649 200 chômeurs inscrits à l'ANPE, soit 11 000 de plus.

Ces résultats démontrent que les variations enregistrées sont désormais dues à l'efficacité du traitement social. Il suffit que les vacances interviennent et que les organismes de formation relâchent leur effort pour que le chômage augmente aussitôt. Le marché du travail, atone, n'enregistre pas une véritable reprise qui serait due à la politique économique. Au deuxième trimestre, selon l'INSEE, les effectifs salariés des secteurs marchands et agricoles ont seulement progressé de 0,1 %, tout comme pour les douze derniers mois.

Au nombre de 340 602 en données brutes, les nouveaux chômeurs

présentent des caractéristiques plus tranchées en comparaison de ceux des mois précédents. Près d'un sur deux (49,8 %) est venu s'inscrire à la fin d'un contrat à durée déterminée ou d'une mission d'intérim. Une proposition qui a fortement progressé. Les licenciés économiques sont en augmentation par rapport à l'an passé (+ 2,6 %), alors que, à la même période, on assistait à une brusque hausse due aux premiers effets de la suppression de l'autorisation administrative.

Les sorties de liste de l'ANPE, qui concernent 260 411 personnes, marquent le pas en regard des mesures prises. Seuls les abandons de recherche d'emploi font un bond (+ 62,6 % en un an), alors que stages et reprises d'emploi consistent des variations contradictoires.

La tendance, compliquée par la situation propre au mois d'août, est de moins en moins nette. Les statistiques s'affaiblissent et rendent difficile l'appréciation de la réalité. La preuve ? L'INSEE a différé de quelques jours la publication de son taux de chômage (11 %) en juillet dernier, parce qu'elle doit annoncer une baisse de celui-ci. Tout cela alors que le nombre de chômeurs vient d'augmenter.

A. L.

ÉTRANGER

A la veille des réunions monétaires de Washington Le Brésil, le Mexique et l'Argentine forment le « groupe des trois » surendettés

Les trois géants de la dette du tiers-monde, le Brésil, l'Argentine et le Mexique ont annoncé le vendredi 25 septembre à New-York, leur décision de former un « groupe des trois » pour coordonner leur approche face à leurs créanciers. Cette décision intervient à la veille des rencontres les plus importantes qui précéderont l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, du 29 septembre au 1^{er} octobre à Washington.

Les milieux financiers internationaux ont toujours craint la formation d'un front commun des surendettés. Jusqu'à présent, toutes les tentatives ont, si ce n'est avorté, tout au moins tourné court pour une raison très simple. Aucun gouvernement n'affronte exactement les mêmes problèmes, et lors des discussions serrées avec leurs créanciers, la volonté d'aboutir à un compromis de dernière minute l'a toujours emporté sur les bonnes intentions de

solidarité mutuelle. En sera-t-il autrement avec le Brésil, l'Argentine et le Mexique qui, à eux trois, cumulent une dette extérieure de 282 milliards, près des trois-quarts de l'endettement de l'Amérique latine (près de 400 milliards de dollars) ?

Mexico comme Buenos-Aires et bien sûr Brasilia ont de toute évidence des objectifs communs lorsqu'ils sont d'ordre général : la nécessité de trouver une solution permettant une croissance économique ; la volonté de voir le FMI et la Banque mondiale adopter une attitude plus souple et le caractère insupportable d'une situation qui oblige les pays endettés à rembourser plus qu'ils ne reçoivent de capitaux. Mais le ministre brésilien des finances, M. Bresser Pereira, a reconnu que chacun des pays de ce « groupe des trois » se trouve « à un stade différent des négociations » et le rééchelonnement de la dette. Ces disparités, les banques créancières ne manqueraient pas de chercher à les exploiter.

Le budget 1988 de l'Italie

Le gouvernement confirme une volonté de rigueur

ROME de notre correspondant

Importante étape d'un processus traditionnellement long et tourmenté en Italie : le gouvernement a, le jeudi 24 septembre, approuvé le projet de loi de finances pour 1988. Le souci de contenir la demande interne, conjugué à celui de limiter au minimum le déficit public, a conduit le conseil des ministres à proposer au Parlement un « tour de vis » pour l'année à venir.

Afin de stabiliser le déficit budgétaire à son montant, au demeurant considérable, de 1987 (110 000 milliards de lire (plus de 555 milliards de francs), soit 12 % du produit intérieur brut, — le gouvernement projette d'augmenter la pression fiscale d'un point et demi. Afin de rendre l'opération moins douloureuse, cette mesure portera à peu près exclusivement sur les impôts indirects. La taxe à la valeur ajoutée (TVA) verra ses taux supérieurs augmenter de 1 %.

Climat politique médiocre

Côté dépenses, les économies les plus spectaculaires seront réalisées sur les crédits de la santé. Le ministre Carlo Donat Cattin envisage la suppression de trente-six mille lits d'hôpitaux inutiles. L'embauche de fonctionnaires et l'attribution de pensions d'invalidité (passées de 240 000 à 850 000 ces quatre dernières années) devraient être freinées.

La Confindustria s'est déclarée alarmée par ce projet. Selon le

patronat italien, en effet, il ne favorise pas la compétitivité des entreprises : l'augmentation de la TVA n'est que partiellement compensée par une fiscalisation de certaines charges sociales. La réduction du déficit budgétaire serait de surcroît fondée sur des artifices et n'aboutirait dès lors à aucun assainissement sérieux de la situation économique globale.

Les syndicats ont, en revanche, manifesté une prudente satisfaction, en obtenant, à la dernière minute, certains aménagements de la taxation directe : abaissement des taux d'imposition de la plupart des tranches de revenus (particulièrement sensibles pour les contribuables déclarant de 10 000 à 25 000 francs mensuels imposables) et augmentation des déductions pour charges de famille.

Malgré un redémarrage de l'inflation, le climat économique dans lequel se jouera cette partie est virtuellement favorable, puisque la croissance prévue pour 1988 demeure élevée (2,8 %, équivalent presque à celle de l'année en cours (3 %)). Le climat politique, en revanche, est médiocre. Le 23 septembre, le Sénat a refusé de confirmer le décret par lequel, le 28 août dernier, le gouvernement de coalition avait alloué certains impôts indirects : augmentation de 30 centimes du prix du litre d'essence et de 4 % pour les prochains mois de la TVA sur certains biens semi-durables, tels que les automobiles.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Suite de la première page.)

M. Lapentrie demande donc au gouvernement de desservir, depuis Paris et par l'est, San-Francisco, qu'Air France considère comme sa chasse gardée. Les hostilités commencent.

Le PDG d'UTA trouve à partir du printemps 1986 un allié en la personne de M. Jacques Doufflauges, ministre des transports. Celui-ci veut libéraliser « pas à pas » le monde aérien et voit dans la demande de M. Lapentrie l'occasion de familiariser les transports nationaux avec une concurrence robotisée. Il autorise donc UTA et Air France à desservir San-Francisco à partir de l'automne 1986, et octroie en compensation à la compagnie nationale les droits de trafic sur Tahiti, où UTA se posait seule.

Air France sent venir le coup suivant, à savoir la desserte de l'Europe, dont UTA a un besoin urgent pour remplir ses avions et pour diminuer ses coûts de commercialisation. La compagnie nationale s'empresse, début 1987, de créer vingt-huit lignes européennes, y compris en ce sous-traitant certaines à des compagnies disposant de petits appareils, afin de ne pas donner prise à l'accusation de laisser des lignes en jachère.

En fait, M. Lapentrie ne demande pas l'Europe, mais New-York. Le ministre des transports est partisan de lui accorder des droits de trafic. Mais Air France dispose depuis quelques mois d'un nouveau président, M. Jacques Friedmann, ami personnel et compagne du premier ministre. M. Friedmann n'a aucun mal à faire valoir près de celui-ci que la compétition acharnée avec les Américains à laquelle il fait face sur New-York interdit qu'on le poignarde dans le dos. Il plaide pour une complémentarité entre transporteurs français. M. Chirac cède à la tentation de protéger les « ailes de la France » et, en y mettant les formes, il interdit le 15 septembre à UTA de se rendre dans la métropole américaine.

La décision du premier ministre est purement défensive. Elle laisse

La Compagnie du Midi a de bonnes chances de réussir son OPA sur Equity and Law.

L'offre publique d'achat (OPA) qu'avait lancée, il y a quinze jours, la Compagnie du Midi sur la totalité du capital de la sixième compagnie d'assurances sur la vie britannique Equity and Law (le Monde daté 13-14 septembre 1987), a de bonnes chances de réussir. Le conseil d'administration de cette compagnie londonienne, après avoir, le vendredi 11 septembre, rejeté, sans commentaire, l'offre du Midi a, le 25 septembre, recommandé aux actionnaires de l'accepter. Aucune contre-OPA n'ayant été lancée entre-temps, comme la rumeur en courait. La Compagnie du Midi, il est vrai, a relevé de 8,35 % le prix de son offre, qui passe de 400 à 435 pence par action Equity and Law (soit 40 à 43,50 F), un prix élevé et de nature à décourager tout nouvel enchérisseur. Son président, M. Bernard Pagezy, a, par ailleurs, proposé à son homologue d'Equity, de même qu'au directeur général de conserver leurs fonctions, ce qui ont, de bonne grâce, accepté, se déclarant « tout à fait heureux » de l'opération, qui sera « bénéfique pour les actionnaires, les assurés et l'état-major d'Equity and Law ». Renverser l'ordre des bénéficiaires, et vous aurez une des clés du changement d'attitude du conseil. Dans le secteur « banques et assurances » de la City, on le sait, une OPA « inamovible », c'est-à-dire contre le gré des administrateurs, ne peut guère réussir.

En fin de compte, la Compagnie du Midi penchera les actionnaires britanniques soit en espèces, pour 3,35 milliards de francs environ, soit en obligations à 8,75 % d'une durée de dix-huit mois, soit avec ses propres actions, des titres Midi d'une valeur moyenne de 1 381 F pour vingt-neuf titres Equity, ce qui assigne à ces derniers une valeur de 476 pence. Prudente, la Compagnie limite à 950 000 actions l'offre de ses titres (1,3 milliard de francs). Pour le groupe français et sa filiale d'assurances AGP, l'opération, qui devrait, sauf accident, être complétée d'ici au 15 octobre porte de 8,2 milliards de francs à 12 milliards de francs le montant des primes émises annuellement, ce qui devrait le faire remonter du dixième rang français au cinquième, après l'UAP, les AGF, le groupe Assa et le GAN. Sur tout, elle ferait monter de 30 % à plus de 50 % la part de ses primes émises à l'étranger, bonne préfiguration de ce qui pourrait se passer en Europe à partir de 1992, démarrage du grand Big Bang communautaire. Enfin, elle aura pour effet de faire remonter sensiblement la proportion du secteur assurances dans le portefeuille de la Compagnie du Midi. Cette proportion diminuait régulièrement, puisque les dirigeants du groupe AGF donnent à la rentabilité la priorité sur l'augmentation du chiffre d'affaires.

Le semaine prochaine, le Midi, qui dispose d'un trésor de guerre d'au moins 3 milliards de francs, plus les milliards qui peuvent aisément être tirés sur ses lignes de crédit, devrait annoncer une autre opération, sur la France et à caractère stratégique. F.R.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

M. Bernard Tapie restructure son groupe et ouvre son capital

Pour le dixième anniversaire de son groupe M. Bernard Tapie lui donne une nouvelle dimension en ouvrant son capital à des investisseurs institutionnels. Pour cela un holding Bernard Tapie Finances (BTF) vient d'être constitué. 57 % du capital resteront entre les mains de la société en nom collectif Groupe Bernard Tapie. Les 43 % restant sont répartis entre la Banque Worms et l'UAP (12 %), les AGF (10 %), le Crédit agricole, la BNP, et la SDBO filiale du Crédit lyonnais (5 % chacun), FranDev (2 %) la charge d'agents de Change Budget (2 %) et la société Magis (2 %). Ce holding qui rassemble les participations majoritaires de la plupart des sociétés détenues par M. Tapie cofinancera un groupe au chiffre d'affaires annuel de 2,5 milliards de francs et 120 millions de francs de bénéfices. BTF devrait être coté en Bourse dès 1988. Auparavant, le groupe envisage de réaliser une acquisition importante dans le secteur du grand public.

L'IDIA va participer à l'augmentation de capital d'Oilda-Caby

L'Institut de développement des industries agricoles et agroalimentaires, (IDIA) a décidé de participer à l'émission d'obligations à bons de souscriptions d'actions (OBSA) de 250 millions de francs, lancée le 14 septembre par le groupe Oilda-Caby (charcuterie, saïson). Etablissement financier de « capital-risque » tourné vers les entreprises du secteur agroalimentaire, l'IDIA veut ainsi « sauver » le chemin accompli dans la voie du redressement par Oilda-Caby, selon le commentaire de son président M. Guy Nebot. Celui-ci considère en outre que l'OBSA lancée par le groupe de charcuterie-saïson est une « opération financière atypique » pour l'IDIA. Après avoir enregistré une perte de 113 millions de francs en 1986, Oilda-Caby estime que pour 1987 ses pertes ne dépasseront pas 40 millions de francs. Un plan de restructuration mis en place par son PPG M. Jean-Louis Riellin devrait permettre aux filiales de retrouver, dès cette année, un résultat courant équilibré.

Le Monde PUBLICITÉ LITTÉRAIRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4356

LE NOUVEAU PLANIL... (SE DIRAIS MÊME PLUS : LE NOUVEAU PLANIL EST ARRIVÉ! À LA SOUPE! LE MEILLEUR, C'EST... À LA SOUPE! CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 45 F

révo-symbole de la CGT

ving mille emplois



Le Monde

Nos principaux articles d'exportation

Résine, téraéthane, jus et ses dérivés, corde de steel, caoutchouc synthétique, épices, huile d'essence, huile d'orange, cannelle, poivre, arjoun, datte, champignons, graines de pois-chiches rouges, légumes déshydratés, diverses machines pour soupe, miel, tourteaux mélangés, tranches séchées de maïs, pétales et feu d'artifice, bougies, sacs en plastique, objets en papier, en bambou, en corne, en bambou spécial et en bois, bois, contre-plaqué à 3 plis, poissons rouges, fleurs artificielles, paysages en miniature, petite quincaillerie, diverses cages.

Société Nationale Chinoise d'Importation et d'Exportation des Produits Locaux et des Sous-produits Animaux. Succursale du Guangdong pour les produits locaux.

Adr.: 486 Rue Livourne, Guangzhou, Chine.
Télex: 44372 KTRB CN
44246 KTRB CN
Télégr.: "FROCONTON" Guangzhou

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BONGRAIN SA

Résultats consolidés semestriels

Le premier semestre 1987 a été marqué par la réalisation d'un chiffre d'affaires consolidé de 2 884 millions de francs en progression de 5,7 % par rapport au chiffre atteint au cours du premier semestre de l'année précédente.

Hors l'incidence des variations monétaires et plus particulièrement du dollar US, le chiffre d'affaires a connu une évolution de + 7,7 %.

La situation financière établie au 30 juin 1987 fait ressortir pour les six premiers mois d'activité de l'année les résultats suivants :

| | 1 ^{er} semestre 1987 | 1 ^{er} semestre 1986 |
|---|-------------------------------|-------------------------------|
| Chiffre d'affaires hors taxes | 2 884 | 2 727 |
| Résultat d'exploitation | + 226 | + 180 |
| Résultat financier | - 2 | + 3 |
| Résultat courant | + 224 | + 183 |
| Résultat avant impôt et après participation | + 205,8 | + 173,8 |
| Résultat part du groupe | + 87 | + 73,2 |

L'exploitation a bénéficié d'une croissance en volume des produits transformés, laquelle a été plus accentuée sur les marchés étrangers. Les mouvements chaotiques du marché obligataire ont entraîné, en revanche, un inflechissement du résultat financier.

L'Européenne de Banque

Résultats au 30 juin 1987

Les comptes de L'Européenne de Banque arrêtés au 30 juin 1987 reflètent de nouveaux progrès de l'activité et des résultats après ceux qui ont été enregistrés en 1985 et 1986.

La demande de crédit est relativement faible dans le secteur industriel et commercial et les marges sont en baisse, mais les Succursales de la Banque développent leurs prêts aux particuliers.

Les dépôts à vue augmentent à un rythme soutenu ainsi que les capitaux recueillis sous forme de certificats de dépôts et de parts de Sicav ou de Fonds Communs de Placement de Trésorerie.

La conjoncture financière et boursière étant favorable au développement des opérations de placement et de gestion d'épargne, L'Européenne de Banque et sa filiale Laffite Investissement ont atteint dans ces domaines, au printemps 1987, des niveaux d'activité sans précédent. Le bénéfice brut d'exploitation après amortissement atteint au 30 juin 1987 75,5 millions de francs, contre 63,6 un an auparavant.

Les provisions faites au cours du 1^{er} semestre sont particulièrement importantes en raison du dépôt de bilan de la Société Chaumet et Cie: les créances non garanties détenues par la Banque et qui constituent l'essentiel de ses engagements s'élevaient à 90 millions de francs; elles ont été provisionnées intégralement.

Malgré cet incident exceptionnel, le bénéfice net au 30 juin 1987 s'élève à 9,6 millions de francs, ce qui permet de s'attendre à une nouvelle progression du résultat de l'exercice en cours par rapport aux précédents, si la conjoncture demeure favorable à l'expansion des activités de L'Européenne de Banque dans les domaines financier et boursier.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 21 au 25 septembre

Reprise avortée

L'AUTOMNE est bien R. Certains même, Rue Vivienne, se demandent si ce ne serait pas plutôt l'hiver. Car sur les cinq séances, une seule a été en hausse. Les deux premiers jours de la semaine, les valeurs françaises perdent 1 %, ce qui a ramené à 3 % le solde positif du mois boursier de septembre, qui s'est achevé mardi. Le lendemain, le nouveau terme démarrait sur une note d'optimisme, stimulé par la progression record (+ 3 %) de 75 points de Wall Street en une seule séance. Mais l'élan ne venait pas de la suite de la publication de mauvais indices des prix du mois d'août aux Etats-Unis. Cette annonce, laissant craindre une reprise de l'inflation, a entraîné une hausse des taux, d'où à nouveau un sentiment de déprime sur le MATIF, qui constituait l'ensemble des titres de la cote. « Le marché est tiraillé vers le bas par le marché obligataire », gémissait un gérant de portefeuilles. Ce point de vue rejoint celui des analystes sur graphiques. Ces derniers, qui voyaient, voilà dix jours encore, un potentiel de hausse de l'indice CAC de la Compagnie des agents de change jusqu'à 440, viennent de réviser leurs pronostics. La tendance serait à la baisse jusqu'à un niveau de 410, les plus pessimistes descendant même jusqu'à 405. L'indice CAC avait clôturé vendredi à 419, cela représente des possibilités de repli variant entre 2 % et 3,5 %.

La semaine sera également été marquée par la mauvaise conjoncture dans le raffinage du premier semestre. Du coup, les cours des compagnies pétrolières françaises ont fortement chuté.

Morosités également pour les vendeurs à découvert d'actions Provost. 80 000 titres n'auraient pu être rachetés avant la liquidation de mardi. A nouveau, leurs détenteurs sont contraints de payer un dépôt de 50 F, qui s'ajoute aux 60 F du mois d'août. Or le nombre de titres dans le public diminue progressivement. Il serait inférieur à 3 % du capital (soit moins de 150 000 actions). Car les deux rivaux, MNL Héline Seydoux et Charles Dervilley détiennent le reste. Le président des Chèques en possède 46,8 %, tandis que le patron de Provost avec ses « amis financiers » qui sont le CCF et la MGF ont le contrôle du groupe. Vendredi, la société Nobel, dont Factionnaire majoritaire est le CCF, annonçait avoir pris une participation de 6,46 % dans le capital de Vites Etablissement Vitoux. Cette firme, que préside M. Dervilley, détient directement et indirectement 30 % de la firme de Roubaix. La bataille boursière de l'été semble terminée, et les professionnels observent avec attention les mouvements de cours annonçant son nouveau holding BIT, un indicé son désir de réaliser prochainement des rachats importants sur une société opérant dans les pro-

duits grand public. D'emblée, il a rejeté Moulins, mais n'a pas osé de jeter son dévolu sur une société cotée. BIT, qui compte comme actionnaires aux côtés de M. Tappé des investisseurs institutionnels, devrait entrer en Bourse en 1988.

Autre opération annoncée, la fusion de Cycles Peugeot avec Actera et Outillage Peugeot. Le nouvel ensemble, dont le nom n'a pas encore été arrêté, représente 4,9 milliards de francs de chiffre d'affaires. 2,8 milliards de francs sont réalisés dans l'équipement, le reste dans l'outillage et le cycle. La parité d'échange retenue pour la constitution de ce nouvel équipementier automobile est de six actions Outillage Peugeot à 1130 F (soit 6780 F) contre cinq actions Cycles-Peugeot à 988 F (4940 F). Cela représente une plus-value de 37% pour les porteurs de titres de la société absorbée (cycles Peugeot). La firme absorbante (Actera et Outillage Peugeot) en contrepartie augmente sa capacité bénéficiaire.

Les amateurs de chocolat n'ont pas été de reste non plus cette semaine avec l'éventualité de la vente prochaine de Fousias et de Bannala. Dans la perspective d'une décision imminente, les cotations du holding Mihal, qui les possède, et de sa filiale Nutrial ont été suspendues.

Sur le second marché, les introductions se poursuivent. Après Confarma, qui a été cotée 650 F avec seulement 2% des demandes servies, ce fut au tour de Jod Electronique. Pour une offre de 73000 actions, 6,9 millions de titres ont été demandés. Dans ces conditions, seulement 1% des demandes ont pu être satisfaites. A Nancy, la société immobilière Batihal a lancé un premier cours de 222 F, et les ordres ont été servis à concurrence de 5,76%.

La perspective de la deuxième vague de privatisations ne rend cependant pas euphoriques les intervenants sur le marché. A moins d'une semaine du retour de la Compagnie financière de Suze, nombreux sont ceux qui se demandent si cette arrivée pourra stimuler la place. Sans crainte une chute subite des cours, les professionnels s'attendent à un effritement régulier entrecoupé par quelques soubresauts. Toutefois, l'intérêt s'est encore focalisé sur les compagnies d'assurances. L'UAP a ralenti sa hausse (+1,7%), et le relais a été pris par les AGF, qui se sont octroyés plus de 7% de gains. Pendant ce temps, la CGE réapparaît sur les places internationales. Elle sera à nouveau cotée en Suisse dès le 29 septembre. Une manière de venir vers les investisseurs étrangers si d'aventure ils ne désistent plus vers à nous.

DOMINIQUE GALLOIS.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nervosité

Les inquiétudes relatives à l'évolution des taux d'intérêt ont freiné la reprise spéculative enregistrée mardi à Wall Street, dans un marché extrêmement nerveux. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé la semaine avec des gains de 45,53 points, à 2 570,17, par rapport à la clôture du vendredi précédent. La réaction technique aux fortes baisses récentes a été accentuée mardi par une stabilisation du dollar et des taux d'intérêt obligataires.

L'indice, qui était tombé en dessous des 2 500 points lundi, a enregistré une hausse record mardi de 75,23 points, tandis que l'activité s'accroissait sensiblement par rapport aux séances précédentes. Toutefois, autour du Big Board, les professionnels attendaient alors qu'il soit trop tôt pour croire que le mouvement de hausses était éternel. Le dollar a en effet piqué de nez mercredi et les taux d'intérêt ont repris leur progression, ce qui a donné le signal d'un effritement progressif de la tendance. Vendredi, le marché est demeuré nerveux mais a toutefois gagné 3,76 points.

| | Cours 18 sept. | Cours 25 sept. |
|---------------------|----------------|----------------|
| Alcoa | 68 3/8 | 61 7/8 |
| Allegheny (ex-UAL) | 97 1/2 | 99 1/2 |
| AT&T | 31 7/8 | 30 7/8 |
| Boeing | 49 7/8 | 50 3/4 |
| Chase Man. Bank | 37 1/8 | 37 3/4 |
| De Post de New York | 122 1/4 | 117 3/4 |
| Eastman | 99 1/4 | 101 1/8 |
| Exxon | 46 | 45 3/4 |
| Ford | 103 1/4 | 97 1/4 |
| General Electric | 59 3/4 | 61 3/8 |
| General Motors | 85 1/2 | 84 1/2 |
| Goodman | 69 7/8 | 70 3/4 |
| IBM | 155 3/8 | 156 |
| ITT | 69 | 61 3/4 |
| Mobil Oil | 45 3/4 | 46 7/8 |
| Pfizer | 68 1/4 | 68 1/2 |
| Schlumberger | 45 7/8 | 46 |
| Texasco | 40 | 40 3/4 |
| Union Carbide | 27 7/8 | 28 1/8 |
| USX | 35 | 36 7/8 |
| Westinghouse | 67 3/8 | 71 |
| Xerox Corp | 78 3/4 | 79 |

LONDRES

Repli

La semaine au Stock Exchange aura été dominée par la publication jeudi des résultats du commerce extérieur britannique pour août. Le mauvais chiffre a fait diminuer la capitalisation des actions cotées en Bourse de plus de six milliards de livres en un seul jour et a gravement ébranlé les fonds d'Etat. Mais une reprise est intervenue vendredi, les investisseurs ayant le sentiment que le climat de la veille avait été exagéré.

Indice « FT » du 25 septembre : industriel, 1 831,6 (contre 1 833,2) ; fonds d'Etat, 85,45 (contre 86,25) ; indice d'or, 467,1 (contre 439,2).

| | Cours 18 sept. | Cours 25 sept. |
|------------------|----------------|----------------|
| Beecham | 569 | 586 |
| Bombard | 515 | 584 |
| Brit. Petroleum | 377 | 374 |
| Castor | 452 | 448 |
| Courtauld | 398 | 330 |
| Decca | 15 7/8 | 16 1/4 |
| Free Gold | 16 3/8 | 17 |
| Glaxo | 17 45/64 | 17 41/64 |
| Gl. Univ. Stores | 22 1/2 | 23 1/8 |
| Imp. Chemical | 15 37/64 | 16 3/64 |
| Shell | 13 15/16 | 13 31/64 |
| Unilever | 640 | 644 |
| Victrex | 25 | 24 |
| War Loan | 36 11/16 | 35 25/32 |

(*) En dollars.

FRANCFORT

Stagnation

Une fois encore, la tendance n'a guère varié à la Bourse de Francfort, où l'incertitude a continué de régner sur le marché. L'annonce mercredi par le ministre des finances d'une possible privatisation de Volkswagen a fait se replier le titre, qui a perdu 15,5 DM à 343 DM par rapport à la semaine précédente. D'autre part, la Bourse a mal vécu la décision du fabricant de pneumatiques Continental Gummi de faire un nouvel appel au marché.

Indice de la Commerzbank du 25 septembre : 1959,2 (contre 1973,1).

| | Cours 18 sept. | Cours 25 sept. |
|--------------|----------------|----------------|
| ABG | 338,50 | 326,50 |
| BASF | 334,70 | 335 |
| Bayer | 335,00 | 336,50 |
| Commerzbank | 239,50 | 238 |
| Deutschebank | 690,30 | 691 |
| E.ON | 319,40 | 316,80 |
| Karstadt | 576 | 583 |
| Mannesmann | 176,60 | 175,50 |
| Siemens | 651,70 | 654,50 |
| Volkswagen | 398,50 | 383 |

TOKYO

Hausse

Les valeurs à la Bourse de Tokyo ont fait un bond de plus de 400 points durant la demi-séance de samedi, le plus important depuis le record du 24 juillet dernier (plus de 900 points).

Samedi 26 septembre, pour le premier jour du mois d'octobre, l'indice Nikkei a clôturé à 2 512,79 yens (contre 2 444,84). L'indice général clôturait à 2 114,10 contre 2 044,67 la semaine précédente.

| | Cours 18 sept. | Cours 25 sept. |
|---------------------|----------------|----------------|
| Aist | 597 | 595 |
| Bridgeport | 1 200 | 1 220 |
| Camec | 1 100 | 1 130 |
| Fuji Bank | 3 000 | 3 100 |
| Honda Motors | 1 560 | 1 570 |
| Mitsubishi Electric | 2 540 | 2 580 |
| Mitsubishi Heavy | 676 | 671 |
| Sony Corp. | 5 050 | 4 930 |
| Toyota Motors | 2 000 | 1 980 |

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| Nbre de titres | Val en cap. (F) | |
|------------------|-----------------|-------------|
| Peugeot | 213 130 | 347 831 729 |
| Parifina | 752 165 | 335 506 661 |
| Saint-Gobain | 577 548 | 298 776 930 |
| Air Liquide | 356 684 | 248 757 267 |
| Thomson CSF | 177 729 | 236 946 327 |
| Télécom | 168 796 | 196 420 919 |
| Société Générale | 539 755 | 227 854 843 |
| Lafarge | 128 153 | 222 709 276 |
| Michelin B | 591 308 | 198 345 005 |
| Nov. Min. | 168 796 | 196 420 919 |
| BNP | 35 741 | 162 106 937 |
| BSN | 30 120 | 160 789 925 |
| Valéo | 178 514 | 123 388 991 |
| Midi | 84 924 | 116 828 073 |

(*) Du 18 au 25 septembre 1987.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 25 septembre 1987

| Éditeur | Fin jan. | Fin juil. | Cours moyen | Variation (sur/valle) en % |
|----------|----------|-----------|-------------|----------------------------|
| Déc. 87 | 91,92 | 91,85 | 91,92 | - 0,07 |
| Mars 88 | 91,71 | 91,65 | 91,68 | + 0,03 |
| Juin 88 | - | - | 91,32 | - |
| Sept. 88 | - | - | - | - |

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GARANTIE FINANCIÈRE

(Loi du 2 janvier 1970)
Décret du 20 juillet 1972.

Le Crédit du Nord, ayant sa succursale principale Anjou-Saint-Lazare à Paris (9^e arrondissement), 59, boulevard Haussmann, informe le public, par le présent avis, qu'il a été mis fin, d'un commun accord avec SOTRINCO, société à responsabilité limitée, au capital de 50 000 F, dont le siège social est à Paris (2^e arrondissement), 9, boulevard des Italiens, à la garantie financière accordée à cette dernière depuis le 12 janvier 1979 concernant ses activités de transactions immobilières.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée, à ce titre, par le Crédit du Nord, cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du décret du 20 juillet 1972, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970, et restant couvertes par le Crédit du Nord à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication, au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de SOTRINCO.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

| Valeur | Hausse | Valeur | Baisse |
|----------------|--------|-------------|--------|
| Mitsui Shigesu | +12,2 | Provost | -16,7 |
| Télécom | +9,8 | CGI Banque | -9,5 |
| Michelin | +7,4 | UCI | -9,1 |
| Com. Ind. | +6,3 | UFB | -8,7 |
| Peugeot | +5,5 | BNP CI | -8 |
| Europe 1 | +4,9 | Fidel Banca | -7,7 |
| Bell Insee | +4,8 | Dunet | -7,2 |
| Michelin | +4,3 | Relais | -6,8 |
| Merin Gén. | +4,7 | Relais | -6,6 |
| Banqueparif | +4,6 | Prunelle | -6,6 |
| UIS | +4,4 | Loiret | -6,4 |
| CMC | +3,8 | Oranien | -5,9 |
| Dal Lanza | +3,7 | Chargem | -5,6 |

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 18 sept. | Cours 25 sept. |
|--------------------------|----------------|----------------|
| Or fin (à la barre) | 90 900 | 90 000 |
| Or fin en lingot | 90 700 | 89 800 |
| Or fin français (20 gr.) | 821 | 821 |
| Or fin français (10 gr.) | 382 | 382 |
| Or fin suisse (20 gr.) | 871 | 868 |
| Or fin suisse (10 gr.) | 817 | 818 |
| Or fin allemand (20 gr.) | 818 | 824 |
| Or fin allemand (10 gr.) | 880 | 846 |
| Or fin suisse (20 gr.) | 880 | 861 |
| Or fin suisse (10 gr.) | 821 | 821 |
| Or fin de 20 dollars | 2 865 | 3 020 |
| Or fin de 10 dollars | 1 470 | 1 500 |
| Or fin de 5 dollars | 735 | 750 |
| Or fin de 20 francs | 3 918 | 4 038 |
| Or fin de 10 francs | 1 959 | 2 019 |
| Or fin de 5 francs | 979 | 1 009 |

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 21 sept. | 22 sept. | 23 sept. | 24 sept. | 25 sept. |
|------------|-----------|------------|------------|----------|------------|
| RM | 1 608 880 | 1 966 030 | 1 768 000 | - | 1 312 958 |
| Comptoir | 7 708 563 | 8 331 653 | 8 916 000 | - | 10 934 378 |
| R. et obl. | 224 185 | 304 010 | 303 000 | - | 235 022 |
| Actions | - | - | - | - | - |
| Total | 9 541 628 | 10 601 693 | 10 987 000 | - | 12 482 358 |

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)

| | 106,2 | 104,9 | 106,4 | 105,1 |
|------------|-------|-------|-------|-------|
| Françaises | 106,2 | 104,9 | 106,4 | 105,1 |
| Etrangères | 132,6 | 133,3 | 136,8 | 135,9 |

COMPAGNIES DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)

| Tendance | 110,2 | 109,7 | 111,3 | 109,9 | 108,8 |
|-------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Indice gén. | 126,8 | 122,1 | 128,5 | 123,8 | 121,9 |

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 25 septembre 1987

| COURS | SÉANCES | | | |
|---------|---------|---------|---------|----------|
| | Déc. 87 | Mars 88 | Juin 88 | Sept. 88 |
| Premier | -</ | | | |

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

L'ECU tire un maigre bénéfice de la défaillance du dollar

C'est de plus de 23 milliards de dollars, soit d'environ 16 %, qu'a chuté cette année le volume des emprunts obligataires proposés, par rapport à l'activité des trois premiers trimestres de 1986. La baisse est particulièrement lourde dans le secteur du dollar des Etats-Unis, dont la part relative à la fin de ce mois de septembre n'est plus que 44 % contre 61 % il y a un an. Mesuré dans un cadre plus large qui comprend l'ensemble des émissions à caractère international, ajoutant aux euro-transactions aussi bien celles des Etats-Unis que celles des autres pays en monnaie étrangère à New-York que celles offertes en Suisse ou au Japon pour le compte de débiteurs étrangers, le déclin de la devise américaine d'une année à l'autre est tout aussi saisissant : à peine 38 % des emprunts internationaux ont été libellés en dollars cette année contre plus de 53 % en 1986.

On aurait pu espérer que l'ECU bénéficie sensiblement de la défaillance générale du dollar américain. Il n'en a, en fait, que peu profité, et c'est là une des grandes déceptions de la comparaison des statistiques à laquelle incite toute fin de trimestre. Globalement, la proportion de la devise européenne ne s'est améliorée qu'à 4,3 % contre 3,3 % à la fin de septembre 1986. L'ECU reste cependant loin derrière le yen, à qui revient cette année plus de 13 % du volume des emprunts internationaux contre 10,3 %, le franc suisse (près de 12 % contre 9 %), le deutchmark (plus de 7 %) ou même le dollar australien, dont la part est respectivement de 6 % contre 2 % l'an passé. Si l'ECU n'a pu que si peu tirer parti de tout le soutien et des efforts de promotion officiels dont il dispose, c'est vraisemblablement en raison de la libéralisation croissante de nombreux marchés domestiques qui lui font directement concurrence. Son importance grandissante de ces dernières années se justifiait par beaucoup par les restrictions des marchés des capitaux européens.

Parmi les rares emprunts français de la semaine passée, Electricité de France a réussi des percées étonnantes, défilant les règles communes de l'harmonie d'un marché. Coup sur coup, en deux transactions de 100 millions de francs suisses chacune, EDF s'est assurée des financements particulièrement avantageux par l'intermédiaire des plus grandes banques helvétiques. Un placement prioritaire de deux ans lancé au pair et muni d'un coupon de 4 % seulement vient d'être suivi par une émission publique à taux variable.

Ce dernier correspond au Libor à six mois.

En fait, de variation, il n'y en aura guère puisque le flottement du coupon est limité vers le haut à 7 %. Qui plus est, si les taux venaient à plafonner, l'emprunteur serait en mesure de se soustraire à des paiements qu'il pourrait juger trop onéreux : il s'est en effet réservé la possibilité de dénoncer l'emprunt au pair à la fin de chaque semestre. L'investisseur potentiel, qui n'est même pas en mesure de savoir s'il s'engage à plus de six mois, ne bénéficie guère que d'une assurance dérisoire, celle que le coupon ne tombera pas en dessous d'un minimum fixé bien bas, à 2 % seulement.

Même en passant loin dans les inépuisables ressources de l'imagination, il serait difficile dans les circonstances présentes d'offrir publiquement sur le marché international une transaction plus déséquilibrée, ou tout est en faveur du débiteur. Hémisphère pour elle, EDF n'en a pas souffert dans son prestige international. L'arrogance persistante d'autres émetteurs de premier plan les a parfois deservis à terme. Il reste que, présentement, il est difficile pour une des premières adresses du monde de ne pas mettre à profit la concurrence acharnée que se livrent entre elles les banques actives dans les secteurs des émissions en francs suisses. La commission totale pour l'emprunt à taux flottant EDF se monte à 1,75 %.

Le « MOF » de Saint-Gobain

La Compagnie Saint-Gobain, avec une facilité à options multiples - Multiple Option Facility « MOF » - sur cinq ans de 600 millions de dollars, démontre une fois de plus combien ce type d'opération est populaire en France. Il s'agit, en effet, de lignes de crédits mixtes proposées à toutes les banques domiciliées dans l'Hexagone. Ces lignes utilisables en francs français domestiques et en eurodollars se multiplient : citons, pour mémoire, celles récemment arrangées avec succès par Hachette et les Nouvelles Galeries.

Le « MOF » de Saint-Gobain comporte une commission d'engagement de 5 points de base (0,05 %). Le taux d'intérêt diffère selon la devise choisie par le débiteur : il sera l'addition de 10 points de base au taux du Libor pour le franc français, et le Libor « sec » pour les eurodollars. En outre, le niveau d'utilisation donnera lieu aux commissions suivantes : 2 points de base pour le premier tiers, 4 points pour le deuxième et 6 points pour le troisième. Enfin les banques recevront respectivement 6, 4 et 2 points de base selon qu'elles s'engagent individuellement pour 30, 20 et 10 millions de dollars.

Indépendamment de la possibilité de tirer en francs français, en dollars et autres devises, la facilité est dotée d'autres options : elle permettra à Saint-Gobain d'obtenir des avances bancaires en francs et en eurodollars auprès d'un groupe de banques adjudicatrices (Tender Panel), d'interroger en face à face les banquiers pour l'établissement d'acceptations bancaires et de servir de ligne de substitution pour l'émission de billets de trésorerie en francs.

L'objet du montage, qui est de remplacer des lignes de crédits existants et non pas de mobiliser de l'argent frais, est particulièrement intéressant. Saint-Gobain fera ainsi des économies importantes sur ses coûts de financement et, la possibilité de remodeler sur des échéances plus adéquates une grande partie de ses présents crédits bancaires lui permet d'offrir aujourd'hui une transaction d'envergure.

Si le besoin s'en faisait sentir, la Compagnie pourrait, en plus, envisager, au cours du second semestre 1988, le lancement d'un programme d'euroobligation commerciale. S'il en allait ainsi, elle demanderait auparavant auprès des agences américaines spécialisées un classement (rating) approprié, c'est-à-dire le prestigieux « A1P1 », qui, dans ce domaine, récompense les meilleures signatures.

L'accueil réservé par la communauté bancaire domiciliée en France à la proposition de Saint-Gobain s'est avéré extrêmement chaleureux. L'intérêt des banques françaises et étrangères a été si fort et si rapide que le « MOF » est d'ores et déjà largement souscrit, alors que l'opération ne se termine que le 30 septembre. Sa réussite tient à la qualité de l'emprunteur et à l'intérêt que représente Saint-Gobain en tant que relation bancaire, à un moment où les banques n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent. L'ensemble a été arrangé avec brio par la BNP Capitaux Marchés à Londres, en association avec Indosuez, le Crédit Lyonnais, J.P. Morgan et la Société Générale.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Une assez bonne tenue du billet vert

Compte tenu du « mauvais » indice des prix de détail américains en août (+ 0,5 %, + 5,8 % sur douze mois), qui le déprimait une courte journée, le dollar s'est plutôt bien comporté cette semaine, terminant plus haut qu'il n'avait commencé. En revanche, le livre sterling, déprimé par une forte aggravation du déficit de la balance commerciale britannique et de celle des paiements, a chuté assez sensiblement. Au départ, le billet vert se montrait un peu faible, les opérateurs appréhendant le maintien d'un déficit commercial élevé aux Etats-Unis, après l'annonce d'une révision à la hausse de la croissance du PNB au deuxième trimestre : une croissance plus forte pousse la consommation, donc les importations. Mais, les jours suivants, les événements du golfe Persique (mitrillage et arraisonnement d'un mouilleur de mines iranien) venaient doper le dollar, de même que le regain de tension sur les taux d'intérêt outre-Atlantique. Mercredi et jeudi, l'annonce de la hausse de l'indice des prix américains en août avait l'effet inverse. Vendredi, en revanche, l'annonce d'une remontée probable des taux d'intérêt au Japon (voir en rubrique Marché monétaire et obligataire) poussait à la hausse les taux améri-

cains, mouvement de nature à soutenir le dollar, qui finissait à 6,07 F et 1,82 DM par ailleurs, les milieux financiers internationaux attendant l'inflation, en augmentant le coût des produits importés, donc des produits nationaux. M. Paul Volcker, président sortant de la Réserve fédérale, vient d'exprimer à nouveau un tel sentiment. Mais est-ce un bien sûr qu'en laissant le dollar flotter, au prix d'une nouvelle dépréciation de 5 % à 10 %, l'inflation serait tellement stimulée aux Etats-Unis ? Une telle baisse contribuerait à la réduction du déficit commercial américain et permettrait d'éviter une course à la hausse des taux qui est en train de s'engager pour rassurer les prêteurs étrangers du Trésor des Etats-Unis. Il est parfois imprudent et coûteux de contrarier les marchés, surtout lorsque ceux-ci suivent une logique plus cruelle, et souvent plus réelle, que celle des grands argentiers internationaux.

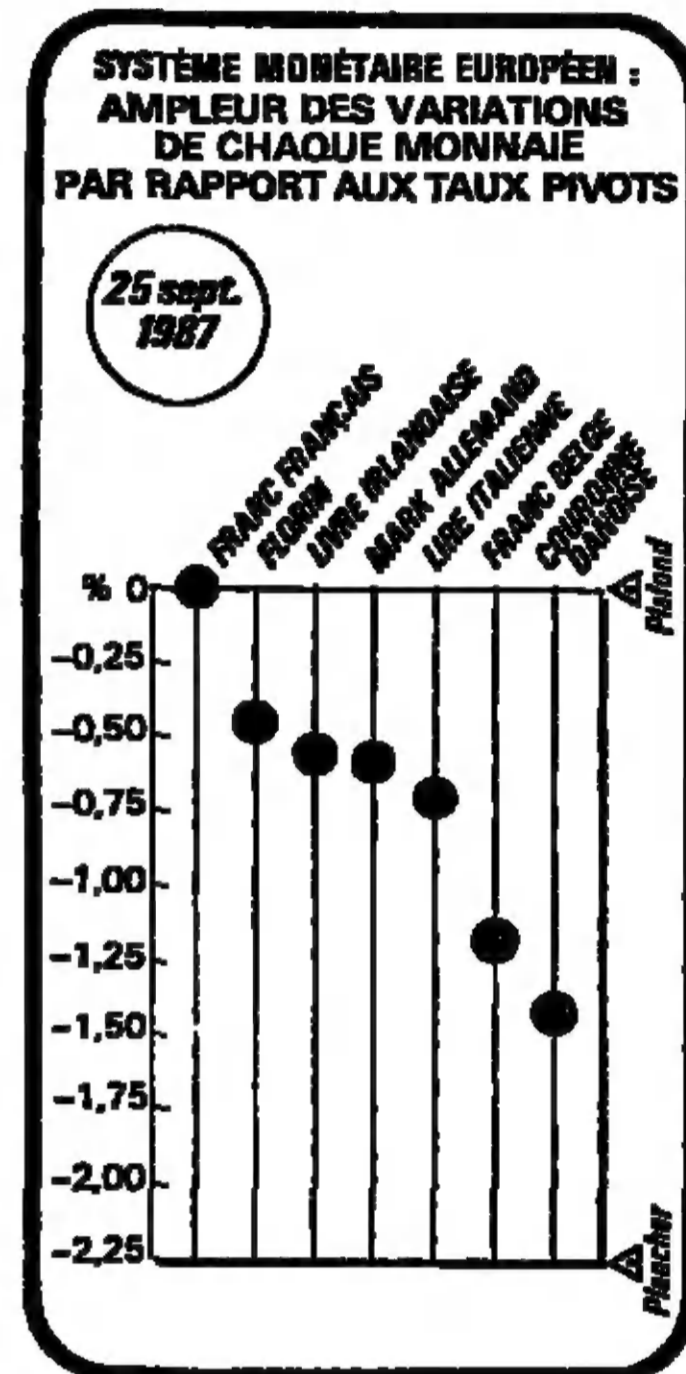
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 21 AU 25 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

| PLACE | Libra | SEIL | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lira italienne |
|--------------|----------|--------|----------------|--------------|---------|-------------|----------|----------------|
| Londres | 1,6470 | 3,9669 | 2,4811 | 2,9893 | 62,8819 | 3,3645 | 2,127,20 | 2,127,20 |
| New-York | 1,6228 | 3,9447 | 2,4758 | 2,9889 | 62,8669 | 3,3629 | 2,125,12 | 2,125,12 |
| Paris | 1,6228 | 3,9447 | 2,4758 | 2,9889 | 62,8669 | 3,3629 | 2,125,12 | 2,125,12 |
| Bruxelles | 3,9669 | 6,8709 | 4,9172 | 333,42 | 16,8782 | 286,34 | 4,6395 | 4,6395 |
| Frankfurt | 3,9669 | 6,8709 | 4,9172 | 333,42 | 16,8782 | 286,34 | 4,6395 | 4,6395 |
| Amsterdam | 2,4811 | 1,5116 | 24,8929 | — | 82,9992 | 4,8814 | 73,7433 | 1,4289 |
| Zurich | 2,4758 | 1,4948 | 24,8465 | — | 82,8349 | 3,9904 | 73,6228 | 1,4272 |
| Brno | 2,9893 | 1,2285 | 25,9118 | 128,48 | — | 4,2312 | 88,8481 | 1,3285 |
| Madrid | 62,8819 | 37,49 | 4,2382 | 25,9201 | 287,48 | — | 18,4288 | 2,8737 |
| Buenos Aires | 62,8669 | 37,49 | 4,2258 | 25,8601 | 287,58 | — | 18,4288 | 2,8739 |
| Bombay | 3,3645 | 2,8498 | 30,7562 | 135,61 | 112,58 | 5,4284 | — | 1,5984 |
| Calcutta | 3,3645 | 2,8498 | 30,7495 | 135,62 | 112,51 | 5,4281 | — | 1,5982 |
| Colombo | 2,127,20 | 1,314 | 216,47 | 889,62 | 711,78 | 34,787 | 641,29 | — |
| Hong Kong | 2,125,12 | 1,284 | 216,47 | 871,45 | 722,82 | 34,784 | 641,29 | — |
| Manille | 2,125,12 | 1,468 | 21,6713 | 95,8364 | 24,8294 | 3,8828 | 70,8839 | 8,8883 |
| Osaka | 2,125,12 | 1,468 | 21,6713 | 95,8368 | 24,8298 | 3,8834 | 70,8843 | 8,8883 |
| Seoul | 2,125,12 | 1,468 | 21,6713 | 95,8368 | 24,8298 | 3,8834 | 70,8843 | 8,8883 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 25 septembre, 4,2270 F, contre 4,2223 F le vendredi 18 septembre.



LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un MATIF psychotique

Dans la Divine Comédie du grand poète italien Dante Alighieri, l'enfer comportait neuf cercles, au fond desquels les damnés s'enfonçaient. A quel cercle en est le MATIF aujourd'hui ?

Le semaine dernière, nous évoquions l'indispensable accalmie, à la faveur de la timide amélioration enregistrée, à la veille du week-end, sur le marché parisien des émissions françaises. Avant-on touché le fond, et les excès d'anticipation commis par le marché allié-ils être corrigés, au moins temporairement. Point du tout : cette semaine, les cours sur le MATIF ont à nouveau enfoncé leur plancher, établissant un record historique à 96,05 sur l'échéance décembre. Ce prix correspond à un rendement de 10,80 % sur l'emprunt « notional » 10 % à dix ans.

Le record précédent datait du milieu de la semaine précédente, à 96,70, mais on avait terminé à 97,75, à un point au-dessus, en raison précisément de la timide amélioration signalée plus haut.

Le motif de cette nouvelle descente aux enfers un cran plus bas ? Rien en France ne la justifiait, et c'est de l'étranger qu'est venue l'impulsion dévastatrice. Mercredi à 14 h 30, heure européenne, le marché américain qu'aux Etats-Unis la hausse du prix de détail s'était élevée à 0,5 % au mois d'août, ce qui portait à 5,8 % le rythme de l'inflation sur douze mois. Immédiatement, le cours de l'échéance décembre sur le MATIF plongeait de 97,25 à 96,75 : l'inflation reprend outre-Atlantique, pensez donc. Que les prix de gros américains soient restés rigoureusement stables pendant le même mois d'août - ce qui ne manquera pas d'influencer favorablement les prix de détail dans les deux ou trois mois à venir, - peu importe ; à Paris, on a peur de l'inflation de l'oncle Sam, et on baisse.

Après une brève rémission jeudi, un nouvel « accident » se produisant vendredi, sur une recrudescence des cours du marché obligataire à New-York, où l'emprunt-phare du Trésor, le trente ans 2017 au taux nominal de 8,75 %, voyait son rendement s'élever à près de 9,70 %. La raison ?

Une indication en provenance de Tokyo, selon laquelle la Banque du Japon durcissait sa politique de crédit pour contenir l'inflation. Cette dernière est pourtant très faible : 0,4 % sur douze mois. Mais la masse monétaire japonaise, dans sa définition large M2 + certificats de dépôts, s'est gonflée en août, au rythme annuel de 11 % (et de 10,3 % en juillet). Selon la Banque du Japon, ce gonflement est dû, pour l'essentiel, à une forte demande de fonds à long terme, les emprunteurs anticipant une hausse des taux.

A vrai dire, ces taux montent déjà depuis la fin de juillet, atteignant 5,7 % sur dix ans.

A New-York, cette indication a eu un effet ravageur, les opérateurs en déduisant que pour garder l'écart de 4 % entre les taux japonais et américains, indispensables pour alécher les investisseurs nippons, le loyer de l'argent allait devoir être relevé outre-Atlantique.

Dans ces conditions, il était logique, n'est-ce pas, que le MATIF fût envoyé derechef au tapis ?

On objectera que le marché allemand n'est guère mieux loti, avec des taux longs dépassant 6,50 %. Mais comme le MATIF, avec son effet amplificateur habituel, en traîne le marché du comptant (le « physique »), on enregistre de grandes hausses à Paris. A la veille du week-end, les emprunts d'Etat à plus de sept ans donnaient un rendement de 10,48 %, porté à 11,05 % pour le vingt-cinq ans (2012), tandis que le secteur public à plus de sept ans fournit du 11,14 %.

Pour ne rien arranger, le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire s'élevait à 8 % en fin de semaine. La Banque de France, victime du jeu de facteurs autonomes restrictifs, reconnaissait avoir visé un peu trop bas dans son alimentation du marché lors de son adjudication de lundi (40 % des demandes servies au taux inchangé de 71/2 %), donna un peu d'argent vendredi à 15 h 30 pour éviter de dépasser 8 %. Dans ces facteurs « autonomes », citons, péle-mêle, le règlement de la dernière adjudication mensuelle d'obligation assimilée du Trésor, la constitution plus rapide de réserves obligatoires par les trésoriers de banques en anticipation d'une hausse (disinflation), ou même - suivant une rumeur - une action des grandes banques désireuses de faire coter plus cher : il faut bien trouver quelque chose.

En haut lieu, on commence à s'inquiéter sérieusement de cette tension des taux à long terme. Avant de partir pour la réunion du Fonds monétaire, M. Edouard Balladur a déclaré à la presse que, en France, ces taux subissant la contagion de la hausse américaine, dans un processus « pas du tout caribéen », résultent d'une insuffisante prise en compte des données fondamentales, telles que la réduction à 2 %, en fin d'année, de l'écart d'inflation avec l'Allemagne, « élément d'optimisme ». Pour lui, une marge de baisse subsiste.

Cette opinion, très « officielle », ne serait pas loin d'être partagée par les opérateurs sur graphiques, qui suggèrent de « couvrir » la vente à découvert, dans la perspective d'une réaction technique, un même opérateur redoutant même haussier sur les cours à moyen terme. Par ailleurs, certains investisseurs seraient tentés d'acheter du taux fixe, estimant que les rendements actuels, voisins, parfois, de 11 %, sont trop importants, en termes réels, et valent la peine de faire des moyennes. D'autres, baissiers sur les taux en mai et juin, et passablement touchés depuis, se montrent plus prudents, considérant que l'environnement international est bien mauvais et que la route est bien mal pavée en France d'ici à l'élection présidentielle.

A noter, enfin, que le dérapage actuel des masses monétaires M3 et L, sur douze mois, progressant en juillet de 9,9 % et de 11 %, préoccupe les autorités monétaires. D'ici à donner un coup de frein, il n'y a pas loin, non par une action sur les taux, mais par l'imposition de réserves supplémentaires sur les certificats de dépôts des banques, en trop vive expansion. Une affaire à suivre.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le blé sous influence soviétique

Le marché du blé a été dominé, cette semaine, par l'achat soviétique de 1,5 million de tonnes de céréales européennes (500 000 tonnes d'orge français, 300 000 tonnes de blé fourrager français). Le jeudi 24 septembre, la Commission européenne a accordé des subventions (restitutions) de 130,5 ECU par tonne de blé et de 130 ECU par tonne d'orge aux exportateurs impliqués dans cette première grosse transaction avec l'URSS pour la nouvelle campagne 1987-1988, commencée le 1^{er} juillet (1).

Le marché à peine conclu, la société Intergrain a fait savoir qu'elle était le principal maître d'œuvre de cette vente. A Bruxelles, un haut fonctionnaire a même indiqué que M. Michel Doumeng (le fils du « milliardaire rouge » disparu en avril dernier) semblait avoir

« d'aussi bons contacts que son père avec les dirigeants d'Union soviétique ».

Cette version des faits donne au nouveau et jeune président d'Intergrain une importance exagérée. S'il est vrai que l'essentiel des blés vendus à Moscou seront livrés par sa société, la négociation qui a précédé s'est déroulée sans M. Michel Doumeng. En réalité, l'initiative de l'opération revient au négociant américain Cargill et à la firme française de négoce Tradigrain qui ont pris langue avec les responsables soviétiques de l'importation céréalière.

Que s'est-il passé ensuite ? Selon toute vraisemblance, la Commission de Bruxelles a demandé aux deux marchands de grains d'associer Intergrain dans cette affaire, accordant ainsi à une requête discrète de Moscou. La situation a donc été totalement renversée. Mais chacun sait dans le milieu du négoce que la vente officiellement conclue par Intergrain doit être relativisée par le rôle de Cargill et Tradigrain (mais aussi de MM. Marc Rich et Louis Dreyfus, impliqués dans l'opération).

Cette petite manœuvre traduit le souci de la Communauté comme de l'URSS de maintenir la spécificité d'Intergrain dans leurs échanges agricoles. De son vivant, Jean-Baptiste Doumeng rendait des services très particuliers aux deux parties, que les négociants « classiques » ne peuvent ou ne veulent prendre en charge. Par le biais d'Intergrain, Moscou pouvait exiger des prix très bas pour l'achat de blé, de seurre, et de viande de blé. Bruxelles avait toute liberté de dire « non » à Doumeng, sans pour autant traiter publiquement les Soviétiques d'irréalistes.

Doumeng essayait les plâtres et faisait office de fusible. Lorsqu'il parvenait à conclure un contrat à un prix jugé acceptable par Bruxelles, la Communauté pouvait alors annoncer qu'elle avait vendu une certaine quantité de marchandises à l'URSS. Doumeng avait accompli sa tâche et s'effaçait derrière une transaction que l'on présentait alors comme un accord bilatéral, d'Etat à Etat.

C'est la survivance de ce type de relations que la CEE et Moscou s'efforcent de favoriser. On s'imagine pas en effet le groupe américain Cargill se transformer en « petit télégraphiste » des Soviétiques, et risquer de se faire tancer par Bruxelles, en proposant des prix absurdes.

L'achat soviétique rendu public en milieu de semaine a par ailleurs suscité quelques interrogations sur l'ampleur de la récolte céréalière en URSS. La firme d'Etat Exportokleb (chargée des achats de grain) a demandé que la marchandise acquise en Europe soit acheminée dès le 1^{er} octobre, comme s'il fallait répondre à un besoin pressant. Les autorités du Kazakhstan (en Asie centrale) ont lancé, jeudi, un appel d'urgence à la population pour qu'elle ramasse les blés à la main, partant où les machines, en raison du mauvais temps, ne peuvent accéder aux champs. Officiellement, les prévisions de récolte sont maintenues à 210 millions de tonnes (tonnes céréales). Mais le Conseil international du blé estime que la production ne dépassera pas 195 millions de tonnes. Dans cette hypothèse, d'autres achats sont à prévoir.

ERIC FOTTORINO.

(1) 1 ECU = 6,92 FF. Ce soutien a coûté 324 millions de dollars à Bruxelles.

| PRODUITS | COURS DU 25-9 |
|-------------------------------|-------------------------------|
| Café (London) Trois mois | 1 223,4 (+ 7,9) Livres/tonne |
| Aluminium (London) Trois mois | 1 895,6 (+ 59,6) Livres/tonne |
| Nickel (London) Trois mois | 3 295 (+ 28) Livres/tonne |
| Sacres (Paris) Décembre | 1 119 (- 28) Francs/tonne |
| Café (London) Novembre | 1 285 (- 35) Livres/tonne |
| Cacao (New-York) Décembre | 1 934 (+ 22) Dollars/tonne |
| Biz (Chicago) Décembre | 294,4 (- 3,8) Cents/boisseau |
| Mais (Chicago) Décembre | 175,2 (- 5,2) Cents/boisseau |
| Soja (Chicago) Décembre | 164,30 (- 6,3) Dollars/tonne |

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Le Monde

| ÉTRANGER | POLITIQUE | SOCIÉTÉ | CULTURE | ÉCONOMIE | SERVICES | MINITEL |
|--|---|--|--|--|---|---|
| 3 Les manœuvres militaires franco-allemandes en RFA. 4 Le premier secrétaire du PS à Moscou. 5 La situation à Haïti. | 8 La majorité face à M. Le Pen et à la rivalité entre M. Chirac et M. Barre. - «Le journal d'un amateur», par Philippe Bouchard. 9 Les Journées de l'UDF. - Les livres politiques», par André Laurens. | 11 Le verdict du procès Taillefier : clémence pour une bavure. - Les offenses à l'armée du colonel Arnaudet. 12 Privé de prison. - Les binationaux et le service militaire. | 21 Fragonard au Grand Palais. 22 Un entretien avec M. Bernard Coesens. - Théâtre : Bréviaire d'amour d'un hétérotopie, de Fernando Arrabal. 23 Communication : la crise de la CNCL. | 28 La privatisation des sociétés d'assurances. - 5 000 emplois nouveaux dans le secteur du bâtiment. 29 Légère hausse du chômage en août. 30 Revus des valeurs. 31 Crédits, changes et grands marchés. | Abonnements 2 Météorologie 25 Mots croisés 18 Carnet 13 Loto 25 Philatélie 25 Spectacles 24 | ● Polac : envoyez-lui vos messages. POLAC ● Abonnez-vous au journal IABO ● Jeu : faites sauter le barreau. HOLD Actualité, Sports, International. Jeux, Abonnements, Culture. 3615 Tapez LEMONDE |

Inauguré le 27 septembre en présence de M. Chirac Le métro du Caire : une réalisation... pharaonique financée par la France

M. Jacques Chirac devait participer, le dimanche matin 27 septembre, à l'inauguration du métro du Caire en compagnie du président égyptien, M. Hosni Moubarak. Un consortium de six-Sept entreprises françaises a contribué à cet ambitieux projet, financé par d'importants crédits français, et qui sera totalement achevé en 1989. M. Chirac et M. Moubarak devaient déjeuner ensemble dimanche et avoir des entretiens politiques.

Selon M. Denis Bandouin, porte-parole de Matignon, « ce voyage pourrait déboucher sur la signature de plusieurs nouveaux contrats ».

M. Chirac est accompagné de M. Michel Noir, ministre du Commerce extérieur, de M. Jacques Douffaigne, ministre délégué aux transports, et de M. Gérard Longuet, ministre délégué aux télécommunications.

C'est cet aspect des choses qui retient l'attention des pessimistes, alors que les optimistes, et ils sont légion, pensent aux lendemains meilleurs qu'on leur a promis à partir du dimanche 27 septembre, date de l'inauguration officielle du métro. Déjà ils se délectent à la vue des immeubles qui se trouvent au-dessus des 4,5 kilomètres de tunnel et qui ont été ravalés et blanchis à la chaux. Un spectacle irréel dans une capitale de treize millions d'habitants où pollution et poussière ont uniformément teint les bâtiments d'un triste gris ocre.

D'ailleurs, les Cairotes ne sont plus à un jour près. Ils ont pris leur mal en patience depuis que les travaux ont commencé il y a cinq ans et demi. Ils ont stoïquement supporté les canalisations d'eau crées, les effluves des égouts évacués et le silence des lignes de téléphone coupées. Mais l'entreprise a été aussi difficile sinon plus pour le consortium Interinfra-Arabco, regroupant dix-sept sociétés françaises et deux égyptiennes. En l'absence de cartes du sous-sol, le consortium a dû procéder un peu à l'aveuglette.

2 580 millions de francs, la quasi-totalité en prêts français privilégiés. D'ailleurs, même si le métro devait être officiellement inauguré dimanche, des dernières touches resteraient à donner jusqu'en décembre. Le métro fonctionnera alors à sa capacité maximale. Vingt-cinq mille passagers à l'heure, de chaque sens, pourront emprunter les rames souterraines de la place Ramsès à la place Tahrir (4,5 kilomètres) et aériennes jusqu'à Héliouan, cette banlieue industrielle située à 20 kilomètres au sud du Caire. Le prix du voyage coûtera entre 1 F et 2 F, selon la distance parcourue. Des tarifs largement subventionnés mais qui sont tout de même de deux à quatre fois plus élevés que ceux des autobus. Les Cairotes auront en échange la vitesse (60 kilomètres à l'heure), un air non vicié par les tuyaux d'échappement et, en prime, des stations de métro calquées sur celles de Paris.

Fait pittoresque, l'opposition de gauche, qui avait décrié le projet, ne nie plus son importance mais continue à critiquer sur les noms des stations. Elle critique le fait que la station Nasser ne soit qu'un arrêt secondaire alors que Sadate a le droit à la plaque tournante de la place Tahrir et Moubarak au terminus de la gare, place Ramsès.

Mais ces querelles de clocher n'enlèvent pas aux Égyptiens leur sentiment de fierté. Les descendants des constructeurs des pyramides aiment, en effet, les projets... pharaoniques. Le haut barrage d'Assouan construit avec l'aide des Soviétiques en était un. Le métro en est un autre. Grâce au financement, des centaines de milliers d'Égyptiens empruntent quotidiennement le métro français.

LE CAIRE
de notre correspondant

Coincés depuis une heure dans leurs boîtes à sardines immobilisées place Tahrir, les Cairotes discutent ou méditent dans un concert wagnérien d'avertisseurs. Thème : le métro. Ce sont, en effet, les travaux de dernière minute qui ont rendu la circulation au centre du Caire encore plus infernale. Il y a une semaine, la place Tahrir, cette plaque tournante du métro, avait l'aspect de Berlin bombardée avec ses rues aux entrailles retournées.

Un retard de deux ans

Même les détecteurs de métaux les plus sophistiqués perdaient leur efficacité devant des canalisations datant du début du siècle et qui n'avaient plus rien de métallique. Il a donc fallu tâtonner et dériver des dizaines de kilomètres de canalisations et de câbles téléphoniques avant de commencer les travaux de percement du tunnel. D'où un retard de près de deux ans et une augmentation substantielle du coût, qui est passé de 1 530 millions de francs à

Le terrorisme basque Trois personnes dont une journaliste en garde à vue à Bordeaux

BORDEAUX
de notre correspondant

La police judiciaire de Bordeaux, agissant sur commission rogatoire de M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris, chargé des affaires de terrorisme, a interpellé six personnes, mercredi 23 septembre à Bordeaux. Quatre Basques français ont été relâchés depuis. En revanche, une journaliste de Radio-Bordeaux-Gironde, station décentralisée de Radio-France, Catherine Torricola-Ondicola, trente ans, a été placée en garde à vue au commissariat central de Bordeaux.

Un Basque espagnol, qu'elle hébergeait, est dans le même cas. Son identité n'a pas été officiellement révélée. Il s'agirait de Xavier Managua.

Leur garde à vue a été prolongée de quarante-huit heures à compter du 25 septembre, sur requête du parquet de Bordeaux, en application de la loi du 9 septembre relative à la lutte contre le terrorisme.

Pierre Ondicola, le mari de Catherine Torricola-Ondicola, a, d'autre part, été interpellé à Pau, le 24 septembre. Il est également placé en garde à vue à Bordeaux.

GINETTE DE MATHA.

● Arrestation en France d'une italienne soupçonnée d'actions terroristes. — Une jeune femme soupçonnée d'être impliquée dans plusieurs attentats terroristes en Italie a été arrêtée vendredi après-midi 25 septembre en Ardèche, non loin de Montélimar (Drôme). Il s'agit de Rafaela Expósito, qui est l'objet d'une dizaine de mandats d'arrêt internationaux.

La grève du Livre CGT a empêché la parution de la plupart des quotidiens

Très peu de quotidiens ont paru le vendredi 25 septembre, la Fédération des industries du livre et du papier (FILPAC) CGT ayant lancé un mot d'ordre de grève à la suite des incidents survenus la veille au Mans, où un de ses responsables avait été blessé lors d'affrontements avec la police.

Seuls quelques quotidiens régionaux ont été mis en vente, notamment le *Maine libre* au Mans, des quotidiens de Marseille (*Le Provençal*, *le Méridional*), de Grenoble (*le Dauphiné libre*), des quotidiens du Nord-Pas-de-Calais ; mais *Nord-Eclair*, *Nord-Matin* et *Liberté* n'ont pas paru samedi et *la Voix du Nord* n'a paru qu'en édition réduite.

Judi, quelque deux cents manifestants appartenant à la Fédération des industries du livre et du papier avaient protesté contre la condamnation de quatre de leurs camarades occupant le palais de justice du Mans.

Le conflit avait pour origine la grève perdue menée par la CGT, en mars 1981, à l'usine Le Tabac reconstitué (LTR) de Spay, près du Mans (qui appartient au groupe américain Kimberly-Clark). Celui-ci avait débouché sur la condamnation des quatre délégués à 880 000 francs de dommages — intérêts par le tribunal correctionnel du Mans le 7 mai 1985, condamnation confirmée en appel à Angers. L'usine LTR transforme des résidus de tabac en une pâte dont on tire les « feuillets reconstruits » pour fabriquer des cigarettes. La grève de mars 1981, quarante et un jours de travail en quatre jours, avait débouché sur la production du moment, selon la direction.

Judi matin, nous indiquons notre correspondant au Mans, la direction réclamant ses 880 000 francs, le tribunal d'instance faisait statuer sur les saisies-arrests sur les salaires des

quatre délégués. Et la CGT était venue, rappelant qu'elle ne verserait « pas un sou ». Le procureur avait appelé la police. Un affrontement bref mais violent avait suivi, faisant plusieurs blessés, notamment un responsable de la Filpac avait eu la jambe brisée.

La Fédération nationale de la presse française a protesté : « très solennellement » contre ce mouvement. « Les incidents survenus s'étant produits dans le cadre d'un litige qui ne concerne pas la profession » ; le Syndicat de la presse parisienne s'est « élevé avec force » contre la décision.

Du côté des syndicats ouvriers, c'est l'affaire du Mans qui a provoqué de vives réactions. Le bureau confédéral de la CGT affirme que « le pouvoir et le patron viennent de franchir une nouvelle étape dans l'utilisation de la violence contre les salariés, contre les libertés fondamentales existant dans notre pays ». Et M. Henri Krausnicki, secrétaire général de la CGT, sur FR3 Bordeaux, s'est demandé « s'il existe encore un droit social en France » : « des travailleurs sont condamnés à des peines de prison, à des dizaines de millions d'amendes, des juges peuvent décider si une revendication est légitime ou non ». Plusieurs milliers d'ouvriers du Livre CGT ont défilé vendredi matin à Paris.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a souligné qu'« à l'origine, il y a une dérive des juges », avec « des attaques diverses et multiples du droit de grève » et il a appelé les juges à « se ressaisir ». Enfin la fédération FO du Livre, pour sa part, a « dénoncé avec la même fermeté » « les méthodes du Livre CGT » et l'intervention des forces de l'ordre ; elle « met en garde contre l'intervention des tribunaux ».

Le numéro du « Monde » daté 25 septembre 1987 a été tiré à 491 473 exemplaires

RODIN MODE

LE BON CÔTÉ DE LA MODE CHEZ RODIN LES PRIX

36, CHAMPS-ÉLYSÉES-PARIS

PROMOTION TAILLEURS

1000 TAILLEURS SIGNÉS GRANDES MARQUES A DES PRIX JAMAIS VUS COUTURE HOMMES ET FEMMES

CLUB des 10 SPECIAL HOMMES : VESTE PURE LAINE 695 F

30% à 50% de réduction

Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h, Dimanche inclus.

PARIS 8^e : 58, FBG SAINT HONORÉ (1^{er} ÉTAGE) M^e CONCORDE
ST-GERMAIN-EN-LAYE : 60 bis, RUE DE PARIS (1^{er} ÉTAGE)
LYON 2^e : 5, RUE DES ARCHERS (1^{er} ÉTAGE)

Son petit-fils Jean désigné comme successeur par le comte de Paris « Les lois fondamentales du royaume »

Le comte de Paris devait officiellement désigner, le samedi 26 septembre à Amboise, son petit-fils Jean comme futur chef de la Maison de France. Le prétendant estime en effet que le divorce de son fils aîné puis son remariage le rendent inapte à lui succéder.

Laurent Theis, historien, auteur de *L'Avènement d'Hugues Capet* (1984, Gallimard), expose ci-dessous, quelles étaient les règles de succession royale au temps de la monarchie.

Au printemps de 987, l'élévation d'Hugues Capet au trône de France fut obtenue au motif, même si les causes réelles étaient autres, que « la royauté ne s'acquiert pas par droit héréditaire », mais qu'elle doit aller au plus digne d'exercer cette fonction sacrée. En dépit de cette déclaration catégorique de l'archevêque de Reims Adalbéron, toute l'histoire de la dynastie capétienne est marquée par la pratique de la succession selon la règle de la primogéniture mâle.

Au moins jusqu'à l'extinction des Capétiens directs en 1328, la famille royale gère sa succession, de façon patrimoniale, à la manière des autres

dynasties seigneuriales : le fils aîné est placé dans la situation de remplacer son père le jour venu. Par un sang que Dieu a distingué ne transmettent, comme un héritage, la fonction royale et le royaume, qui s'y trouve attaché, une sacralisation publique, le jour du couronnement, rappelle que le consentement « populaire » était en principe requis.

Conscients sans doute qu'aucune nécessité ne garantissait la pérennité de ce lien, puisqu'en 987 un choix de circonstance avait favorisé un descendant direct par les mâles de Charlemagne, Charles de Lorraine, pourtant fils, frère et oncle de Louis, les premiers Capétiens, jusqu'à Louis VII en 1179, prirent soin de faire reconnaître et sacrer roi leur fils aîné de leur vivant, l'option marquant l'accession sans retour à la royauté. Par la suite, cette procédure tomba en désuétude, tant il était admis que le fils du roi était roi par destination, cette reconnaissance s'étendant même, dès sa naissance, au petit-fils, grand et petit dauphins étant assurés de se succéder l'un l'autre, sauf accident biologique.

Or le premier de ces accidents, à terme inévitables, se produisit extraordinairement tard, en 1328, lorsque, à la mort de Charles IV, dernier des trois fils de Philippe le Bel, il ne se trouva plus de fils de roi. En cent soixante-dix ans, le cas se présente à quatre reprises. Toujours, pour Philippe VI de Valois, Louis XII, François I^{er}, Henri IV, la même solution fut retenue : rechercher le prince occupant la place la plus proche du défunt en remontant par les mâles aînés jusqu'à l'ancêtre royal commun. S'agissant d'Henri IV, il fallut se reporter vertigineusement loin en arrière, à la génération des fils de Saint Louis, ce qui aurait fait dire à Catherine de Médicis parlant d'Henri III que « les Bourbons ne lui étaient plus parents que d'Adam et Ève ».

En matière de succession royale, on le voit, les femmes, quels que soient leur mérite et leur personnalité, ne comptent pas : elles n'ont aptitude ni à porter ni à transmettre la couronne. Cette tradition différencie la royauté française de ses sœurs européennes, et signale aussi que l'héritage royal se distingue, dès 1328 en tout cas, de la coutume seigneuriale. La transmission de la couronne, au quatorzième siècle au moins, n'est plus une affaire privée. Elle intéresse le pays entier.

C'est pour des raisons d'intérêt national, pour recourir à une terminologie sans doute anachronique, que le Français Philippe de Valois est préféré à l'Anglais Édouard III, et l'explication

Les difficultés de la Cinq

M. Hersant revoit à la baisse ses ambitions publicitaires

Selon l'hebdomadaire *Communication et Business*, M. Robert Hersant, président de la Cinq, vient de modifier complètement la politique commerciale de sa chaîne. Dans une lettre adressée aux annonceurs, M. Hersant aurait renoncé à la garantie d'audience qu'il avait mise en avant au mois de juin dernier auprès des publicitaires. Le patron de la Cinq annonce une réduction de moitié de ses tarifs publicitaires sur l'ensemble de la grille dès le 1^{er} octobre.

La garantie d'audience était l'argument principal de la politique commerciale de la Cinq. Elle permettait de séduire des publicitaires réticents ou prudents en leur offrant un investissement sans risques. Selon M. Hersant, l'abandon de cette stratégie est dû au refus du Centre d'études des supports de publicité (CESP) de se porter garant des chiffres d'audience. La Cinq pourrait renouer avec cette pratique lorsqu'un instrument de mesure des audiences aura été reconnu par l'ensemble de la profession. Lors de

son dernier conseil d'administration, le 25 septembre, le CESP a examiné un protocole d'accord avec l'institut Médiamétrie. Il a donné quinze jours à ses dirigeants pour poursuivre les discussions avec l'ensemble de la profession avant de se prononcer.

Le spectaculaire décision de M. Hersant n'est pas seulement liée aux négociations en cours sur la mesure d'audience. La nouvelle grille de la Cinq a attiré beaucoup moins de spectateurs que prévu. L'audience des émissions d'information et des grands shows de variétés s'est révélée très décevante. Devant ces résultats, les dirigeants de la Cinq pouvaient difficilement maintenir leurs promesses aux annonceurs et des tarifs publicitaires considérés généralement comme très élevés. Signe de la crise, la célèbre série *American schoolies* à grands frais aux États-Unis a été déprogrammée en attendant des jours meilleurs.

J.-F. L.

CHEZ CAPELOU

TOUS LES ÉLÉMENTS avec ou sans armoire-lit 1 ou 2 places, nombreuses combinaisons possibles.

Style ou Contemporain : Chêne, Acajou, Merisier ou Laqué.

37, Avenue de la République, 75011 PARIS
Tel. (1) 42 52 46 35. Métro : PARENT-THÉRY

Le Monde sur minitel

FLASH BACK

L'actualité de la semaine sur votre écran

36.15 TAPEZ LEMONDE puis REP

Handwritten signature or note at the bottom of the page.